

SECTION G — PHYSIQUE

G01 MÉTROLOGIE; ESSAIS

Note(s)

1. La présente classe couvre, outre de "véritables" instruments de mesure, d'autres dispositifs d'indication ou d'enregistrement, de construction analogue, ainsi que des dispositifs de signalisation ou de commande pour autant qu'ils se rapportent à la mesure (telle qu'elle est définie à la note (2) ci-dessous) et ne soient pas spécialement adaptés pour servir particulièrement à la signalisation et à la commande.
2. Dans la présente classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "mesure" est employé dans un sens beaucoup plus large que dans son sens primitif ou fondamental. Au sens propre il signifie trouver une expression numérique de la valeur d'une variable par rapport à une unité ou à une donnée, ou par rapport à une autre variable de même nature, p.ex. en exprimant une longueur en termes d'une autre longueur, comme c'est le cas lorsqu'on mesure une longueur avec une échelle; la valeur peut être obtenue directement (comme on vient de l'indiquer) ou par mesure d'une autre variable dont la valeur peut être rapportée à celle de la variable recherchée, comme c'est le cas lorsqu'on mesure un changement de température en mesurant le changement qu'il provoque dans la longueur d'une colonne de mercure. Quoi qu'il en soit, le même instrument ou dispositif pouvant, au lieu de donner une indication directe, être utilisé pour réaliser un enregistrement ou déclencher un signal qui provoque un effet d'indication ou de commande, pouvant également être utilisé en combinaison avec d'autres instruments ou dispositifs pour produire un résultat conjoint dépendant de la mesure de deux ou plusieurs variables du même genre ou de genres différents, il est nécessaire d'interpréter "mesure" comme s'appliquant à toute opération permettant d'obtenir une telle expression numérique en ayant recours à un moyen quelconque susceptible de convertir une valeur en chiffres. On peut ainsi exprimer effectivement cette valeur en chiffres, au moyen d'une présentation numérique ou par lecture d'une échelle, on peut aussi l'indiquer sans employer de chiffres, p.ex. par quelques caractéristiques perceptibles (variable) de l'entité (p.ex. objet, substance, faisceau lumineux) dont la variable mesurée est une propriété ou une condition, ou bien par quelque chose d'analogue à une telle caractéristique (p.ex. la position correspondante d'un organe sans aucune échelle ou un voltage correspondant engendré d'une façon ou d'une autre). Dans de nombreux cas, il n'y a pas à proprement parler d'indication de valeur, mais seulement une indication de différence ou d'égalité par rapport à une norme ou une donnée (dont la valeur peut ou non être connue en chiffres); la norme ou donnée peut être la valeur d'une autre variable de même nature mais appartenant à une entité différente (p.ex. une mesure étalon), ou appartenant à la même entité mais à un moment différent.
Dans sa forme la plus simple, une mesure peut donner simplement une indication de la présence ou de l'absence d'une certaine condition ou qualité, p.ex. le mouvement (dans n'importe quelle direction ou dans une direction donnée), ou faire savoir si une variable dépasse une valeur déterminée à l'avance.
3. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe B81 et de la sous-classe B81B concernant les "dispositifs à microstructure" et les "systèmes à microstructure", ainsi que des notes qui suivent le titre de la sous-classe B82B concernant les "nanostructures".
4. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la section G, spécialement en ce qui concerne la définition de l'expression "variable".
5. Dans de nombreuses dispositions pour la mesure, une première variable à mesurer est transformée en une seconde variable ou en d'autres variables successives. La seconde variable ou les autres variables peuvent consister en (a) un état lié à la première variable et se manifestant dans un organe, ou (b) un déplacement d'un organe. Une transformation supplémentaire peut être nécessaire. Lors du classement d'une telle disposition, (i) il convient de classer l'étape de transformation, ou chacune des étapes de transformation qui présentent un intérêt, ou bien, (ii) si l'intérêt réside uniquement dans le système pris dans son ensemble, la première variable est classée à la place appropriée.
Cela est particulièrement important lorsque plusieurs transformations sont effectuées, ainsi lorsqu'une première variable, p.ex. une pression, est transformée en une seconde variable, p.ex. une propriété optique d'un détecteur, et que cette seconde variable est exprimée au moyen d'une troisième variable, p.ex. un effet électrique. Dans un tel cas, il convient d'envisager les endroits de classement suivants: l'endroit pour la transformation de la première variable, l'endroit pour détecter l'état produit par cette variable, la sous-classe G01D pour l'indication de la mesure, et finalement l'endroit pour le système complet, s'il existe.
6. La mesure du changement de valeur d'une propriété physique est classée dans la même sous-classe que la mesure de cette propriété physique, p.ex. la mesure d'un accroissement de longueur est classée en G01B.

G01B MESURE DE LA LONGUEUR, DE L'ÉPAISSEUR OU DE DIMENSIONS LINÉAIRES ANALOGUES; MESURE DES ANGLES; MESURE DES SUPERFICIES; MESURE DES IRRÉGULARITÉS DES SURFACES OU CONTOURS

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre la mesure de la position ou du déplacement exprimée en dimensions linéaire ou angulaire.
2. Dans la présente sous-classe, les groupes se distinguent par le moyen de mesure qui joue le rôle le plus important. L'emploi simultané d'autres moyens courants pour donner une indication finale n'affecte pas le classement.
3. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.
4. Les machines fonctionnant selon les principes analogues à ceux des dispositifs à main spécifiés dans la présente sous-classe sont classées avec ces dispositifs.

5. Les dispositions de mesure ou leurs détails couverts par plusieurs des groupes G01B 3/00-G01B 17/00 sont classés dans le groupe G01B 21/00 si aucun autre groupe unique ne peut convenir d'une manière prédominante.

Schéma général

INSTRUMENTS DE MESURES CARACTÉRISÉS PAR LE MATÉRIAU.....	1/00
MÉTHODES PRÉDOMINANTES UTILISÉES POUR LA MESURE	
Mécaniques.....	3/00, 5/00
Electriques ou magnétiques.....	7/00
par fluides.....	13/00
par ondes lumineuses; par radiations d'autres ondes électromagnétiques ou de particules.....	9/00, 11/00, 15/00
par ondes sonores.....	17/00
AUTRES DISPOSITIONS POUR LA MESURE.....	21/00

1/00	Instruments de mesure caractérisés par l'usage d'un matériau spécifique	3/52	• • • réglables à l'avance en ce qui concerne l'usure ou les tolérances
3/00	Instruments tels que spécifiés dans les sous-groupes et caractérisés par l'utilisation de moyens de mesure mécanique (dispositions pour mesurer des paramètres particuliers G01B 5/00; dispositifs d'usage général spécialement adaptés ou montés pour stocker, dérouler de façon répétée et stocker à nouveau des longueurs de matériau B65H 75/34) [2]	3/56	• Calibres pour mesurer des angles ou des conicités, p.ex. compas à calibrer conique
3/02	• Règles ou rubans avec des échelles ou des marques pour la lecture directe	5/00	Dispositions pour la mesure caractérisées par l'utilisation de moyens mécaniques (instruments du type couvert par le groupe G01B 3/00, en soi G01B 3/00) [2]
3/04	• • rigides	5/004	• pour mesurer les coordonnées de points [6]
3/06	• • • pliants	5/008	• • en utilisant des machines de mesure de coordonnées [6]
3/08	• • • extensibles	5/012	• • • Têtes de contact de palpeurs pour de telles machines [6]
3/10	• • flexibles	5/016	• • • Détails de structure des contacts [6]
3/11	• Chaînes pour mesurer les longueurs	5/02	• pour mesurer la longueur, la largeur ou l'épaisseur (G01B 5/004, G01B 5/08 ont priorité) [6]
3/12	• Roues à mesurer	5/04	• • spécialement adaptés pour mesurer la longueur ou la largeur d'objets en mouvement
3/14	• Gabarits pour vérifier les contours	5/06	• • pour mesurer l'épaisseur
3/16	• Compas, c. à d. avec une paire des bras pivotants	5/08	• pour mesurer des diamètres
3/18	• Micromètres	5/10	• • d'objets en mouvement
3/20	• Pieds à coulisse	5/12	• • des diamètres intérieurs
3/22	• Calibres à aiguille sensible, p.ex. calibres à cadrans (pour mesurer des contours ou des courbes G01B 5/20)	5/14	• pour mesurer une distance ou une marge entre des objets ou des ouvertures espacés (G01B 5/24 a priorité)
3/24	• • à mâchoire ouverte, c. à d. compas à calibrer	5/16	• • entre une succession d'objets ou d'ouvertures régulièrement espacés
3/26	• • Calibres d'intérieur	5/18	• pour mesurer une profondeur
3/28	• • Calibres de profondeur	5/20	• pour mesurer des contours ou des courbes
3/30	• Barres, blocs, ou bandes où la distance entre deux faces est fixe, mais peut être réglée à l'avance, p.ex. calibres de longueur, calibres d'épaisseur	5/207	• • en utilisant plusieurs transducteurs fixes fonctionnant simultanément (G01B 5/213-G01B 5/22 ont priorité) [6]
3/32	• • Supports ad hoc	5/213	• • pour mesurer le rayon de courbure [6]
3/34	• Bagues ou autres calibres à ouverture, p.ex. calibres à tolérances maxima et minima	5/22	• • Sphéromètres
3/36	• • pour pas de vis extérieurs	5/24	• pour mesurer des angles ou des cônes; pour vérifier l'alignement des axes
3/38	• Calibres à mâchoire ouverte et faces opposées, c. à d. compas à calibrer, où la distance interne entre les faces est fixe, mais peut être réglée à l'avance	5/245	• • pour vérifier la perpendicularité [6]
3/40	• • pour pas de vis extérieurs	5/25	• • pour vérifier l'alignement des axes
3/42	• • du type calibre à limitation, c. à d. calibres à tolérances maxima et minima (G01B 3/40 a priorité)	5/252	• • • pour mesurer l'excentricité, c.à d. le décalage latéral entre deux axes parallèles [6]
3/44	• • • réglables à l'avance pour l'usure et les tolérances	5/255	• • pour vérifier l'alignement des roues
3/46	• Calibres à tampon pour les dimensions intérieures avec des surfaces de contact dont l'écartement est fixe, mais peut être réglé à l'avance	5/26	• pour mesurer des superficies, p.ex. planimètres (intégrateurs en général G06G)
3/48	• • pour filetage intérieur	5/28	• pour mesurer la rugosité ou l'irrégularité des surfaces
3/50	• • du type calibre à limitation, c. à d. calibre à tolérances maxima et minima (G01B 3/48 a priorité)	5/30	• pour mesurer la déformation dans un solide, p.ex. indicateur de déformation mécanique
		7/00	Dispositions de mesure caractérisées par l'utilisation de moyens électriques ou magnétiques
		7/004	• pour mesurer les coordonnées de points [6]

- 7/008 • • en utilisant des machines de mesure de coordonnées [6]
- 7/012 • • • Têtes de contact de palpeurs pour de telles machines [6]
- 7/016 • • • • Détails de structure des contacts [6]
- 7/02 • pour mesurer la longueur, la largeur ou l'épaisseur (G01B 7/004, G01B 7/12 ont priorité) [6]
- 7/04 • • spécialement adaptés pour mesurer la longueur ou la largeur d'objets en mouvement
- 7/06 • • pour mesurer l'épaisseur
- 7/12 • pour mesurer des diamètres
- 7/13 • • des diamètres internes [6]
- 7/14 • pour mesurer la distance ou la marge entre des objets ou des ouvertures espacés (G01B 7/30 a priorité)
- 7/15 • • ceux-ci étant espacés régulièrement [6]
- 7/16 • pour mesurer les déformations dans un solide, p.ex. au moyen d'une jauge de contrainte à résistance
- 7/24 • • en utilisant la variation des propriétés magnétiques
- 7/26 • pour mesurer une profondeur
- 7/28 • pour mesurer des contours ou des courbes
- 7/287 • • en utilisant plusieurs transducteurs fixes fonctionnant simultanément (G01B 7/293 a priorité) [6]
- 7/293 • • pour mesurer le rayon de courbure [6]
- 7/30 • pour mesurer des angles ou des cônes; pour vérifier l'alignement des axes
- 7/305 • • pour vérifier la perpendicularité [6]
- 7/31 • • pour vérifier l'alignement des axes
- 7/312 • • • pour mesurer l'excentricité, c.à d. le décalage latéral entre deux axes parallèles [6]
- 7/315 • • pour vérifier l'alignement des roues
- 7/32 • pour mesurer des superficies (intégrateurs en général G06G)
- 7/34 • pour mesurer la rugosité ou l'irrégularité des surfaces
- 9/00 Instruments tels que spécifiés dans les sous-groupes et caractérisés par l'utilisation de moyens de mesure optiques** (dispositions pour mesurer des paramètres particuliers G01B 11/00) [2]
- 9/02 • Interféromètres
- 9/021 • • utilisant des techniques holographiques [2]
- 9/023 • • • pour produire des contours (G01B 9/025-G01B 9/029 ont priorité) [2]
- 9/025 • • • Technique de la double exposition [2]
- 9/027 • • • en temps réel [2]
- 9/029 • • • par moyenne dans le temps [2]
- 9/04 • Microscopes de mesure
- 9/06 • Télescopes de mesure
- 9/08 • Comparateurs à projection optique
- 9/10 • Goniomètres pour mesurer des angles entre des surfaces
- 11/00 Dispositions pour la mesure caractérisées par l'utilisation de moyens optiques** (instruments du type couvert par le groupe G01B 9/00, en soi G01B 9/00) [2]
- 11/02 • pour mesurer la longueur, la largeur ou l'épaisseur (G01B 11/08 a priorité)
- 11/03 • • en mesurant les coordonnées de points [3]
- 11/04 • • spécialement adaptés pour mesurer la longueur ou la largeur d'objets en mouvement
- 11/06 • • pour mesurer l'épaisseur
- 11/08 • pour mesurer des diamètres
- 11/10 • • d'objets en mouvement
- 11/12 • • des diamètres intérieurs
- 11/14 • pour mesurer la distance ou la marge entre des objets ou des ouvertures espacés (G01B 11/26 a priorité; télémètres G01C 3/00)
- 11/16 • pour mesurer la déformation dans un solide, p.ex. indicateur optique de déformation
- 11/22 • pour mesurer la profondeur
- 11/24 • pour mesurer des contours ou des courbes
- 11/245 • • en utilisant plusieurs transducteurs fixes fonctionnant simultanément (G01B 11/255 a priorité) [7]
- 11/25 • • en projetant un motif, p.ex. des franges de moiré, sur l'objet (G01B 11/255 a priorité) [7]
- 11/255 • • pour mesurer le rayon de courbure [7]
- 11/26 • pour mesurer des angles ou des cônes; pour vérifier l'alignement des axes
- 11/27 • • pour vérifier l'alignement des axes
- 11/275 • • pour vérifier l'alignement des roues
- 11/28 • pour mesurer des superficies (intégrateurs en général G06G)
- 11/30 • pour mesurer la rugosité ou l'irrégularité des surfaces
- 13/00 Dispositions pour la mesure caractérisées par l'utilisation de fluides**
- 13/02 • pour mesurer la longueur, la largeur ou l'épaisseur (G01B 13/08 a priorité)
- 13/03 • • en mesurant les coordonnées de points [3]
- 13/04 • • spécialement adaptés pour mesurer la longueur ou la largeur d'objets en mouvement
- 13/06 • • pour mesurer l'épaisseur
- 13/08 • pour mesurer des diamètres
- 13/10 • • des diamètres intérieurs
- 13/12 • pour objets ou des ouvertures espacés (G01B 13/18 a priorité)
- 13/14 • pour mesurer la profondeur
- 13/16 • pour mesurer des contours ou des courbes
- 13/18 • pour mesurer des angles ou des cônes; pour vérifier l'alignement des axes
- 13/19 • • pour vérifier l'alignement des axes
- 13/195 • • pour vérifier l'alignement des roues
- 13/20 • pour mesurer des superficies, p.ex. planimètres pneumatiques (intégrateurs en général G06G)
- 13/22 • pour mesurer la rugosité ou l'irrégularité des surfaces
- 13/24 • pour mesurer la déformation dans un solide [3]
- 15/00 Dispositions pour la mesure caractérisées par l'utilisation de radiations d'ondes ou de particules** (G01B 9/00, G01B 11/00 ont priorité) [4]
- 15/02 • pour mesurer l'épaisseur
- 15/04 • pour mesurer des contours ou des courbes
- 15/06 • pour mesurer la déformation dans un solide
- 15/08 • pour mesurer la rugosité ou l'irrégularité des surfaces [6]
- 17/00 Dispositions pour la mesure caractérisées par l'utilisation de vibrations infrasonores, sonores ou ultrasonores** [4]
- 17/02 • pour mesurer l'épaisseur
- 17/04 • pour mesurer la déformation dans un solide, p.ex. par corde vibrante
- 17/06 • pour mesurer des contours ou des courbes [6]
- 17/08 • pour mesurer la rugosité ou l'irrégularité des surfaces [6]
- 21/00 Dispositions pour la mesure ou leurs détails pour autant qu'ils ne soient pas adaptés à des types particuliers de moyens de mesure faisant l'objet des autres groupes de la présente sous-classe** [3]

G01B

21/02	• pour mesurer la longueur, la largeur ou l'épaisseur (G01B 21/10 a priorité) [3]	21/18	• pour mesurer la profondeur [3]
21/04	• • en mesurant les coordonnées de points [3]	21/20	• pour mesurer des contours ou des courbes, p.ex. pour déterminer un profil [3]
21/06	• • spécialement adaptés pour mesurer la longueur ou la largeur d'objets en mouvement [3]	21/22	• pour mesurer des angles ou des conicités; pour vérifier l'alignement des axes [3]
21/08	• • pour mesurer l'épaisseur [3]	21/24	• • pour vérifier l'alignement des axes [3]
21/10	• pour mesurer des diamètres [3]	21/26	• • pour vérifier l'alignement des roues [3]
21/12	• • d'objets en mouvement [3]	21/28	• pour mesurer des superficies (intégrateurs en général G06G) [3]
21/14	• • des diamètres intérieurs [3]	21/30	• pour mesurer la rugosité ou l'irrégularité des surfaces [3]
21/16	• pour mesurer la distance ou le jeu entre des objets espacés [3]	21/32	• pour mesurer la déformation dans un solide [3]

G01C MESURE DES DISTANCES, DES NIVEAUX OU DES RELEVEMENTS; GÉODÉSIE; NAVIGATION; INSTRUMENTS GYROSCOPIQUES; PHOTOGRAMMÉTRIE OU VIDÉOGRAMMÉTRIE (mesure du niveau des liquides G01F; radio navigation, détermination de la distance ou de la vitesse en utilisant des ondes radio et basée sur des effets de propagation, p.ex. l'effet Doppler, le temps de propagation, ou dispositions analogues utilisant d'autres ondes G01S)

Note(s)

1. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "navigation" signifie détermination de la position et de la route des véhicules terrestres, des bateaux, des avions et des véhicules spatiaux.
2. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

INSTRUMENTS DE MESURE

Mesure des angles; des inclinaisons.....	1/00, 9/00
Mesure des distances; des hauteurs ou des niveaux.....	3/00, 22/00, 5/00
Compas; gyroscopes; autres instruments de navigation.....	17/00, 19/00, 21/00
Autres instruments de mesure.....	15/00
Instruments combinés.....	23/00
Fabrication, étalonnage.....	25/00
TRACÉ DE PROFILS.....	7/00
PHOTOGRAMMÉTRIE OU VIDÉOGRAMMÉTRIE.....	11/00
GÉODÉSIE ADAPTÉE À L'EAU LIBRE.....	13/00

1/00 Mesure des angles

- 1/02 • Théodolites
- 1/04 • • combinés avec des appareils de prise de vues
- 1/06 • • Dispositions pour la lecture des échelles
- 1/08 • Sextants
- 1/10 • • comportant un horizon artificiel (G01C 1/14 a priorité)
- 1/12 • • • avec un miroir stabilisé
- 1/14 • • Sextants périscopiques

3/00 Mesure des distances dans la ligne de visée; Télémètres optiques (rubans, chaînes ou roues pour mesurer la longueur G01B 3/00; systèmes de triangulation active, c. à d. utilisant la transmission et la réflexion d'ondes électromagnétiques autres que les ondes radio, G01S 17/48) [1, 2006.01]

- 3/02 • Détails
- 3/04 • • Adaptation des télémètres pour leur combinaison avec des télescopes ou des jumelles
- 3/06 • • Utilisation de moyens électriques pour obtenir une indication finale
- 3/08 • • • Utilisation de détecteurs électriques de radiations
- 3/10 • en utilisant un triangle parallactique ayant des angles variables et une base de longueur fixe, dans la station d'observation, p.ex. dans l'instrument [1, 2006.01]

- 3/12 • • avec observation monoculaire en un simple point, p.ex. du type à coïncidence (G01C 3/20 a priorité)

- 3/14 • • avec observation binoculaire en un simple point, p.ex. du type stéréoscopique (G01C 3/20 a priorité)

- 3/16 • • • Repères de mesure
- 3/18 • • avec un point d'observation à chaque extrémité de la base (G01C 3/20 a priorité)

- 3/20 • • avec adaptation à la mesure de la hauteur d'un objet

- 3/22 • en utilisant un triangle parallactique ayant des angles variables et une base de longueur fixe, se trouvant sur l'objet, au voisinage de celui-ci, ou constitué par l'objet lui-même [1, 2006.01]

- 3/24 • en utilisant un triangle parallactique ayant des angles fixes et une base de longueur variable, dans la station d'observation, p.ex. dans l'instrument [1, 2006.01]

- 3/26 • en utilisant un triangle parallactique ayant des angles fixes et une base de longueur variable, se trouvant sur l'objet, au voisinage de celui-ci, ou constitué par l'objet lui-même [1, 2006.01]

- 3/28 • • avec des dispositions permettant la réduction de la distance dans le plan horizontal

- 3/30 • • • avec adaptation à la mesure de la hauteur d'un objet, p.ex. tachéomètres

- 3/32 • par mise au point sur l'objet, p.ex. sur un écran en verre dépoli

5/00	Mesure des hauteurs; Mesure des distances transversales par rapport à la ligne de visée; Nivellement entre des points séparés; Niveaux à lunette (G01C 3/20, G01C 3/30 ont priorité)	11/14	• • • • avec projection optique (G01C 11/26 a priorité)
		11/16	• • • • • dans un plan commun
5/02	• impliquant une stabilisation automatique de la ligne de visée	11/18	• • • • • • impliquant des moyens d'exploration
5/04	• Nivellement hydrostatique, c. à d. par des réservoirs à liquides interconnectés élastiquement, se trouvant en des points séparés	11/20	• • • • • dans des plans séparés
5/06	• en utilisant des moyens barométriques	11/22	• • • • • avec projection mécanique (G01C 11/26 a priorité)
7/00	Tracé de profils (par photogrammétrie ou vidéogrammétrie G01C 11/00)	11/24	• • • • • avec projection optico-mécanique (G01C 11/26 a priorité)
7/02	• des surfaces du terrain	11/26	• • • • • en utilisant des calculateurs pour déterminer la position des images
7/04	• • mettant en jeu un véhicule qui se déplace le long du profil à tracer	11/28	• • • Adaptation particulière pour enregistrer les données relatives au point de la photo, p.ex. pour les profils
7/06	• de cavités, p.ex. de tunnels	11/30	• • par triangulation
9/00	Mesure de l'inclinaison, p.ex. par clinomètres, par niveaux	11/32	• • • Triangulation radiale
9/02	• Détails	11/34	• • • Aérotriangulation
9/04	• • Moyens de transmission entre l'élément sensible et l'indicateur final pour donner une lecture agrandie	11/36	• Vidéogrammétrie, c. à d. traitement électronique de signaux vidéo provenant de différentes sources pour obtenir des informations sur la parallaxe ou la distance [2006.01]
9/06	• • Moyens d'indication ou de lecture électriques ou photo-électriques	13/00	Géodésie spécialement adaptée à l'eau libre, p.ex. à la mer, aux lacs, aux rivières ou aux canaux (mesure du niveau des liquides G01F)
9/08	• • Moyens de compensation des forces d'accélération produites par le mouvement de l'instrument	15/00	Instruments de géodésie ou accessoires non prévus dans les groupes G01C 1/00-G01C 13/00
9/10	• en utilisant des objets roulants	15/02	• Moyens pour marquer les points de mesure
9/12	• en utilisant un pendule simple (fils à plomb G01C 15/10)	15/04	• • Marques permanentes; Bornes frontières
9/14	• • mobile suivant plusieurs directions	15/06	• • Mires d'arpenteur; Repères mobiles
9/16	• en utilisant plusieurs pendules	15/08	• • • Mires ou jalons pour matérialiser la verticale ou servir de repères sur les marques du terrain
9/18	• en utilisant des liquides	15/10	• Fils à plomb
9/20	• • l'indication étant basée sur l'inclinaison de la surface d'un liquide par rapport à son récipient	15/12	• Instruments pour matérialiser des angles fixes, p.ex. des angles droits
9/22	• • • avec récipients interconnectés en relation fixe les uns par rapport aux autres	15/14	• Horizons artificiels
9/24	• • dans des récipients fermés partiellement remplis de liquide de façon à laisser une bulle de gaz	17/00	Compas; Dispositifs pour déterminer le nord vrai ou le nord magnétique pour les besoins de la navigation ou de la géodésie (utilisant l'effet gyroscopique G01C 19/00)
9/26	• • • Détails	17/02	• Compas magnétiques
9/28	• • • • Supports	17/04	• • avec éléments magnétiques de recherche du nord, p.ex. des aiguilles
9/30	• • • • Moyens de réglage des dimensions de la bulle	17/06	• • • Suspension des éléments magnétiques
9/32	• • • • Moyens pour faciliter l'observation de la position de la bulle, p.ex. moyens d'éclairage	17/08	• • • • par flottage
9/34	• • • du type tubulaire, c. à d. pour indiquer l'horizontalité dans une seule direction	17/10	• • • Comparaison d'une direction observée avec l'indication du nord
9/36	• • • du type sphérique, c. à d. pour indiquer l'horizontalité dans toutes les directions	17/12	• • • • par des moyens de visée, p.ex. pour les boussoles d'arpenteur
11/00	Photogrammétrie ou vidéogrammétrie, p.ex. stéréogrammétrie; Levers photographiques [1, 2006.01]	17/14	• • • • par des traits de repère, p.ex. pour les compas de marine
11/02	• Dispositions de prises de vues spécialement adaptées pour la photogrammétrie ou les levers photographiques, p.ex. pour commander le recouvrement des photos	17/16	• • • • par des clinomètres, p.ex. pour déterminer l'inclinaison ou la direction des couches géologiques
11/04	• Restitution des photos	17/18	• • • Soutien ou suspension des compas, p.ex. par suspension à la cardan, par flottage
11/06	• • par comparaison de deux ou plusieurs photos de la même zone	17/20	• • • Observation de la rose des vents ou de l'aiguille du compas
11/08	• • • les photos n'étant pas placées dans la même position relative qu'au moment où elles ont été prises	17/22	• • • • par projection
11/10	• • • • en utilisant des calculateurs pour déterminer la position des photos	17/24	• • • • Eclairage
11/12	• • • les photos étant placées dans la même position relative qu'au moment où elles ont été prises	17/26	• • • • en utilisant des capteurs électriques pour la transmission à l'indicateur final, p.ex. une cellule photo-électrique

- 17/28 • • Compas électromagnétiques (avec éléments magnétiques de recherche du nord et ayant des capteurs électriques G01C 17/26)
- 17/30 • • • Boussoles d'induction
- 17/32 • • • Compas électroniques
- 17/34 • Compas solaires ou astrolabes
- 17/36 • Compas répéteurs pour faire apparaître à distance les indications d'un compas principal
- 17/38 • Essai, étalonnage ou compensation des compas
- 19/00 Gyroscopes; Dispositifs sensibles à la rotation utilisant des masses vibrantes; Dispositifs sensibles à la rotation sans masse en mouvement; Mesure de la vitesse angulaire en utilisant les effets gyroscopiques [1, 2013.01]**
- 19/02 • Gyroscopes rotatifs
- 19/04 • • Parties constitutives
- 19/06 • • • Rotors
- 19/08 • • • • entraînés électriquement (G01C 19/14 a priorité)
- 19/10 • • • • • Alimentation en courant
- 19/12 • • • • • entraînés par un fluide (G01C 19/14 a priorité)
- 19/14 • • • • Rotors hydrauliques
- 19/16 • • • Suspensions; Paliers
- 19/18 • • • • assurant le mouvement du rotor par rapport à ses axes de rotation (G01C 19/20, G01C 19/24 ont priorité)
- 19/20 • • • • dans un fluide
- 19/22 • • • • de torsion
- 19/24 • • • • en utilisant des champs magnétiques ou électrostatiques
- 19/26 • • • Mise en cage, c. à d. immobilisation des pièces mobiles, p.ex. pour le transport
- 19/28 • • • Capteurs, c. à d. dispositifs pour relever une indication du déplacement de l'axe du rotor
- 19/30 • • • Dispositifs de redressage, c. à d. dispositifs pour ramener l'axe du rotor à une position désirée (G01C 19/46 pour l'instrument indiquant la verticale)
- 19/32 • • • Moyens d'indication ou d'enregistrement spécialement adaptés pour les gyroscopes rotatifs
- 19/34 • • pour indiquer une direction dans le plan horizontal, p.ex. compas gyroscopiques
- 19/36 • • • avec action de recherche du nord par des moyens magnétiques, p.ex. compas gyromagnétiques
- 19/38 • • • avec action de recherche du nord par des moyens autres que magnétiques, p.ex. gyrocompas utilisant la rotation de la terre
- 19/40 • • pour la commande par signaux à partir d'un compas principal, c. à d. compas répéteurs
- 19/42 • • pour indiquer la valeur de la rotation; pour totaliser la valeur de la rotation
- 19/44 • • pour indiquer la verticale
- 19/46 • • • Dispositifs de redressage pour ramener l'axe du rotor à une position désirée
- 19/48 • • • • fonctionnant par des moyens électriques (G01C 19/54 a priorité)
- 19/50 • • • • fonctionnant par des moyens mécaniques (G01C 19/54 a priorité)
- 19/52 • • • • fonctionnant par des moyens hydrauliques (G01C 19/54 a priorité)
- 19/54 • • • • avec correction des forces d'accélération produites par le mouvement de l'instrument
- 19/56 • Dispositifs sensibles à la rotation utilisant des masses vibrantes, p.ex. capteurs vibratoires de vitesse angulaire basés sur les forces de Coriolis [1, 2012.01]
- 19/5607 • • utilisant des diapasons vibrants (diapasons à deux extrémités utilisant des masses planaires vibrantes suspendues aux extrémités opposées G01C 19/5719) [2012.01]
- 19/5614 • • • Traitement du signal [2012.01]
- 19/5621 • • • les dispositifs comportant une structure micromécanique [2012.01]
- 19/5628 • • • Fabrication; Ajustage; Montage; Boîtiers [2012.01]
- 19/5635 • • utilisant des fils ou des cordes vibrants [2012.01]
- 19/5642 • • utilisant des barres ou des poutres vibrantes [2012.01]
- 19/5649 • • • Traitement du signal [2012.01]
- 19/5656 • • • les dispositifs comportant une structure micromécanique [2012.01]
- 19/5663 • • • Fabrication; Ajustage; Montage; Boîtiers [2012.01]
- 19/567 • • utilisant le décalage de phase d'un noeud ou d'un anti-noeud de vibration [2012.01]
- 19/5677 • • • de vibreurs essentiellement à deux dimensions, p.ex. vibreurs en forme d'anneau [2012.01]
- 19/5684 • • • • les dispositifs comportant une structure micromécanique [2012.01]
- 19/5691 • • • de vibreurs essentiellement à trois dimensions, p.ex. vibreurs du type cloche [2012.01]
- 19/5698 • • utilisant des ondes acoustiques, p.ex. gyroscopes à ondes acoustiques de surface [2012.01]
- 19/5705 • • utilisant des masses entraînées dans un mouvement de rotation alternatif autour d'un axe [2012.01]
- 19/5712 • • • les dispositifs comportant une structure micromécanique [2012.01]
- 19/5719 • • utilisant des masses planaires vibrantes entraînées dans une vibration de translation le long d'un axe [2012.01]
- 19/5726 • • • Traitement du signal [2012.01]
- 19/5733 • • • Détails de structure ou topologie [2012.01]
- 19/574 • • • • les dispositifs ayant deux masses de détection en mouvement en opposition de phase [2012.01]
- 19/5747 • • • • chaque masse de détection étant reliée à une masse d'entraînement, p.ex. cadres d'entraînement [2012.01]
- 19/5755 • • • • les dispositifs ayant une seule masse de détection [2012.01]
- 19/5762 • • • • la masse de détection étant reliée à une masse d'entraînement, p.ex. cadres d'entraînement [2012.01]
- 19/5769 • • • Fabrication; Montage; Boîtiers [2012.01]
- 19/5776 • • Traitement de signal non spécifique à l'un des dispositifs couverts par les groupes G01C 19/5607-G01C 19/5719 [2012.01]
- 19/5783 • • Montages ou boîtiers non spécifiques à l'un des dispositifs couverts par les groupes G01C 19/5607-G01C 19/5719 [2012.01]
- 19/58 • Dispositifs sensibles à la rotation sans masse en mouvement [3]
- 19/60 • • Gyromètres à résonance magnétique nucléaire ou électronique [3, 4]
- 19/62 • • • avec pompage optique [3]

19/64	• • Gyromètres utilisant l'effet Sagnac, c. à d. des décalages induits par rotation de faisceaux électromagnétiques dans des directions opposées [3]	21/18	• • • Plates-formes stabilisées, p.ex. par un gyroscope
19/66	• • • Gyromètres à laser en anneau [5]	21/20	• Instruments pour effectuer des calculs de navigation (G01C 21/24, G01C 21/26 ont priorité) [1, 7]
19/68	• • • • Prévention du verrouillage [5]	21/22	• • Tables traçantes
19/70	• • • • • par des moyens mécaniques [5]	21/24	• spécialement adaptés pour la navigation des cosmonautes
19/72	• • • à faisceaux lumineux tournant dans des directions opposées dans un anneau passif, p.ex. gyromètres à laser à fibre optique [5]	21/26	• spécialement adaptés pour la navigation dans un réseau routier [7]
21/00	Navigation; Instruments de navigation non prévus dans les groupes G01C 1/00-G01C 19/00 (mesure de la distance parcourue sur le sol par un véhicule G01C 22/00; commande de la position, du cap et de l'altitude ou de l'attitude des véhicules G05D 1/00; systèmes de commande du trafic impliquant la transmission d'indications de navigation au véhicule G08G 1/0968)	21/28	• • avec corrélation de données de plusieurs instruments de navigation [7]
21/02	• par des moyens astronomiques (G01C 21/24, G01C 21/26 ont priorité) [1, 7]	21/30	• • • Mise en coïncidence avec des cartes ou des contours [7]
21/04	• par des moyens terrestres (G01C 21/24, G01C 21/26 ont priorité) [1, 7]	21/32	• • • • Structuration ou formatage de données cartographiques [7]
21/06	• • impliquant la mesure de l'angle de dérive; impliquant la correction de la dérive	21/34	• • Recherche d'itinéraire; Guidage en matière d'itinéraire [7]
21/08	• • impliquant l'utilisation du champ magnétique terrestre	21/36	• • • Dispositions d'entrée/sortie pour des calculateurs embarqués [7]
21/10	• en utilisant des mesures de la vitesse ou de l'accélération (G01C 21/24, G01C 21/26 ont priorité) [1, 7]	22/00	Mesure de la distance parcourue sur le sol par des véhicules, des personnes, des animaux ou autres corps solides en mouvement, p.ex. en utilisant des odomètres ou en utilisant des podomètres
21/12	• • exécutées à bord de l'objet navigant; Navigation à l'estime	22/02	• par conversion en formes d'onde électrique et intégration ultérieure, p.ex. en utilisant un générateur tachymétrique
21/14	• • • en enregistrant la route parcourue par l'objet (G01C 21/16 a priorité)	23/00	Instruments combinés indiquant plus d'une valeur de navigation, p.ex. pour l'aviation; Dispositifs de mesure combinés pour mesurer deux ou plusieurs variables du mouvement, p.ex. la distance, la vitesse, l'accélération
21/16	• • • en intégrant l'accélération ou la vitesse, c. à d. navigation par inertie	25/00	Fabrication, étalonnage, nettoyage ou réparation des instruments ou des dispositifs mentionnés dans les autres groupes de la présente sous-classe (essai, étalonnage ou compensation des compas G01C 17/38)

G01D MESURE NON SPÉCIALEMENT ADAPTÉE À UNE VARIABLE PARTICULIÈRE; DISPOSITIONS NON COUVERTES PAR UNE SEULE DES AUTRES SOUS-CLASSES POUR MESURER PLUSIEURS VARIABLES; APPAREILS COMPTEURS À TARIFS; DISPOSITIONS POUR LE TRANSFERT OU LA TRANSDUCTION DE MESURE NON SPÉCIALEMENT ADAPTÉES À UNE VARIABLE PARTICULIÈRE; MESURES OU VÉRIFICATIONS NON PRÉVUES AILLEURS

Note(s)

- La présente sous-classe couvre:
 - les dispositifs pour l'indication ou l'enregistrement des résultats de mesure, ne s'appliquant pas aux variables entrant dans une autre sous-classe particulière;
 - les dispositions analogues mais dans lesquelles l'entrée n'est pas une variable à mesurer, p.ex. une opération manuelle;
 - les parties constitutives des instruments de mesure, qui sont d'un intérêt général;
 - les transducteurs de mesure non adaptés uniquement à la mesure d'une seule variable spécifiée, qui ne sont pas prévus ailleurs, c. à d. les moyens pour convertir la grandeur de sortie d'un organe sensible en une autre variable, lorsque la forme ou la nature de l'organe sensible n'imposent pas un moyen de conversion déterminé;
 - les mesures ou vérifications non prévues ailleurs.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

DISPOSITIONS POUR LA MESURE EN GÉNÉRAL

avec restitution des données sous forme autre que leur valeur instantanée.....	1/00
pour buts particuliers.....	3/00
Dispositions pour le transfert ou la transduction de mesures non spécialement adaptées à une variable particulière.....	5/00
Parties constitutives.....	11/00
INDICATION; PARTIES CONSTITUTIVES DES INDICATEURS.....	7/00, 13/00
ENREGISTREMENT; PARTIES CONSTITUTIVES DES ENREGISTREURS.....	9/00, 15/00

VÉRIFICATION OU ÉTALONNAGE.....	18/00
MESURES OU VÉRIFICATIONS NON PRÉVUES AILLEURS.....	21/00
APPAREILS COMPTEURS À TARIF.....	4/00

1/00	Dispositions pour la mesure donnant des résultats autres que la valeur instantanée d'une variable, d'application générale (G01D 3/00 a priorité; dans les appareils compteurs à tarif G01D 4/00; transducteurs non spécialement adaptés à une variable particulière G01D 5/00)	4/10	• Appareils d'indication ou d'enregistrement de maximum, c. à d. dont le tarif pour une période est basé sur une demande maximum pendant cette période
1/02	• donnant des valeurs moyennes, p.ex. des valeurs efficaces (mesure des valeurs efficaces de courants ou tensions G01R 19/02)	4/12	• Appareils pour l'indication ou l'enregistrement de maximum progressif
1/04	• donnant des valeurs intégrées (donnant des valeurs moyennes G01D 1/02)	4/14	• Appareils d'indication ou d'enregistrement de demande fixée, c. à d. dont l'indication a lieu lorsqu'une quantité prédéterminée a été consommée pendant un intervalle de temps supérieur ou inférieur à un intervalle de temps prédéterminé
1/06	• par sommations intermittentes	4/16	• Appareils pour l'indication ou l'enregistrement d'heures de charge maximum ou minimum
1/08	• sur des périodes de temps fixées	4/18	• Appareils pour l'indication ou l'enregistrement de surconsommation avec opposition de couple qui intervient lorsqu'un niveau prédéterminé est dépassé, p.ex. compteur à décompte
1/10	• donnant des valeurs différenciées		
1/12	• donnant le maximum ou le minimum d'une valeur		
1/14	• donnant une fonction de distribution d'une valeur, c. à d. le nombre de fois où la valeur vient à l'intérieur des gammes, de valeurs d'amplitudes		
1/16	• donnant une valeur qui est une fonction de deux ou plusieurs valeurs, p.ex. produit, rapport	5/00	Moyens mécaniques pour le transfert de la grandeur de sortie d'un organe sensible; Moyens pour convertir la grandeur de sortie d'un organe sensible en une autre variable, lorsque la forme ou la nature de l'organe sensible n'imposent pas un moyen de conversion déterminé; Transducteurs non spécialement adaptés à une variable particulière (G01D 3/00 a priorité; spécialement adaptés aux appareils donnant des résultats autres que la valeur instantanée d'une variable G01D 1/00) [6]
1/18	• avec dispositions pour signaler le dépassement d'une valeur prédéterminée d'un paramètre non spécifié (G01D 1/14 a priorité) [3]		
3/00	Dispositions pour la mesure prévues pour les objets particuliers indiqués dans les sous-groupes du présent groupe		
3/02	• avec dispositions pour changer ou corriger la fonction de transfert		
3/024	• pour changer la plage de fonctionnement; Dispositions pour remplacer un organe sensible par un autre [6]		Note(s) Les groupes G01D 5/02-G01D 5/54 se différencient par le moyen le plus important. Ainsi l'application pure et simple d'autres moyens pour donner une indication finale n'affecte pas le classement.
3/028	• pour atténuer les influences indésirables, p.ex. température, pression [6]		
3/032	• en agissant sur le signal d'entrée, p.ex. en prenant la valeur moyenne; par élimination des signaux indésirables [6]	5/02	• utilisant des moyens mécaniques
3/036	• sur les dispositions de mesure elles-mêmes [6]	5/04	• utilisant des leviers; utilisant des cames; utilisant des engrenages
3/06	• avec dispositions pour le fonctionnement par une méthode de zéro	5/06	• agissant à travers une paroi ou une enceinte, p.ex. par soufflets, par accouplement magnétique
3/08	• avec dispositions pour protéger l'appareil, p.ex. contre les fonctionnements anormaux, contre les pannes	5/08	• réduisant les effets de frottement, p.ex. par application de vibrations
3/10	• avec dispositions pour intercaler des organes indicateurs ou enregistreurs supplémentaires ou auxiliaires	5/10	• appliquant des forces externes pour augmenter la force servant au fonctionnement de la pièce indicatrice
4/00	Appareils compteurs à tarif (dans les taximètres G07B 13/00; appareils actionnés par des pièces de monnaie, des cartes ou similaires avec distribution de liquide, de gaz ou d'électricité commandée par le comptage G07F 15/00)	5/12	• utilisant des moyens électriques ou magnétiques (G01D 5/06 a priorité) [3]
4/02	• Détails	5/14	• influençant la valeur d'un courant ou d'une tension
4/04	• Mécanismes de remise à zéro, p.ex. pour les parties indicatrices	5/16	• en faisant varier la résistance
4/06	• Disposition d'embrayage entre les parties entraînant et indicatrices, p.ex. embrayage à hystérésis (G01D 4/04 a priorité)	5/165	• par mouvement relatif d'un point de contact et d'une piste résistante [6]
4/08	• Transfert de l'indication d'un compteur à un totalisateur	5/18	• faisant varier l'impédance effective de tubes à décharge ou de dispositifs à semi-conducteurs
		5/20	• en faisant varier l'inductance, p.ex. une armature mobile
		5/22	• influençant deux bobines par une action différentielle
		5/24	• en faisant varier la capacité
		5/241	• par mouvement relatif d'électrodes de condensateur [6]

- 5/242 • • • en faisant varier la puissance de sortie d'un dispositif électrodynamique, p.ex. d'une dynamo-tachymétrique
- 5/243 • • influençant la phase ou la fréquence d'un courant alternatif
- 5/244 • • influençant les caractéristiques d'impulsions; produisant des impulsions ou des trains d'impulsions [6]
- 5/245 • • • utilisant un nombre variable d'impulsions dans un train
- 5/246 • • • en faisant varier la durée des différentes impulsions
- 5/247 • • • utilisant des décalages d'impulsions dans le temps
- 5/248 • • • en faisant varier la fréquence de répétition de l'impulsion
- 5/249 • • • utilisant des impulsions codées
- 5/25 • • sélectionnant un ou plusieurs conducteurs ou circuits parmi un certain nombre de conducteurs ou circuits, p.ex. en fermant des contacts
- 5/251 • • • un conducteur ou circuit
- 5/252 • • • une combinaison de conducteurs ou circuits
- 5/26 • • utilisant des moyens optiques, c. à d. utilisant de la lumière infrarouge, visible ou ultraviolette
- 5/28 • • avec déviation des rayons lumineux, p.ex. pour une indication optique directe (G01D 5/40 a priorité)
- 5/30 • • • les rayons lumineux étant détectés par des cellules photo-électriques
- 5/32 • • avec atténuation ou obturation complète ou partielle des rayons lumineux (G01D 5/40 a priorité)
- 5/34 • • • les rayons lumineux étant détectés par des cellules photo-électriques
- 5/347 • • • • en utilisant le déplacement d'échelles de codage [6]
- 5/353 • • • • en modifiant les caractéristiques de transmission d'une fibre optique [6]
- 5/36 • • • • formant la lumière en impulsions
- 5/38 • • • • • par réseaux de diffraction
- 5/39 • • explorant une indication visible de la valeur mesurée et reproduisant cette indication en un lieu éloigné, p.ex. sur l'écran d'un tube cathodique
- 5/40 • • spécialement adaptés pour l'utilisation avec rayonnements infrarouges
- 5/42 • utilisant des moyens fluidiques
- 5/44 • • utilisant des jets de fluide
- 5/46 • • • en déviant ou en étranglant le flux
- 5/48 • • utilisant des moyens à base de radiation d'ondes ou de particules (G01D 5/26 a priorité)
- 5/50 • • provenant d'une source radioactive
- 5/52 • • • détectée par un tube compteur
- 5/54 • • utilisant des moyens spécifiés dans plusieurs des groupes G01D 5/02, G01D 5/12, G01D 5/26, G01D 5/42 et G01D 5/48
- Note(s)**
- Le classement dans le présent groupe ne s'effectue que si aucun autre groupe ne peut être choisi, comme s'appliquant de façon prédominante.
- Note(s)**
- En classant une combinaison de deux ou de plusieurs des techniques spécifiées, le premier des sous-groupes G01D 5/56-G01D 5/62 applicable a priorité sur tous les autres de ces groupes.
- 5/56 • • • utilisant des moyens électriques ou magnétiques
- 5/58 • • utilisant des moyens optiques, c. à d. utilisant de la lumière infrarouge, visible ou ultraviolette
- 5/60 • • utilisant des moyens fluidiques
- 5/62 • • utilisant des moyens à base de radiation d'ondes ou de particules non couverts par le groupe G01D 5/58
- 7/00 Indication de valeurs mesurées**
- 7/02 • Indication de la valeur de deux ou de plusieurs variables simultanément
- 7/04 • • utilisant un élément indicateur séparé pour chaque variable
- 7/06 • • • Indications lumineuses projetées sur un écran commun
- 7/08 • • utilisant un élément indicateur commun pour deux ou plusieurs variables
- 7/10 • • • donnant une indication dans un système de coordonnées
- 7/12 • Indication audible des lectures d'un instrument, p.ex. pour les aveugles [2]
- 9/00 Enregistrement de valeurs mesurées**
- 9/02 • produisant un ou plusieurs enregistrements des valeurs d'une seule variable
- 9/04 • • prévu pour l'enregistrement multiple ou alternatif
- 9/06 • • • Enregistrement multiple, p.ex. reproduction
- 9/08 • • • • donnant conjointement un enregistrement graphique et numérique
- 9/10 • • l'élément enregistreur, p.ex. stylet, étant commandé par la variable, et le moyen enregistreur, p.ex. un rouleau de papier, étant commandé en fonction du temps
- 9/12 • • • l'enregistrement ayant lieu continuellement
- 9/14 • • • • prévu pour modifier la vitesse du moyen enregistreur en fonction de la grandeur de la variable à enregistrer
- 9/16 • • • l'enregistrement ayant lieu à des intervalles séparés, p.ex. par obturateur rupteur
- 9/18 • • • • élément enregistreur actionné uniquement par un changement dans la valeur de la variable
- 9/20 • • l'élément enregistreur, p.ex. un stylet, étant commandé en fonction du temps, et le moyen enregistreur, p.ex. un rouleau de papier, étant commandé par la variable
- 9/22 • • • l'enregistrement ayant lieu continuellement
- 9/24 • • • l'enregistrement ayant lieu à des intervalles séparés, p.ex. par un obturateur rupteur
- 9/26 • • soit l'élément enregistreur, p.ex. un stylet, soit le moyen enregistreur, p.ex. un rouleau de papier, étant commandé à la fois en fonction du temps et de la variable
- 9/28 • produisant un ou plusieurs enregistrements, chaque enregistrement étant celui des valeurs de deux ou plusieurs variables différentes (G01D 9/38, G01D 9/40 ont priorité)
- 9/30 • • comprenant un élément enregistreur séparé pour chaque variable, p.ex. enregistreurs à plusieurs encreurs
- 9/32 • • comprenant un élément enregistreur commun pour deux ou plusieurs variables
- 9/34 • • • les variables étant enregistrées dans un ordre déterminé à l'avance
- 9/36 • • • • en colonnes séparées

G01D

- 9/38 • produisant un ou plusieurs enregistrements, chaque enregistrement étant produit par commande de l'élément enregistreur, p.ex. un stylet en fonction d'une variable et par commande du moyen enregistreur, p.ex. un rouleau de papier en fonction d'une autre variable
- 9/40 • produisant un ou plusieurs enregistrements, chaque enregistrement étant produit par commande soit de l'élément enregistreur, p.ex. un stylet, soit du moyen enregistreur, p.ex. un rouleau de papier en fonction de plusieurs variables
- 9/42 • Enregistrement des indications des instruments de mesure, p.ex. des compteurs, par des moyens optiques
- 11/00 Parties constitutives des dispositions pour la mesure qui ne sont pas spécialement adaptées à une variable particulière** (G01D 13/00, G01D 15/00 ont priorité)
- 11/02 • Paliers ou suspensions pour pièces mobiles
- 11/04 • • Paliers en arête de couteau
- 11/06 • • Suspensions à ruban ou à fil, p.ex. en tension
- 11/08 • Eléments pour équilibrer les pièces mobiles
- 11/10 • Eléments pour amortir le mouvement des pièces
- 11/12 • • utilisant un amortissement par fluide
- 11/14 • • utilisant un amortissement par induction magnétique
- 11/16 • Eléments pour réduire ou empêcher le mouvement des pièces, p.ex. pour la remise à zéro (immobilisation des pièces mobiles quand les appareils ne sont pas en service G01D 11/20)
- 11/18 • • Ressorts (G01D 11/06 a priorité)
- 11/20 • Dispositifs d'immobilisation pour pièces mobiles quand les appareils ne sont pas en service
- 11/22 • • actionnés automatiquement
- 11/24 • Boîtiers
- 11/26 • • Regards; Verres protecteurs; Scellements pour ceux-ci
- 11/28 • Dispositifs d'éclairage incorporés par construction
- 11/30 • Supports spécialement adaptés à un instrument; Supports spécialement adaptés à un ensemble d'instruments
- 13/00 Parties constitutives des indicateurs dans les dispositions pour la mesure qui ne sont pas spécialement adaptées à une variable particulière**
- 13/02 • Echelles; Cadrans
- 13/04 • • Structure
- 13/06 • • • Bandes mobiles (G01D 13/10 a priorité)
- 13/08 • • • Tambours rotatifs (G01D 13/10 a priorité)
- 13/10 • • • avec des échelles réglables; avec des échelles auxiliaires, p.ex. vernier
- 13/12 • • Graduation
- 13/14 • • • pour rotations de plus de 360°
- 13/16 • • • avec des graduations échelonnées
- 13/18 • • • avec des graduations en relief ou encastrées
- 13/20 • • • avec des graduations luminescentes
- 13/22 • Aiguilles, p.ex. index dont la position peut être réglée
- 13/24 • • pour indiquer un maximum ou un minimum
- 13/26 • • adaptées pour exécuter une opération supplémentaire, p.ex. réaliser un contact électrique
- 13/28 • • avec des graduations luminescentes
- 15/00 Parties constitutives des enregistreurs dans les dispositions pour la mesure qui ne sont pas spécialement adaptées à une variable particulière**
- 15/02 • Stylets ou autres éléments enregistreurs agissant par déformation ou perforation mécanique de la surface d'enregistrement (éléments enregistreurs agissant par impression G01D 15/20)
- 15/04 • • agissant pour percer des trous dans la surface d'enregistrement
- 15/06 • Eléments enregistreurs électriques, p.ex. électrolytiques
- 15/08 • • par érosion à étincelles
- 15/10 • Eléments enregistreurs chauffés agissant sur des couches thermosensibles
- 15/12 • Eléments enregistreurs magnétiques
- 15/14 • Eléments enregistreurs optiques; Eléments enregistreurs utilisant des radiations X ou nucléaires
- 15/16 • Eléments enregistreurs transférant le matériau enregistreur, p.ex. l'encre, sur la surface d'enregistrement (éléments enregistreurs agissant par impression G01D 15/20)
- 15/18 • • Buses dispensant le matériau enregistreur
- 15/20 • Eléments enregistreurs agissant par impression à l'encre ou par impression par déformation ou perforation de la surface d'enregistrement, p.ex. par repoussage
- 15/22 • Obturateurs rupteurs pour mettre l'élément enregistreur en contact avec la surface d'enregistrement
- 15/24 • Entraînement des éléments ou des surfaces d'enregistrement, non couvert par G01D 5/00
- 15/26 • • fonctionnant par mouvement d'horlogerie
- 15/28 • Moyens de maintien pour surfaces d'enregistrement; Moyens de guidage pour surfaces d'enregistrement; Moyens d'échange pour surfaces d'enregistrement
- 15/30 • • pour graphiques sous forme de ruban plié
- 15/32 • • pour graphiques circulaires
- 15/34 • Surfaces d'enregistrement
- 18/00 Vérification ou étalonnage des appareils ou des dispositions prévus dans les groupes G01D 1/00-G01D 15/00**
- 21/00 Mesures ou vérifications non prévues ailleurs**
- 21/02 • Mesure de deux ou plusieurs variables par des moyens non couverts par une seule autre sous-classe

G01F MESURE DES VOLUMES, DES DÉBITS VOLUMÉTRIQUES, DES DÉBITS MASSIQUES OU DU NIVEAU DES LIQUIDES; COMPTAGE VOLUMÉTRIQUE [2, 5]

Note(s)

Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

MESURE DES VOLUMES.....17/00, 19/00, 22/00

MESURE DU DÉBIT DES FLUIDES

A flot continu; discontinu; par fraction de débit.....	1/00, 3/00, 5/00
Avec échelles de mesures multiples.....	7/00
Par comparaison avec une autre donnée.....	9/00
INDICATEURS DE NIVEAU.....	23/00
MESURE UTILISANT LES PROPRIÉTÉS VOLUMÉTRIQUES DES FLUIDES.....	11/00, 13/00
DÉTAILS, ACCESSOIRES.....	15/00
ESSAIS, CALIBRAGE.....	25/00

Mesure du débit

1/00 Mesure du débit volumétrique ou du débit massique d'un fluide ou d'un matériau solide fluent, dans laquelle le fluide passe à travers le compteur par un écoulement continu (mesure d'une fraction du débit G01F 5/00) [2]

Note(s)

Les groupes G01F 1/704-G01F 1/76 ont priorité sur les groupes G01F 1/05-G01F 1/68.

1/05	• en utilisant des effets mécaniques [2]	1/44	• • • • • Tubes de Venturi [2]
1/06	• • en utilisant des aubes tournantes avec admission tangentielle [2]	1/46	• • • • • Tubes de Pitot [2]
1/07	• • • avec accouplement mécanique au dispositif indicateur [2]	1/48	• • • la pression ou la différence de pression étant produite par un élément capillaire [2]
1/075	• • • avec accouplement magnétique ou électromagnétique au dispositif indicateur [2]	1/50	• • • Moyens de correction ou de compensation [2]
1/08	• • • Moyens de réglage, de correction ou de compensation appropriés [2]	1/52	• • en mesurant la hauteur du niveau du fluide atteinte dans un réservoir par l'effet de la force ascendante du courant de fluide [2]
1/10	• • en utilisant des aubes tournantes avec admission axiale [2]	1/54	• • au moyen de chaînes, de bandes ou de fils flexibles introduits dans et déplacés par le courant [2]
1/11	• • • avec accouplement mécanique au dispositif indicateur [2]	1/56	• en utilisant des effets électriques ou magnétiques (G01F 1/66 a priorité) [2]
1/115	• • • avec accouplement magnétique ou électromagnétique au dispositif indicateur [2]	1/58	• • par débitmètres électromagnétiques [2]
1/12	• • • Moyens de réglage, de correction ou de compensation appropriés	1/60	• • • Circuits appropriés [2]
1/20	• • par détection des effets dynamiques du courant de fluide [2]	1/64	• • en mesurant des courants électriques passant à travers le courant de fluide; en mesurant le potentiel électrique produit par le courant de fluide, p.ex. par effet électrochimique, effet de contact ou effet de frottement (G01F 1/58 a priorité) [2]
1/22	• • • par débitmètres à section variable [2]	1/66	• en mesurant la fréquence, le déphasage, le temps de propagation d'ondes électromagnétiques ou d'autres types d'ondes, p.ex. débitmètre à ultrasons [2]
1/24	• • • • avec accouplement magnétique ou électrique au dispositif indicateur [2]	1/68	• en utilisant des effets thermiques [2]
1/26	• • • • du type à clapet [2]	1/684	• • Dispositions de structure; Montage des éléments, p.ex. relativement à l'écoulement de fluide [6]
1/28	• • • par débitmètre à force d'entraînement, p.ex. du type à palette ou à poussée [2]	1/688	• • • utilisant un élément de chauffage, de refroidissement ou de détection d'un type particulier [6]
1/30	• • • • pour matériau solide fluent [2]	1/69	• • • • du type à résistance [6]
1/32	• • • par débitmètre à tourbillons, p.ex. utilisant les tourbillons de Karman [2]	1/692	• • • • • Dispositions à couche mince [6]
1/34	• • en mesurant la pression ou la différence de pression [2]	1/696	• • Circuits à cet effet, p.ex. débitmètres à courant constant [6]
1/36	• • • la pression ou la différence de pression étant produite par une contraction de la veine fluide [2]	1/698	• • • Circuits de réaction ou de rééquilibrage, p.ex. débitmètres auto-chauffés à température constante [6]
1/37	• • • • la pression ou la différence de pression étant mesurée au moyen de tubes ou de vases communiquants avec des niveaux variables de fluide, p.ex. tubes en U [2]	1/699	• • • • par commande d'un élément séparé de chauffage ou de refroidissement [6]
1/38	• • • • la pression ou la différence de pression étant mesurée au moyen d'un élément mobile, p.ex. une membrane, un piston, un tube de Bourdon ou une capsule déformable [2]	1/704	• utilisant des zones marquées ou non homogènes du courant de fluide, p.ex. des variations statistiques d'un paramètre du fluide (G01F 1/76, G01F 25/00 ont priorité) [4]
1/40	• • • • Détails de structure des dispositifs de contraction de la veine fluide [2]	1/708	• • Mesure du temps de parcours d'une distance déterminée [4]
1/42	• • • • • Orifices ou tuyères [2]	1/712	• • • utilisant des moyens de détection à autocorrélation ou à intercorrélacion [4]
		1/716	• • • utilisant la résonance paramagnétique électronique (RPE) ou la résonance magnétique nucléaire (RMN) [4]
		1/72	• Dispositifs pour la mesure des débits pulsatoires [2]
		1/74	• Dispositifs pour la mesure du débit d'un matériau fluide ou du débit d'un matériau solide fluent en suspension dans un autre fluide [2]

G01F

- 1/76 • Dispositifs pour mesurer le débit massique d'un fluide ou d'un matériau solide fluent [2]
- 1/78 • • Débitmètres massiques directs [2]
- 1/80 • • • fonctionnant en mesurant la pression, la force, le couple ou la fréquence d'un courant de fluide auquel a été donné un mouvement de rotation [2]
- 1/82 • • • • en utilisant comme impulseur une roue entraînée, et comme dispositif de mesure une ou plusieurs autres roues ou éléments mobiles retenus angulairement par un élément élastique, p.ex. par un élément de ressort [2]
- 1/84 • • • • Débitmètres massiques du type Coriolis ou gyroscopique [2]
- 1/86 • • Débitmètres massiques indirects, p.ex. mesurant le débit volumétrique et la densité, la température ou la pression [2]
- 1/88 • • • avec mesure de la différence de pression pour déterminer le débit volumétrique [2]
- 1/90 • • • avec compteur à déplacement positif ou compteur à turbine pour déterminer le débit volumétrique [2]
- 3/00 Mesure du débit des fluides ou d'un matériau solide fluent, dans laquelle le fluide passe à travers le compteur par quantités successives et plus ou moins séparées, le compteur étant entraîné par l'écoulement (mesure d'une proportion du débit G01F 5/00)**
- 3/02 • avec des chambres de mesure qui se dilatent ou se contractent au cours du mesurage
- 3/04 • • ayant des parois rigides mobiles
- 3/06 • • • comprenant des organes tournants dans un carter étanche aux fluides ou d'une façon substantiellement étanche aux fluides
- 3/08 • • • • Compteurs à piston rotatif ou à piston annulaire
- 3/10 • • • • Compteurs à rotor entraîné par engrenages ou lobé
- 3/12 • • • • Compteurs avec éléments de nutation, p.ex. des disques
- 3/14 • • • comprenant des pistons animés d'un mouvement alternatif, p.ex. se déplaçant d'un mouvement alternatif dans un corps tournant
- 3/16 • • • • dans des cylindres fixes
- 3/18 • • • • • impliquant deux ou plusieurs cylindres
- 3/20 • • ayant des parois élastiques mobiles, p.ex. des diaphragmes, soufflets
- 3/22 • • • pour les gaz
- 3/24 • avec chambres de mesure se déplaçant au cours de l'opération (compteurs à gaz humides G01F 3/30)
- 3/26 • • Compteurs à séparateur basculant
- 3/28 • • sur des plateaux animés d'un mouvement de rotation par le poids du liquide dans les chambres de mesure
- 3/30 • Compteurs à gaz humides
- 3/32 • • comprenant des tambours cloisonnés tournants ou animés d'un mouvement de nutation dans un liquide
- 3/34 • • comprenant des cloches animées d'un mouvement alternatif dans un liquide
- 3/36 • avec des chambres de mesure fixes ayant un volume constant au cours du mesurage (avec des chambres de mesure qui se dilatent ou se contractent au cours du mesurage G01F 3/02)
- 3/38 • • ayant uniquement une chambre de mesure

5/00 Mesure d'une fraction du débit

- 7/00 **Dispositifs de mesure du débit avec deux ou plusieurs gammes de mesure; Compteurs composés**
- 9/00 **Mesure du débit par rapport à une autre variable, p.ex. du combustible liquide pour un moteur**
- 9/02 • dans laquelle l'autre variable est la vitesse du véhicule

Comptage par volume

- 11/00 Appareils qu'il faut actionner de l'extérieur, adaptés à chaque opération répétée et identique, pour mesurer et séparer le volume prédéterminé d'un fluide ou d'un matériau solide fluent à partir d'une alimentation ou d'un récipient sans tenir compte du poids, et pour fournir ce volume**
- 11/02 • avec chambres de mesure qui se dilatent ou se contractent au cours du mesurage
- 11/04 • du type à pistons libres
- 11/06 • • • avec possibilité de faire varier la course du piston
- 11/08 • • du type à diaphragme ou à soufflet
- 11/10 • avec chambres de mesure se déplaçant au cours de l'opération
- 11/12 • • du type à soupapes, c. à d. que la séparation est effectuée par des mouvements étanches aux fluides ou aux poudres (impliquant le basculement ou le renversement du réservoir d'alimentation G01F 11/26)
- 11/14 • • • dans lesquels la chambre de mesure est animée d'un mouvement alternatif
- 11/16 • • • • pour un liquide ou un semi-liquide
- 11/18 • • • • pour un matériau solide fluent
- 11/20 • • • dans lesquels la chambre de mesure tourne ou oscille
- 11/22 • • • • pour un liquide ou un semi-liquide
- 11/24 • • • • pour un matériau solide fluent
- 11/26 • • dans lesquels la chambre de mesure est remplie et vidée en basculant ou en renversant le réservoir d'alimentation, p.ex. appareil à vider les bouteilles
- 11/28 • avec des chambres de mesure fixes ayant un volume constant au cours du mesurage
- 11/30 • • avec des soupapes d'admission et de décharge du type à levée ou à boisseau coulissant
- 11/32 • • • pour un liquide ou un semi-liquide
- 11/34 • • • pour un matériau solide fluent
- 11/36 • • avec des soupapes d'admission ou de décharge du type à tiroir se déplaçant d'une manière rectiligne
- 11/38 • • • pour un liquide ou un semi-liquide
- 11/40 • • • pour un matériau solide fluent
- 11/42 • • avec des soupapes d'admission ou de décharge du type à tiroir rotatif ou oscillant
- 11/44 • • • pour un liquide ou un semi-liquide
- 11/46 • • • pour un matériau solide fluent
- 13/00 Appareils pour mesurer par volumes et déverser des fluides ou des matériaux solides fluents, non prévus dans les groupes précédents**

15/00	Détails des appareils des groupes G01F 1/00-G01F 13/00 ou accessoires pour ces derniers, dans la mesure où de tels accessoires ou détails ne sont pas adaptés à ces types particuliers d'appareils, p.ex. pour l'indication à distance	23/22	• par mesurage de variables physiques autres que les dimensions linéaires, la pression ou le poids, selon le niveau à mesurer, p.ex. par la différence de transfert de chaleur, de vapeur ou d'eau (impliquant l'emploi de flotteurs G01F 23/30)
15/02	• Compensation ou correction des variations de pression, de poids spécifique ou de température	23/24	• • en mesurant les variations de résistance de résistances électriques produites par contact avec des fluides conducteurs
15/04	• • des gaz à mesurer	23/26	• • en mesurant les variations de capacité ou l'inductance de condensateurs ou de bobines produites par la présence d'un liquide ou d'un matériau solide fluide dans des champs électriques ou électromagnétiques
15/06	• Dispositifs d'indication ou d'enregistrement, p.ex. pour l'indication à distance	23/28	• • en mesurant les variations des paramètres des ondes électromagnétiques ou acoustiques, appliquées directement au liquide ou au matériau solide fluide [6]
15/07	• Intégration pour obtenir le débit total, p.ex. en utilisant un mécanisme intégrateur actionné mécaniquement [2]	23/284	• • • Ondes électromagnétiques [6]
15/075	• • en utilisant des moyens d'intégration actionnés électriquement [2]	23/288	• • • Rayons X; Rayons gamma [6]
15/08	• Séparateurs d'air ou de gaz en combinaison avec des compteurs de liquides; Séparateurs de liquide en combinaison avec des compteurs de gaz	23/292	• • • Lumière [6]
15/10	• Prévention des avaries par le gel ou par suite d'un excès ou d'une insuffisance de pression	23/296	• • • Ondes acoustiques [6]
15/12	• Dispositions pour le nettoyage; Filtres	23/30	• par des flotteurs [4]
15/14	• Revêtements, p.ex. avec un matériau spécial	23/32	• • en utilisant des bras tournants ou d'autres éléments de transmission pivotants [4]
15/16	• Diaphragmes; Soufflets; Montages à cet effet	23/34	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés mécaniquement [4]
15/18	• Supports ou moyens de raccordement pour les compteurs	23/36	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés électriquement [4]
Mesure du volume		23/38	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés magnétiquement [4]
17/00	Procédés ou appareils pour la détermination de la capacité des récipients ou des cavités, ou du volume des corps solides (mesure des dimensions linéaires pour déterminer le volume G01B)	23/40	• • en utilisant comme éléments de transmission des bandes ou des fils [4]
19/00	Récipients de mesure calibrés pour des fluides ou des matériaux solides fluents, p.ex. bechers gradués	23/42	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés mécaniquement [4]
22/00	Procédés ou appareils pour la mesure du volume des fluides ou des matériaux solides fluents, non prévus ailleurs [5]	23/44	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés électriquement [4]
22/02	• comportant un mesurage de pression [5]	23/46	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés magnétiquement [4]
Indicateurs de niveau		23/48	• • en utilisant comme éléments de transmission des tiges filetées [4]
23/00	Indication ou mesure du niveau des liquides ou des matériaux solides fluents, p.ex. indication en fonction du volume, indication au moyen d'un signal d'alarme	23/50	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés mécaniquement [4]
23/02	• par tubes de niveau ou autres appareils impliquant une fenêtre ou un tube transparent pour observer directement le niveau à mesurer ou celui d'une colonne de liquide de communication libre avec la cuve principale du liquide	23/52	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés électriquement [4]
23/04	• par des éléments plongeants, p.ex. réglettes-jauges	23/54	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés magnétiquement [4]
23/14	• par mesurage de la pression	23/56	• • en utilisant comme éléments de transmission des éléments fixés rigidement aux flotteurs et se déplaçant de manière rectiligne avec ces derniers [4]
23/16	• • les dispositifs d'indication, d'enregistrement ou d'alarme étant actionnés par des moyens mécaniques ou hydrauliques, p.ex. en utilisant un gaz, du mercure ou un diaphragme comme élément de transmission, ou par une colonne de liquide	23/58	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés mécaniquement [4]
23/18	• • les dispositifs d'indication, d'enregistrement ou d'alarme étant actionnés électriquement	23/60	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés électriquement [4]
23/20	• par mesurage du poids, p.ex. pour déterminer le niveau d'un gaz liquéfié stocké	23/62	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés magnétiquement [4]
		23/64	• • du type à flotteur libre [4]
		23/66	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés mécaniquement [4]
		23/68	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés électriquement [4]
		23/70	• • • • pour détecter des changements de niveau seulement en des emplacements fixes et déterminés [4]
		23/72	• • • en utilisant des moyens d'indication actionnés magnétiquement [4]

G01F

- 23/74 • • • pour détecter des changements de niveau seulement en des emplacements fixes et déterminés [4]
- 23/76 • • caractérisée par la structure du flotteur [4]

25/00 **Essai ou étalonnage des appareils pour la mesure du volume, du débit ou du niveau des liquides, ou des appareils pour compter par volume**

G01G PESÉE

Note(s)

Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

APPAREILS CARACTÉRISÉS PAR LEUR PRINCIPE D'ACTION

Mécanique.....	1/00, 3/00
A fluide.....	5/00
Electrique ou magnétique.....	7/00
Non prévus ailleurs.....	9/00

APPAREILS CARACTÉRISÉS PAR OU ADAPTÉS À CERTAINS TYPES PARTICULIERS DE

CHARGE À PESER.....	11/00-19/00
PARTIES CONSTITUTIVES.....	21/00
ACCESSOIRES.....	23/00

1/00 Appareils de pesée dans lesquels est utilisé un contrepoids ou toute autre masse d'équilibrage

- 1/02 • Appareils à pendule
- 1/04 • • le pendule ayant un axe de pivotement fixe
- 1/06 • • • avec plusieurs pendules
- 1/08 • • le pendule ayant un axe de pivotement mobile, p.ex. pendule flottant
- 1/10 • • • avec plusieurs pendules
- 1/12 • • Agencements structurels pour que les divisions de l'indication des poids soient égales
- 1/14 • • Aménagements pour compenser les variations de température
- 1/16 • • Moyens pour compenser l'inclinaison du bâti
- 1/18 • Balances dans lesquelles est utilisé un fléau monté sur pivot, c. à d. balances à fléau
- 1/20 • • Balances à fléau ayant les plateaux suspendus au-dessous du fléau et à utiliser avec des contrepoids indépendants
- 1/22 • • • pour pesée de précision
- 1/24 • • Balances du type plate-forme, c. à d. ayant les plateaux montés au-dessus du fléau
- 1/26 • • avec un contrepoids ou un jeu de contrepoids solidaires du fléau
- 1/28 • • • comportant des moyens pour soulever automatiquement les contrepoids correspondant à la charge
- 1/29 • • • avec des moyens de commande électriques ou électromécaniques [3]
- 1/30 • • • dans lesquelles le contrepoids a la forme d'une chaîne
- 1/32 • • • dans lesquelles les contrepoids ont la forme de cavaliers
- 1/34 • • • comportant un contrepoids fixe, l'équilibrage étant réalisé par addition des poids voulus du côté de la charge
- 1/36 • • • dans lesquelles les contrepoids peuvent coulisser le long du fléau, p.ex. balances romaines
- 1/38 • • • avec contrepoids mû automatiquement
- 1/40 • • spécialement adaptées pour la pesée par substitution

- 1/42 • • Aménagements pour compenser les variations de température

3/00 Appareils de pesée caractérisés par l'utilisation d'organes déformables par élasticité, p.ex. balances à ressort

- 3/02 • dans lesquels l'élément de pesée a la forme d'un ressort hélicoïdal
- 3/04 • • utilisant plusieurs ressorts
- 3/06 • dans lesquels l'élément de pesée a la forme d'un ressort (à boudin) spiral
- 3/08 • dans lesquels l'élément de pesée a la forme d'un ressort à lames
- 3/10 • dans lesquels est mesurée la déformation par torsion d'un élément de pesée
- 3/12 • dans lesquels l'élément de pesée est constitué par un corps solide soumis à une pression ou une traction pendant la pesée
- 3/13 • • le corps solide présentant des propriétés piézo-électriques ou piézo-résistives [3]
- 3/14 • • utilisant la mesure des variations de la résistance électrique (G01G 3/13 a priorité) [3]
- 3/142 • • • Circuits spécialement adaptés à cet effet [3]
- 3/145 • • • impliquant une comparaison avec une valeur de référence (G01G 3/147 a priorité) [3]
- 3/147 • • • impliquant un comptage numérique [3]
- 3/15 • • utilisant la mesure des variations des propriétés magnétiques
- 3/16 • • utilisant la mesure des variations de la fréquence des oscillations du corps
- 3/18 • Aménagements pour compenser les variations de température

5/00 Appareils de pesée dans lesquels l'équilibrage est assuré par l'action d'un fluide

- 5/02 • avec un flotteur ou tout autre organe dont l'immersion dans le liquide varie
- 5/04 • avec des moyens pour mesurer la pression de la charge sur un liquide
- 5/06 • • utilisant des moyens indicateurs électriques [3]

7/00	Appareils de pesée dans lesquels l'équilibrage est assuré par une action magnétique, électromagnétique ou électrostatique, ou par des moyens non prévus dans les groupes G01G 1/00-G01G 5/00	13/18	• • par soupapes ou clapets placés au fond du récipient
7/02	• par action électromagnétique	13/20	• • par transporteurs à vis sans fin dans le récipient de pesée
7/04	• • avec des moyens pour la régulation du courant allant aux solénoïdes	13/22	• • par basculement ou rotation du récipient
7/06	• par action électrostatique	13/24	• Aménagements apportés à un mécanisme de pesée pour commander le remplissage ou la vidange automatique
9/00	Méthodes ou appareils pour la détermination du poids, non prévus dans les groupes G01G 1/00-G01G 7/00	13/26	• • comportant des systèmes de pression par fluide
11/00	Appareils pour peser au passage un produit dont l'écoulement est continu; Appareils de pesée pour bande transporteuse	13/28	• • comportant la variation d'une variable électrique qui est utilisée pour commander le remplissage ou la vidange du récipient
11/02	• ayant des dispositifs mécaniques sensibles au poids	13/285	• • • impliquant une comparaison avec une valeur de référence (G01G 13/29 a priorité) [3]
11/04	• ayant des dispositifs électriques sensibles au poids	13/29	• • • impliquant un comptage numérique [3]
11/06	• ayant des dispositifs à fluide sensibles au poids	13/295	• • • pour commander le remplissage automatique du récipient [3]
11/08	• ayant des moyens pour contrôler le taux de remplissage ou de vidange	13/30	• • comportant des interrupteurs de fin de course ou des interrupteurs fonctionnant lorsqu'une position donnée est atteinte
11/10	• • par commande de la hauteur du produit sur la bande transporteuse	13/32	• • • comportant des dispositifs photo-électriques
11/12	• • par commande de la vitesse de déplacement de la bande transporteuse	13/34	• • comportant une liaison mécanique mue par le mécanisme de pesée
11/14	• utilisant des dispositifs de totalisation ou d'intégration	15/00	Dispositions pour contrôler le poids de produits déversés dans des récipients amovibles
11/16	• • constitués par des dispositifs électriques ou électroniques [3]	15/02	• avec possibilité d'ajouter ou de retirer une quantité voulue du produit pour obtenir le poids net désiré (moyens de remplissage au goutte à goutte pour appareils de pesée automatiques de doses G01G 13/04)
11/18	• • • effectuant un comptage numérique [3]	15/04	• avec possibilité d'ajouter ou de retirer une quantité voulue du produit pour obtenir le poids brut désiré (moyens de remplissage au goutte à goutte pour appareils de pesée automatiques de doses G01G 13/04)
11/20	• • constitués par des dispositifs mécaniques [3]	17/00	Appareils ou méthodes pour peser un produit ayant une forme ou des propriétés particulières (détermination du poids par mesure du volume G01F)
13/00	Appareils de pesée avec remplissage ou vidange automatiques pour peser des quantités données d'un produit (pour peser un produit dont l'écoulement est continu G01G 11/00; pesées de contrôle G01G 15/00; pour les fluides G01G 17/04; pour le dosage au poids de produits à mélanger G01G 19/22; pour peser par combinaison G01G 19/387) [5]	17/02	• pour peser un produit en forme de filament ou de feuille
13/02	• Moyens pour charger automatiquement des plateaux de pesée ou d'autres récipients, p.ex. récipients à jeter après usage, l'opération étant commandée par le mécanisme de pesée	17/04	• pour peser des fluides, p.ex. des gaz, des produits pâteux
13/04	• • comportant des moyens de remplissage au goutte à goutte commandés par le mécanisme de pesée, permettant de remplir complètement le récipient au poids voulu	17/06	• • et ayant les moyens de commander le remplissage ou la vidange
13/06	• • • dans lesquels le remplissage principal est assuré par gravité à partir d'une trémie ou d'une glissière	17/08	• pour peser du béton
13/08	• • • dans lesquels le remplissage principal est assuré par des moyens de transport mécaniques, p.ex. transporteurs à bande ou transporteurs à mouvement vibratoire	19/00	Appareils ou méthodes de pesée adaptés à des fins particulières non prévues dans les groupes G01G 11/00-G01G 17/00
13/10	• • • dans lesquels le remplissage principal est assuré par des moyens de transport pneumatiques, p.ex. remplissage par coulée d'un produit granulaire	19/02	• pour peser des objets à roues ou roulants, p.ex. des véhicules
13/12	• • Aménagements pour corriger l'excédent de produit au moment de l'arrêt du remplissage, c. à d. la quantité de produit encore en train de tomber du système de remplissage au moment où l'appareil de pesée arrête le système de remplissage	19/03	• • pour peser pendant le mouvement (G01G 19/04, G01G 19/07 ont priorité) [3]
13/14	• • Aménagements pour déterminer ou compenser la tare d'un récipient vide, p.ex. un récipient à jeter après usage	19/04	• • pour peser des véhicules de chemin de fer
13/16	• Moyens pour vidanger automatiquement des récipients de pesée, l'opération étant commandée par le mécanisme de pesée	19/06	• • • sur rails aériens
		19/07	• • pour peser des avions
		19/08	• pour incorporation dans des véhicules
		19/10	• • ayant des dispositifs à fluide sensibles au poids
		19/12	• • ayant des dispositifs électriques sensibles au poids
		19/14	• pour peser des charges suspendues (G01G 3/00 a priorité)
		19/16	• • ayant des dispositifs à fluide sensibles au poids
		19/18	• • ayant des dispositifs électriques sensibles au poids
		19/20	• • pour peser des charges non équilibrées

- 19/22 • pour le dosage de produits par pesée avant de les mélanger
- 19/24 • • utilisant un appareil de pesée unique
- 19/26 • • • combiné avec plusieurs fléaux pourvus de contrepoids
- 19/28 • • • ayant des dispositifs à fluide sensibles au poids
- 19/30 • • • ayant des dispositifs électriques sensibles au poids
- 19/32 • • utilisant plusieurs appareils de pesée
- 19/34 • • avec des moyens de commande électriques
- 19/36 • • avec des moyens de commande mécaniques
- 19/38 • • commandés par un programme, p.ex. par un ruban perforé
- 19/387 • pour peser par combinaison, c. à d. en choisissant une combinaison d'articles dont le poids total ou le nombre est le plus proche d'une valeur désirée [5]
- 19/393 • • utilisant plusieurs unités de pesage [5]
- 19/40 • avec dispositions pour indiquer, enregistrer ou calculer un prix ou d'autres quantités dépendant du poids (moyens indicateurs pour appareils de pesée G01G 23/18; moyens d'enregistrement pour appareils de pesée G01G 23/18)
- 19/41 • • utilisant des moyens de calcul mécaniques
- 19/413 • • utilisant des moyens de calcul électromécaniques ou électroniques
- 19/414 • • • utilisant uniquement des moyens de calcul électroniques [5]
- 19/415 • • • • combinés à des moyens d'enregistrement [5]
- 19/417 • • avec dispositions pour contrôler la partie calculatrice de la balance
- 19/42 • • pour compter par pesée (G01G 19/387 a priorité) [5]
- 19/44 • pour peser des personnes
- 19/46 • • Balances à ressort spécialement adaptées à cette fin
- 19/48 • • Balances à pendule spécialement adaptées à cette fin
- 19/50 • • ayant des dispositifs de mesure supplémentaires, p.ex. pour mesurer la taille
- 19/52 • Appareils de pesée combinés avec d'autres objets, p.ex. avec de l'ameublement (avec des cannes A45B 3/08)
- 19/54 • • combinés avec des garnitures de bureau ou des coupe-papiers
- 19/56 • • combinés avec des poignées d'outils ou des ustensiles de ménage
- 19/58 • • combinés avec des poignées de valise ou de malle
- 19/60 • • combinés avec du matériel pour la pêche, p.ex. avec des cannes à pêche
- 19/62 • Appareils de pesée indiquant qu'un poids déterminé n'est pas atteint ou qu'il est dépassé [3]
- 19/64 • Appareils de pesée donnant une indication en pourcentage, c. à d. exprimant le poids en pourcentage d'un poids prédéterminé ou d'un poids initial [3]
- 21/00 Parties constitutives des appareils de pesée**
- 21/02 • Aménagements de paliers
- 21/04 • • de paliers en arêtes de couteau
- 21/06 • • de paliers à billes ou à rouleaux
- 21/07 • • de paliers à lame flexible [3]
- 21/08 • • Supports de palier ou moyens de réglage pour ceux-ci
- 21/10 • • Suspensions flottantes; Aménagements d'amortisseurs
- 21/12 • • Dispositifs pour prévenir un dérangement
- 21/14 • Fléaux
- 21/16 • • de construction composite; Liaisons entre différents fléaux
- 21/18 • Articulation de liaison entre le fléau et le plateau de pesée
- 21/20 • • pour les appareils de pesée de précision
- 21/22 • Plateaux de pesée ou autres récipients de pesée; Plates-formes de pesée
- 21/23 • Supports ou suspensions de plates-formes de pesée (G01G 21/24 a priorité) [3]
- 21/24 • Guides ou articulations pour assurer un déplacement parallèle des plateaux de pesée
- 21/26 • Contrepoids; Poids; Séries de poids; Supports pour poids
- 21/28 • Bâtis; Cages
- 21/30 • Moyens pour empêcher la contamination par la poussière
- 23/00 Dispositifs accessoires pour appareils de pesée**
- 23/01 • Essai ou calibrage des appareils de pesée [3]
- 23/02 • Mécanismes de dégagement; Mécanismes de blocage
- 23/04 • • pour appareils de pesée de précision
- 23/06 • Moyens pour amortir les oscillations, p.ex. de fléaux de pesée
- 23/08 • • au moyen d'un fluide
- 23/10 • • par des moyens électriques ou magnétiques
- 23/12 • • spécialement adaptés pour empêcher des oscillations dues au mouvement de la charge
- 23/14 • Dispositifs pour déterminer le poids de la tare ou pour annuler la tare par remise à zéro, p.ex. par une opération mécanique (en corrélation avec un chargement automatique G01G 13/14)
- 23/16 • • par une opération électrique ou magnétique
- 23/18 • Dispositifs indicateurs, p.ex. pour indication à distance; Dispositifs enregistreurs; Echelles, p.ex. graduées
- 23/20 • • indiquant le poids par des moyens mécaniques
- 23/22 • • • combinés avec des indicateurs de prix
- 23/24 • • • comportant des échelles logarithmiques
- 23/26 • • • Commande de l'organe indicateur, p.ex. amplificateurs mécaniques
- 23/28 • • • comportant des repères de secours ou de mémoire
- 23/30 • • • avec des moyens d'éclairage de la graduation
- 23/32 • • indiquant le poids par des moyens de projection optique
- 23/34 • • • combinés avec des indicateurs de prix
- 23/35 • • indiquant le poids par enregistrement photographique
- 23/36 • • indiquant le poids par des moyens électriques, p.ex. par utilisation de cellules photo-électriques
- 23/365 • • • impliquant une comparaison avec une valeur de comparaison (G01G 23/37 a priorité) [3]
- 23/37 • • • impliquant un comptage numérique
- 23/375 • • • pendant le déplacement d'un élément codé [3]
- 23/38 • • Dispositifs d'enregistrement ou de codage spécialement adaptés pour appareils de pesée
- 23/40 • • • à fonctionnement mécanique
- 23/42 • • • à fonctionnement électrique
- 23/44 • • • • Dispositifs de codage à cet effet [3]
- 23/46 • • • Dispositifs s'opposant à l'enregistrement tant que le mécanisme de pesée n'est pas parvenu à l'état de repos [3]

23/48 • Aménagements pour compenser les variations de

température (G01G 1/14, G01G 1/42, G01G 3/18 ont priorité) [3]

G01H MESURE DES VIBRATIONS MÉCANIQUES OU DES ONDES ULTRASONORES, SONORES OU INFRASONORES [4]

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre la production et la mesure simultanée des vibrations mécaniques.
2. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

PRINCIPE DE LA MESURE

Par conduction directe; détection dans un fluide; radiation; par détection de changements des propriétés électriques ou magnétiques..... 1/00, 3/00, 9/00, 11/00

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES MESURÉES

Vitesse de propagation; temps de réverbération; fréquence de résonance; impédance mécanique ou acoustique..... 5/00, 7/00, 13/00, 15/00

<p>1/00 Mesure des vibrations dans des solides en utilisant la conduction directe au détecteur (G01H 9/00, G01H 11/00 ont priorité)</p> <p>1/04 • les vibrations étant transversales par rapport à la direction de propagation</p> <p>1/06 • • Fréquence</p> <p>1/08 • • Amplitude</p> <p>1/10 • les vibrations étant torsionnelles</p> <p>1/12 • les vibrations étant longitudinales ou non spécifiées [4]</p> <p>1/14 • • Fréquence [4]</p> <p>1/16 • • Amplitude [4]</p> <p>3/00 Mesure des vibrations en utilisant un détecteur dans un fluide (G01H 7/00, G01H 9/00, G01H 11/00 ont priorité)</p> <p>3/04 • Fréquence</p> <p>3/06 • • par des moyens électriques</p> <p>3/08 • • Analyse des fréquences présentes dans des vibrations complexes, p.ex. en comparant les harmoniques présentes</p> <p>3/10 • Amplitude; Puissance</p> <p>3/12 • • par des moyens électriques (G01H 3/14 a priorité) [2]</p> <p>3/14 • • Mesure de l'amplitude moyenne; Mesure de la puissance moyenne; Mesure de l'intégrale dans le temps de la puissance [2]</p>	<p>5/00 Mesure de la vitesse de propagation des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores</p> <p>7/00 Mesure du temps de réverbération</p> <p>9/00 Mesure des vibrations mécaniques ou des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores en utilisant des moyens sensibles aux radiations, p.ex. des moyens optiques</p> <p>11/00 Mesure des vibrations mécaniques ou des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores par détection des changements dans les propriétés électriques ou magnétiques</p> <p>11/02 • par des moyens magnétiques, p.ex. la réductance [4]</p> <p>11/04 • • utilisant des dispositifs magnétostrictifs [4]</p> <p>11/06 • par des moyens électriques [4]</p> <p>11/08 • • utilisant des dispositifs piézo-électriques [4]</p> <p>13/00 Mesure de la fréquence de résonance</p> <p>15/00 Mesure de l'impédance mécanique ou acoustique [3]</p> <p>17/00 Mesure des vibrations mécaniques ou des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [4]</p>
--	--

G01J MESURE DE L'INTENSITÉ, DE LA VITESSE, DU SPECTRE, DE LA POLARISATION, DE LA PHASE OU DES CARACTÉRISTIQUES D'IMPULSIONS DE LUMIÈRE INFRAROUGE, VISIBLE OU ULTRAVIOLETTE; COLORIMÉTRIE; PYROMÉTRIE DES RADIATIONS [2]

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre la détection de la présence ou de l'absence de lumière infrarouge, visible ou ultraviolette, non prévue ailleurs.
2. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

PHOTOMÉTRIE; PYROMÉTRIE..... 1/00, 5/00

SPECTROMÉTRIE; MESURE: DE LA POLARISATION; DE LA VITESSE; DE LA PHASE; DES

IMPULSIONS..... 3/00, 4/00, 7/00, 9/00, 11/00

1/00	Photométrie, p.ex. posemètres photographiques (spectrophotométrie G01J 3/00; spécialement adaptée à la pyrométrie des radiations G01J 5/00)	3/08	• • Systèmes pour la commutation de faisceaux
1/02	• Parties constitutives	3/10	• • Aménagements de sources lumineuses spécialement adaptées à la spectrométrie ou à la colorimétrie
1/04	• • Pièces optiques ou mécaniques	3/12	• Production du spectre; Monochromateurs
1/06	• • • réduisant l'angle de la lumière incidente	3/14	• • en utilisant des éléments réfringents, p.ex. prisme (G01J 3/18, G01J 3/26 ont priorité)
1/08	• • Agencements des sources lumineuses spécialement adaptées à la photométrie	3/16	• • • avec autocollimation
1/10	• par comparaison avec une lumière de référence ou avec une valeur électrique de référence	3/18	• • en utilisant des éléments diffractants, p.ex. réseaux
1/12	• • en utilisant des moyens entièrement visuels (G01J 1/20 a priorité)	3/20	• • • Spectromètres à cercle de Rowland
1/14	• • • en utilisant une comparaison avec une surface de brillance étalonnée	3/22	• • • Spectromètres à miroir de Littrow
1/16	• • en utilisant des détecteurs électriques de radiations (G01J 1/20 a priorité)	3/24	• • • en utilisant des réseaux profilés de façon à favoriser un ordre particulier
1/18	• • • en utilisant une comparaison avec une valeur électrique de référence	3/26	• • en utilisant une réflexion multiple, p.ex. interféromètre de Fabry-Perot, filtre à interférences variables
1/20	• • l'intensité de la valeur mesurée ou de référence étant modifiée jusqu' à égalisation de leurs effets au niveau du détecteur, p.ex. en faisant varier l'angle d'incidence	3/28	• Etude du spectre (en utilisant des filtres de couleur G01J 3/51) [4]
1/22	• • • en utilisant un élément variable sur le trajet de la lumière, p.ex. un filtre, des moyens polariseurs (G01J 1/34 a priorité)	3/30	• • Mesure de l'intensité des raies spectrales directement sur le spectre lui-même (G01J 3/42, G01J 3/44 ont priorité)
1/24	• • • • en utilisant des détecteurs électriques de radiations	3/32	• • • en étudiant des bandes d'un spectre successivement à l'aide d'un détecteur unique
1/26	• • • • adaptés en vue d'une variation automatique de la valeur mesurée ou de référence	3/36	• • • Etude de deux ou plusieurs bandes d'un spectre à l'aide de détecteurs distincts
1/28	• • • en utilisant une variation d'intensité ou de distance de la source (G01J 1/34 a priorité)	3/40	• • Mesure de l'intensité des raies spectrales par détermination de la densité d'une photographie du spectre; Spectrographie (G01J 3/42, G01J 3/44 ont priorité) [4]
1/30	• • • • en utilisant des détecteurs électriques de radiations	3/42	• • Spectrométrie d'absorption; Spectrométrie à double faisceau; Spectrométrie par scintillement; Spectrométrie par réflexion (dispositions pour la commutation de faisceaux G01J 3/08) [4]
1/32	• • • • adaptés en vue d'une variation automatique de la valeur mesurée ou de référence	3/427	• • • Spectrométrie à double longueur d'onde [4]
1/34	• • • en utilisant des trajets de la lumière distincts utilisés alternativement ou successivement, p.ex. scintillement	3/433	• • • Spectrométrie par modulation; Spectrométrie par dérivation [4]
1/36	• • • • en utilisant des détecteurs électriques de radiations	3/44	• • Spectrométrie Raman; Spectrométrie par diffusion [4]
1/38	• en utilisant des moyens entièrement visuels (G01J 1/10 a priorité)	3/443	• • Spectrométrie par émission [4]
1/40	• • en utilisant un seuil de visibilité ou un effet d'extinction	3/447	• • Spectrométrie par polarisation [4]
1/42	• en utilisant des détecteurs électriques de radiations (pièces optiques ou mécaniques G01J 1/04; par comparaison avec une lumière de référence ou une valeur électrique G01J 1/10)	3/45	• • Spectrométrie par interférence [4]
1/44	• • Circuits électriques	3/453	• • • par corrélation des amplitudes [4]
1/46	• • • utilisant une capacité	3/457	• • Spectrométrie par corrélation, p.ex. d'intensité (G01J 3/453 a priorité) [4]
1/48	• en utilisant des effets chimiques	3/46	• Mesure de couleur; Dispositifs de mesure de couleur, p.ex. colorimètres (mesure de la température de couleur G01J 5/60) [4]
1/50	• • en utilisant un changement de couleur d'un indicateur, p.ex. actinomètre	3/50	• • en utilisant des détecteurs électriques de radiations [4]
1/52	• • en utilisant des effets photographiques	3/51	• • • en utilisant des filtres de couleur [4]
1/54	• • par observation de photo-réactions entre des gaz	3/52	• • en utilisant des échelles de couleurs
1/56	• en utilisant la pression de radiation ou un effet de radiomètre	4/00	Mesure de la polarisation de la lumière [2]
1/58	• en utilisant une luminescence produite par la lumière	4/02	• Polarimètres du type à champs séparés; Polarimètres du type à pénombre [2]
1/60	• en mesurant la pupille de l'œil	4/04	• Polarimètres utilisant des moyens de détection électriques (G01J 4/02 a priorité) [2]
3/00	Spectrométrie; Spectrophotométrie; Monochromateurs; Mesure de la couleur [4]	5/00	Pyrométrie des radiations
3/02	• Parties constitutives	5/02	• Détails
3/04	• • Systèmes de fentes	5/04	• • Boîtiers
3/06	• • Systèmes de balayage	5/06	• • Dispositions pour éliminer les effets des radiations perturbatrices
		5/08	• • Particularités optiques
		5/10	• en utilisant des détecteurs électriques de radiations

5/12	• • en utilisant des éléments thermo-électriques, p.ex. des thermocouples	5/46	• en utilisant la pression de radiation ou un effet de radiomètre
5/14	• • • Particularités électriques	5/48	• en utilisant des moyens entièrement visuels
5/16	• • • • Aménagements relatifs à la jonction froide; Compensation de l'influence de la température ambiante ou d'autres variables	5/50	• en utilisant les techniques spécifiées dans les sous-groupes suivants
5/18	• • • • Adaptation particulière en vue de l'indication ou de l'enregistrement	5/52	• • utilisant la comparaison avec des sources de référence, p.ex. pyromètre à disparition de filament
5/20	• • en utilisant des éléments résistants, thermorésistants ou semi-conducteurs sensibles aux radiations	5/54	• • • Particularités optiques
5/22	• • • Particularités électriques	5/56	• • • Particularités électriques
5/24	• • • • Utilisation d'un circuit spécialement adapté, p.ex. d'un circuit en pont	5/58	• • utilisant l'absorption; utilisant la polarisation; utilisant un effet d'extinction
5/26	• • • • Adaptation particulière en vue de l'indication ou de l'enregistrement	5/60	• • utilisant la détermination de la température de couleur
5/28	• • en utilisant des cellules photo-émisives, photo-conductrices ou photo-voltaïques	5/62	• • utilisant des moyens pour hacher périodiquement la lumière
5/30	• • • Particularités électriques	7/00	Mesure de la vitesse de la lumière
5/32	• • • • Adaptation particulière en vue de l'indication ou de l'enregistrement	9/00	Mesure du déphasage des rayons lumineux; Recherche du degré de cohérence; Mesure de la longueur d'onde des rayons lumineux (spectrométrie G01J 3/00) [3]
5/34	• • en utilisant des capacités	9/02	• par des méthodes interférométriques [3]
5/36	• • en utilisant l'ionisation de gaz	9/04	• par battement de deux ondes de même origine mais décalées en fréquence et par mesure du déphasage de l'onde basse fréquence obtenue [3]
5/38	• en utilisant l'allongement ou la dilatation de solides ou de fluides	11/00	Mesure des caractéristiques d'impulsions lumineuses individuelles ou de trains d'impulsions lumineuses [5]
5/40	• • en utilisant des éléments bimétalliques		
5/42	• • en utilisant des cellules Golay		
5/44	• • en utilisant la variation d'une fréquence de résonance, p.ex. d'un cristal piézo-électrique		

G01K MESURE DES TEMPÉRATURES; MESURE DES QUANTITÉS DE CHALEUR; ÉLÉMENTS THERMOSENSIBLES NON PRÉVUS AILLEURS (pyrométrie des radiations G01J 5/00)

Note(s)

- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "thermomètre" couvre les éléments thermosensibles non prévus dans d'autres sous-classes.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

MESURE DES TEMPÉRATURES

caractérisée par le principe de fonctionnement.....5/00, 7/00, 9/00, 11/00

Thermomètres donnant une indication autre que la valeur instantanée.....3/00

Détails des thermomètres non spécialement adaptés à des types particuliers de thermomètres.....1/00

Adaptations des thermomètres à des buts spécifiques.....13/00

Essais et étalonnage des thermomètres.....15/00

MESURE DES QUANTITÉS DE CHALEUR; ESSAIS ET ÉTALONNAGE DES CALORIMÈTRES.....17/00, 19/00

1/00	Détails des thermomètres non spécialement adaptés à des types particuliers de thermomètres (circuits pour réduire l'inertie thermique G01K 7/42) [6]	1/16	• Dispositions particulières pour conduire la chaleur de l'objet à l'élément sensible
1/02	• Applications particulières des moyens d'indication ou d'enregistrement, p.ex. pour indication à distance	1/18	• • pour réduire l'inertie thermique
1/04	• • Echelles	1/20	• Compensation des effets des variations de température autres que celles à mesurer, p.ex. variations de la température ambiante
1/06	• • • Dispositions pour faciliter la lecture, p.ex. éclairage, verre grossissant	1/22	• • au moyen d'un fluide contenu dans un corps creux ayant des parties qui sont déformables ou déplaçables sous l'effet de la pression développée par le fluide
1/08	• Dispositifs de protection, p.ex. habillages	1/24	• • au moyen de plaques ou de bandes composées, p.ex. bilames
1/10	• • pour prévenir les dommages d'origine chimique	1/26	• Compensation des effets des variations de pression
1/12	• • pour prévenir les dommages dus aux surcharges thermiques		
1/14	• Supports; Dispositifs de fixation; Montage des thermomètres en des endroits particuliers		

- 3/00 Thermomètres donnant une indication autre que la valeur instantanée de la température** (G01K 7/42 a priorité) [6]
- 3/02 • fournissant des valeurs moyennes; fournissant des valeurs intégrées
 - 3/04 • • par rapport au temps
 - 3/06 • • par rapport à l'espace
 - 3/08 • fournissant des différences de valeurs; fournissant des valeurs différenciées
 - 3/10 • • par rapport au temps, p.ex. réagissant uniquement à une variation rapide de température
 - 3/12 • • basés sur la dilatation ou la contraction de matériaux
 - 3/14 • • par rapport à l'espace
- 5/00 Mesure de la température basée sur la dilatation ou la contraction d'un matériau** (G01K 9/00 a priorité; donnant une indication autre que la valeur instantanée de la température G01K 3/00)
- 5/02 • le matériau étant un liquide (G01K 5/32 a priorité)
 - 5/04 • • Détails
 - 5/06 • • • Dispositions pour ramener en arrière la colonne de liquide
 - 5/08 • • • Tubes capillaires
 - 5/10 • • • Réservoirs pour le liquide
 - 5/12 • • • Emploi de compositions de liquide spécifiées
 - 5/14 • • le liquide déplaçant une autre colonne de liquide ou un corps solide (pour indication du maximum ou du minimum G01K 5/20)
 - 5/16 • • avec des contacts électriques
 - 5/18 • • avec des moyens de conversion électriques pour l'indication finale
 - 5/20 • • avec des moyens pour indiquer un maximum ou un minimum ou les deux (G01K 5/22 a priorité)
 - 5/22 • • avec des dispositions pour que les indications ne portent que sur quelques degrés uniquement, p.ex. thermomètre médical
 - 5/24 • • avec des dispositions pour mesurer la différence entre deux températures
 - 5/26 • • avec des dispositions pour régler le zéro de l'échelle, p.ex. thermomètre de Beckmann
 - 5/28 • le matériau étant un gaz (G01K 5/32 a priorité)
 - 5/30 • • le gaz déplaçant une colonne de liquide
 - 5/32 • le matériau étant un fluide contenu dans un corps creux ayant des parties qui sont déformables ou déplaçables sous l'effet de la pression développée par le matériau (sous l'effet de la pression provoquée par une évaporation G01K 11/04)
 - 5/34 • • le corps étant une capsule (G01K 5/36, G01K 5/42 ont priorité)
 - 5/36 • • le corps étant un ressort tubulaire, p.ex. un tube de Bourdon
 - 5/38 • • • en forme de spirale
 - 5/40 • • • en forme d'hélice
 - 5/42 • • le corps étant un soufflet
 - 5/44 • • le corps étant un cylindre avec un piston pour indication finale
 - 5/46 • • avec des moyens de conversion électriques
 - 5/48 • le matériau étant un solide
 - 5/50 • • agencé pour se dilater ou se contracter librement
 - 5/52 • • • avec des moyens de conversion électriques pour l'indication finale
 - 5/54 • • consistant en éléments reliés par pivots
 - 5/56 • • maintenu de façon que la dilatation ou la contraction provoque une déformation du solide
- 5/58 • • • le solide étant maintenu en plus d'un point, p.ex. tige, plaque, diaphragme (G01K 5/62 a priorité)
- 5/60 • • • • le corps étant un fil ou un ruban flexible
- 5/62 • • • le corps solide étant formé de bandes ou de plaques composées, p.ex. bilames
- 5/64 • • • • Détails du système composé
- 5/66 • • • • Emploi de la composition des composants du système
- 5/68 • • • • • Forme du système
- 5/70 • • • • spécialement adapté pour l'indication ou l'enregistrement
- 5/72 • • • • • avec des moyens de transmission électriques pour l'indication finale
- 7/00 Mesure de la température basée sur l'utilisation d'éléments électriques ou magnétiques directement sensibles à la chaleur** (donnant des résultats autres que la valeur instantanée de la température G01K 3/00)
- 7/01 • utilisant des éléments semi-conducteurs à jonctions PN (G01K 7/02, G01K 7/16, G01K 7/30 ont priorité) [6]
 - 7/02 • utilisant des éléments thermo-électriques, p.ex. thermocouples
 - 7/04 • • l'objet à mesurer ne formant pas l'un des matériaux thermo-électriques
 - 7/06 • • • les matériaux thermo-électriques étant disposés l'un à l'intérieur de l'autre avec la jonction à une extrémité exposée à l'objet, p.ex. du genre à gaine
 - 7/08 • • l'objet à mesurer formant l'un des matériaux thermo-électriques, p.ex. du genre en pointe
 - 7/10 • • Dispositions pour compenser les variables auxiliaires, p.ex. la longueur des conducteurs
 - 7/12 • • • Dispositions relatives à la jonction froide, p.ex. empêchant l'influence de la température de l'air environnant
 - 7/13 • • • • Circuits de compensation de jonction froide [6]
 - 7/14 • • Dispositions pour modifier la caractéristique de sortie, p.ex. linéarisation
 - 7/16 • utilisant des éléments résistifs
 - 7/18 • • l'élément étant une résistance linéaire, p.ex. un thermomètre à résistance de platine (G01K 7/26 a priorité)
 - 7/20 • • • dans un circuit spécialement adapté, p.ex. un circuit en pont
 - 7/21 • • • • pour modifier la caractéristique de sortie, p.ex. linéarisation [6]
 - 7/22 • • l'élément étant une résistance non linéaire, p.ex. une thermistance (G01K 7/26 a priorité)
 - 7/24 • • • dans un circuit spécialement adapté, p.ex. un circuit en pont
 - 7/25 • • • • pour modifier la caractéristique de sortie, p.ex. linéarisation [6]
 - 7/26 • • l'élément étant un électrolyte
 - 7/28 • • • dans un circuit spécialement adapté, p.ex. un circuit en pont
 - 7/30 • utilisant le bruit thermique de résistance ou de conducteurs
 - 7/32 • utilisant la variation de la fréquence de résonance d'un cristal
 - 7/34 • utilisant des éléments capacitifs
 - 7/36 • utilisant des éléments magnétiques, p.ex. des aimants, des bobines
 - 7/38 • • les variations de température agissant sur la perméabilité magnétique

7/40	• utilisant l'ionisation de gaz	13/02	• pour mesurer la température de fluides en mouvement ou de matériaux granulaires capables de s'écouler
7/42	• Circuits pour réduire l'inertie thermique; Circuits pour prévoir la valeur stationnaire de la température [6]	13/04	• pour mesurer la température de corps solides en mouvement
9/00	Mesure de la température basée sur les mouvements provoqués par une redistribution de poids, p.ex. thermomètre basculant (ne donnant pas une valeur instantanée de la température G01K 3/00)	13/06	• • en mouvement linéaire
11/00	Mesure de la température basée sur les variations physiques ou chimiques, n'entrant pas dans les groupes G01K 3/00, G01K 5/00, G01K 7/00 ou G01K 9/00	13/08	• • en mouvement rotatif
11/02	• utilisant l'évaporation ou la sublimation, p.ex. en observant l'ébullition	13/10	• pour mesurer la température à l'intérieur de matériaux empilés ou entassés (avec dispositions particulières pour conduire la chaleur de l'objet à l'élément sensible G01K 1/16)
11/04	• • d'un matériau contenu dans un corps creux ayant des parties qui sont déformables ou déplaçables sous l'effet de la pression développée par la vapeur	13/12	• combinés avec des dispositifs d'échantillonnage pour mesurer les températures des échantillons du matériau
11/06	• utilisant la fusion, la congélation ou le ramollissement	15/00	Essai ou étalonnage des thermomètres
11/08	• • de corps d'essai consommables, p.ex. cône	17/00	Mesure d'une quantité de chaleur
11/10	• utilisant l'agglomération	17/02	• Calorimètres utilisant le transport d'une substance indicatrice, p.ex. calorimètres à évaporation
11/12	• utilisant le changement de couleur ou de translucidité (G01K 11/32 a priorité) [6]	17/04	• Calorimètres utilisant des méthodes de compensation
11/14	• • de matériaux inorganiques	17/06	• Mesure d'une quantité de chaleur transportée par des milieux en écoulement, p.ex. dans les systèmes de chauffage (G01K 17/02, G01K 17/04 ont priorité)
11/16	• • de matériaux organiques	17/08	• • basée sur la mesure d'une différence de température
11/18	• • de matériaux qui changent la translucidité	17/10	• • • entre un point d'entrée et un point de sortie, combinée avec la mesure du débit de l'écoulement d'un milieu
11/20	• utilisant des matériaux thermo-luminescents (G01K 11/32 a priorité) [6]	17/12	• • • • Indication directe du produit de l'écoulement par la différence de température
11/22	• utilisant la mesure d'effets acoustiques	17/14	• • • • • en utilisant des moyens mécaniques pour les deux mesures
11/24	• • de la vitesse du son	17/16	• • • • • en utilisant des moyens électriques pour les deux mesures
11/26	• • de fréquences de résonance	17/18	• • • • • en utilisant des moyens électriques pour une mesure et des moyens mécaniques pour l'autre mesure
11/28	• utilisant les mesures de la densité	17/20	• • • de part et d'autre d'une surface radiante, combinée avec une détermination du coefficient de transmission de la chaleur
11/30	• utilisant la mesure de l'effet d'un matériau sur un rayonnement X, un rayonnement gamma ou un rayonnement corpusculaire [5]	19/00	Essai ou étalonnage des calorimètres
11/32	• utilisant des changements dans la transmission, la diffusion ou la fluorescence dans des fibres optiques [6]		
13/00	Adaptations de thermomètres à des buts spécifiques		
G01L	MESURE DES FORCES, DES CONTRAINTES, DES COUPLES, DU TRAVAIL, DE LA PUISSANCE MÉCANIQUE, DU RENDEMENT MÉCANIQUE OU DE LA PRESSION DES FLUIDES (pesée G01G) [4]		

Note(s)

Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

MESURE DES FORCES, DES CONTRAINTES, DES COUPLES, DU TRAVAIL, DE LA PUISSANCE OU DES RENDEMENT MÉCANIQUES	
Méthodes générales; appareils adaptés à des buts particuliers.....	1/00, 3/00, 5/00
MESURE DES PRESSIONS DE FLUIDE	
Principe d'action des appareils.....	7/00, 9/00, 11/00
Mesures particulières des pressions.....	13/00, 15/00
Détails des appareils ou accessoires.....	19/00
ADAPTATIONS PARTICULIÈRES DES APPAREILS	
Mesure de la pression des corps gonflables.....	17/00
Mesure du vide.....	21/00
INDICATEURS DE CHANGEMENTS RAPIDES, EN PARTICULIER DANS LE FONCTIONNEMENT DES MACHINES À FLUIDE.....	23/00
ESSAI OU ÉTALONNAGE.....	25/00, 27/00

1/00 Mesure des forces ou des contraintes, en général
(mesure de la force produite par un choc G01L 5/00) [4]

- 1/02 • par des moyens hydrauliques ou pneumatiques
- 1/04 • en mesurant la déformation élastique de jauges, p.ex. de ressorts
- 1/06 • en mesurant la déformation permanente de jauges, p.ex. de corps comprimés
- 1/08 • par l'emploi de forces d'équilibrage
- 1/10 • en mesurant les variations de fréquence d'éléments vibrants soumis à une contrainte, p.ex. de cordes tendues (en utilisant des jauges de contrainte à résistance G01L 1/22)
- 1/12 • en mesurant les variations des propriétés magnétiques d'un matériau, résultant de l'application d'un effort
- 1/14 • en mesurant les variations de la capacité ou de l'inductance des éléments électriques, p.ex. en mesurant les variations de fréquence des oscillateurs électriques
- 1/16 • en utilisant les propriétés des dispositifs piézo-électriques
- 1/18 • en utilisant des propriétés des matériaux piézo-résistants, c. à d. des matériaux dont la résistance ohmique varie suivant les modifications de la grandeur ou de la direction de la force appliquée au matériau
- 1/20 • en mesurant les variations de la résistance ohmique des matériaux solides ou des fluides conducteurs de l'électricité (des matériaux piézo-résistants G01L 1/18); en faisant usage des cellules électrocinétiques, c. à d. des cellules contenant un liquide, dans lesquelles un potentiel électrique est produit ou modifié par l'application d'une contrainte
- 1/22 • • en utilisant des jauges de contrainte à résistance
- 1/24 • en mesurant les variations des propriétés optiques du matériau quand il est soumis à une contrainte, p.ex. par l'analyse des contraintes par photo-élasticité
- 1/25 • par l'utilisation de rayonnement (ondes ou particules), p.ex. rayons X, neutrons (G01L 1/24 a priorité) [4]
- 1/26 • Mesures auxiliaires prises, ou dispositifs utilisés en liaison avec le mesurage des forces, p.ex. pour empêcher l'influence des composantes transversales de la force, pour empêcher la surcharge

3/00 Mesure du couple, du travail, de la puissance ou du rendement mécanique en général

- 3/02 • Dynamomètres de transmission rotatifs
- 3/04 • • dans lesquels l'élément transmettant le couple comporte un arbre élastique en torsion
- 3/06 • • • impliquant des moyens mécaniques d'indication
- 3/08 • • • impliquant des moyens optiques d'indication
- 3/10 • • • impliquant des moyens électriques ou magnétiques d'indication
- 3/12 • • • • impliquant des moyens photo-électriques
- 3/14 • • dans lesquels l'élément transmettant le couple est autre qu'un arbre élastique en torsion
- 3/16 • Dynamomètres d'absorption rotatifs, p.ex. du type frein
- 3/18 • • actionnés mécaniquement
- 3/20 • • actionnés par un fluide
- 3/22 • • actionnés électriquement ou magnétiquement
- 3/24 • Dispositifs pour déterminer la valeur de la puissance, p.ex. en mesurant et en multipliant simultanément les valeurs du couple par le nombre de tours par unité de temps, en multipliant les valeurs de la force de traction ou propulsive par la vitesse
- 3/26 • Dispositifs pour mesurer le rendement, c. à d. le rapport de la puissance de sortie à celle d'entrée

5/00 Appareils ou méthodes pour la mesure des forces, p.ex. de la force produite par un choc, pour la mesure du travail, de la puissance mécanique ou du couple, adaptés à des buts particuliers

- 5/03 • pour mesurer la force de rappel des attaches de sécurité des skis
- 5/04 • pour mesurer la tension dans les cordages, les câbles, les fils métalliques, les courroies, les bandes ou organes élastiques analogues
- 5/06 • • en utilisant des moyens mécaniques
- 5/08 • • en utilisant des moyens hydrauliques
- 5/10 • • en utilisant des moyens électriques
- 5/12 • pour la mesure de la poussée axiale d'un arbre tournant, p.ex. matériel de propulsion
- 5/13 • pour la mesure de la puissance de traction ou propulsive des véhicules
- 5/14 • pour la mesure de la force des explosions; pour la mesure de l'énergie des projectiles
- 5/16 • pour la mesure de plusieurs composantes de la force
- 5/18 • pour la mesure des rapports de forces
- 5/20 • pour la mesure de la poussée latérale des roues
- 5/22 • pour la mesure de la force appliquée aux organes de commande, p.ex. organes de commande des véhicules, détentes
- 5/24 • pour déterminer la valeur du couple ou du moment de torsion pour le serrage d'un écrou ou d'un autre organe soumis à une contrainte analogue
- 5/26 • pour déterminer la caractéristique de couple en fonction du nombre de tours par unité de temps
- 5/28 • pour l'essai des freins

Mesure de la pression des fluides**7/00 Mesure de la pression permanente ou quasi permanente d'un fluide ou d'un matériau solide fluent par des éléments mécaniques ou hydrauliques sensibles à la pression** (transmission ou indication par des moyens électriques ou magnétiques du déplacement des éléments mécaniques sensibles à la pression G01L 9/00; mesure des différences entre deux ou plusieurs valeurs de la pression G01L 13/00; mesure simultanée de deux ou de plusieurs valeurs de la pression G01L 15/00)

- 7/02 • sous forme de jauges, élastiquement déformables
- 7/04 • • sous forme de tubes élastiques, déformables, p.ex. manomètres de Bourdon
- 7/06 • • du type à soufflets
- 7/08 • • du type à diaphragme élastique
- 7/10 • • du type à capsule
- 7/12 • • • avec une chambre à vide; Baromètres anéroïdes
- 7/14 • • • • avec des moyens de remise à zéro
- 7/16 • sous forme de pistons
- 7/18 • en utilisant un liquide comme milieu sensible à la pression, p.ex. des jauges à colonne de liquide
- 7/20 • • comportant une chambre fermée au-dessus du niveau de liquide, cette chambre étant sous vide ou contenant un gaz à basse pression; Baromètres à liquide
- 7/22 • • comportant des flotteurs, p.ex. cloches flottantes
- 7/24 • • comportant des balances sous forme d'anneaux partiellement remplis de liquide

9/00	Mesure de la pression permanente, ou quasi permanente d'un fluide ou d'un matériau solide fluent par des éléments électriques ou magnétiques sensibles à la pression; Transmission ou indication par des moyens électriques ou magnétiques du déplacement des éléments mécaniques sensibles à la pression, utilisés pour mesurer la pression permanente ou quasi permanente d'un fluide ou d'un matériau solide fluent (mesure des différences entre deux ou plusieurs valeurs de la pression G01L 13/00; mesure simultanée de deux ou de plusieurs valeurs de la pression G01L 15/00)	19/08	• Moyens pour l'indication ou l'enregistrement, p.ex. pour l'indication à distance
		19/10	• • mécaniques
		19/12	• • Dispositifs d'alarme ou signaux
		19/14	• Boîtiers
		19/16	• Cadrons; Montage des cadrans
		21/00	Indicateurs de vide
		21/02	• ayant une chambre de compression dans laquelle le gaz dont on doit mesurer la pression est comprimé
9/02	• en faisant usage des variations de la résistance ohmique, p.ex. de potentiomètre	21/04	• • dans lesquels la chambre est fermée par un liquide; Indicateurs de vide du type MacLeod
9/04	• • de jauges de contrainte à résistance	21/06	• • • actionnés en faisant tourner ou en renversant le dispositif de mesure
9/06	• • de dispositifs piézo-résistants	21/08	• en mesurant les variations de la transmission d'ondes acoustiques à travers le milieu dont on doit mesurer la pression
9/08	• en faisant usage de dispositifs piézo-électriques	21/10	• en mesurant les variations de la conductivité calorifique du milieu dont on doit mesurer la pression
9/10	• en faisant usage des variations de l'inductance	21/12	• • Mesure des modifications de la résistance électrique des organes de mesure, p.ex. des filaments; Indicateurs de vide du type Pirani
9/12	• en faisant usage des variations de la capacité	21/14	• • en utilisant des thermocouples
9/14	• impliquant le déplacement d'aimants, p.ex. d'électro-aimants	21/16	• en mesurant la variation de la résistance de frottement des gaz
9/16	• en faisant usage des variations dans les propriétés magnétiques du matériau, résultant de l'application de la contrainte	21/18	• • en utilisant un pendule
9/18	• en faisant usage de cellules électrocinétiques, c. à d. de cellules contenant un liquide dans lesquelles un potentiel électrique est produit ou modifié par l'application de la contrainte	21/20	• • utilisant des organes oscillant autour d'un axe vertical
		21/22	• • en utilisant les effets de résonance d'un corps vibrant; Indicateurs de vide du type Klumb
11/00	Mesure de la pression permanente, ou quasi permanente d'un fluide ou d'un matériau solide fluent par des moyens non prévus dans les groupes G01L 7/00 ou G01L 9/00	21/24	• • en utilisant des organes tournants; Indicateurs de vide du type Langmuir
11/02	• par des moyens optiques [6]	21/26	• en faisant usage d'une action de radiomètre, c. à d. de la pression produite par l'impulsion des molécules passant d'un élément chaud à un élément froid; Indicateurs de vide du type Knudsen
11/04	• par des moyens acoustiques [6]	21/28	• • en utilisant des organes de mesure rotatifs en torsion
11/06	• • des moyens ultrasonores [6]	21/30	• en faisant usage des effets d'ionisation
13/00	Dispositifs ou appareils pour la mesure des différences entre deux ou plusieurs valeurs de la pression des fluides	21/32	• • en utilisant des tubes électriques à décharge à cathodes thermioniques
13/02	• en utilisant des organes ou des pistons élastiquement déformables comme éléments sensibles	21/34	• • en utilisant des tubes électriques à décharge à cathodes froides
13/04	• en utilisant des flotteurs ou des liquides comme éléments sensibles	21/36	• • en utilisant des substances radioactives
13/06	• en utilisant des éléments électriques ou magnétiques sensibles à la pression		
15/00	Dispositifs ou appareils pour la mesure simultanée de deux ou plusieurs valeurs de la pression des fluides	23/00	Dispositifs ou appareils pour la mesure ou l'indication ou l'enregistrement des changements, rapides, tels que des oscillations, de la pression des vapeurs, des gaz ou des liquides; Indicateurs pour déterminer le travail ou l'énergie des moteurs à vapeur, à combustion interne ou à autres pressions de fluides à partir de la condition du fluide moteur
17/00	Dispositifs ou appareils pour mesurer la pression des pneumatiques ou la pression dans d'autres corps gonflés	23/02	• indiquant ou enregistrant mécaniquement et comportant des ressorts chargés ou des ressorts de rappel
19/00	Détails ou accessoires des appareils pour la mesure de la pression permanente ou quasi permanente d'un milieu fluent dans la mesure où ces détails ou accessoires ne sont pas particuliers à des types particuliers de manomètres	23/04	• comportant des moyens soumis à une pression agissant en sens inverse connue
19/02	• Dispositions pour empêcher ou pour compenser les effets des inclinaisons ou de l'accélération du dispositif de mesure; Moyens de remise à zéro (pour les baromètres anéroïdes G01L 7/14)	23/06	• Indication ou enregistrement par des moyens optiques
19/04	• Moyens pour compenser les effets des variations de température	23/08	• mis en œuvre électriquement
19/06	• Moyens pour empêcher la surcharge ou l'influence délétère du milieu à mesurer sur le dispositif de mesure ou vice versa	23/10	• • par des organes sensibles à la pression du type piézo-électrique
		23/12	• • par modification de la capacité ou de l'inductance
		23/14	• • par des éléments électromagnétiques
		23/16	• • par des moyens photo-électriques

G01L

23/18	• • par des jauges de contrainte à résistance	23/30	• • Moyens pour indiquer consécutivement les positions des pistons ou des manivelles des moteurs à combustion interne en combinaison avec des indicateurs de pression
23/20	• combinés avec des planimètres ou des intégrateurs		
23/22	• pour détecter ou indiquer les cognements dans les moteurs à combustion interne; Unités comprenant des organes sensibles à la pression combinés avec des dispositifs d'allumage pour l'allumage des moteurs à combustion interne	23/32	• • Appareils spécialement adaptés pour enregistrer les variations de pression mesurées par des indicateurs
23/24	• pour mesurer la pression dans les collecteurs d'admission ou d'échappement des moteurs à combustion interne	25/00	Essai ou étalonnage des appareils pour la mesure des forces, du couple, du travail, de la puissance ou du rendement mécanique [2]
23/26	• Détails ou accessoires	27/00	Essai ou étalonnage des appareils pour la mesure de la pression des fluides [2]
23/28	• • Moyens de réfrigération	27/02	• Essai ou étalonnage des appareils indicateurs

G01M ESSAI D'ÉQUILIBRAGE STATIQUE OU DYNAMIQUE DES MACHINES, DES STRUCTURES OU DES OUVRAGES; ESSAI DES STRUCTURES, DES OUVRAGES OU DES APPAREILS, NON PRÉVU AILLEURS

Note(s)

Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

ESSAI D'ÉQUILIBRAGE STATIQUE OU DYNAMIQUE DES MACHINES, DES STRUCTURES OU DES OUVRAGES.....	1/00
EXAMEN DE L'ÉTANCHÉITÉ; DE L'ÉLASTICITÉ.....	3/00, 5/00
ESSAIS AUX VIBRATIONS OU AUX CHOCS.....	7/00
APPLICATIONS PARTICULIÈRES	
Essais aérodynamiques; essais hydrodynamiques.....	9/00, 10/00
Essais optiques.....	11/00
Essais mécaniques ou de machines.....	13/00, 15/00, 17/00
MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE.....	99/00

1/00	Essai d'équilibrage statique ou dynamique des machines, des structures ou des ouvrages	1/28	• • • avec aménagements particuliers pour déterminer <u>in situ</u> le balourd de l'objet, p.ex. de roues de véhicules
1/02	• Détails des machines ou dispositifs d'équilibrage	1/30	• Compensation du balourd (G01M 1/38 a priorité)
1/04	• • Adaptation des ensembles de support destinés à recevoir l'objet à essayer	1/32	• • par addition de matière à l'objet à essayer, p.ex. par poids correcteurs
1/06	• • Adaptation des ensembles d'entraînement pour l'objet à essayer	1/34	• • par enlèvement de matière de l'objet à essayer, p.ex. de la surface de roulement de pneus
1/08	• • Instruments indiquant directement l'ampleur et la phase du balourd	1/36	• • par modification de l'emplacement de masses encastrées dans l'objet à essayer
1/10	• Détermination du moment d'inertie	1/38	• Machines ou dispositifs combinés pour déterminer et corriger à la fois le balourd
1/12	• Equilibrage statique; Détermination de la position du centre de gravité (par détermination du balourd G01M 1/14)	3/00	Examen de l'étanchéité des structures ou ouvrages vis-à-vis d'un fluide
1/14	• Détermination du balourd (G01M 1/30, G01M 1/38 ont priorité)	3/02	• par utilisation d'un fluide ou en faisant le vide
1/16	• • en donnant à l'objet à essayer un mouvement d'oscillation ou de rotation	3/04	• • par détection de la présence du fluide à l'emplacement de la fuite
1/18	• • • et en le ralentissant après l'avoir poussé à une vitesse supérieure à sa vitesse normale	3/06	• • • par observation de bulles dans un bassin rempli de liquide
1/20	• • • et en lui appliquant des forces extérieures compensant celles dues au balourd	3/08	• • • • pour tuyaux, câbles ou tubes; pour raccords ou étanchéité de tuyaux; pour soupapes
1/22	• • • et en convertissant les vibrations dues au balourd en variables électriques	3/10	• • • • pour récipients, p.ex. radiateurs
1/24	• • • Réalisation de l'équilibrage sur des transmissions élastiques, p.ex. pour des vilebrequins	3/12	• • • • par observation d'enveloppes ou de revêtements élastiques, p.ex. eau savonneuse
1/26	• • • avec aménagements particuliers pour le repérage, p.ex. par perforation	3/14	• • • • pour tuyaux, câbles ou tubes; pour raccords ou étanchéité de tuyaux; pour soupapes
		3/16	• • • en utilisant des moyens de détection électrique (G01M 3/06, G01M 3/12, G01M 3/20, G01M 3/24, G01M 3/26 ont priorité)

3/18	• • • • pour tuyaux, câbles ou tubes; pour raccords ou étanchéité de tuyaux; pour soupapes	11/02	• Essai des propriétés optiques
3/20	• • • • en utilisant des révélateurs particuliers, p.ex. teinture, produits fluorescents, produits radioactifs	11/04	• • Bancs optiques
3/22	• • • • pour tuyaux, câbles ou tubes; pour raccords ou étanchéité de tuyaux; pour soupapes	11/06	• • Essai de l'alignement des dispositifs d'éclairage avant des véhicules
3/24	• • • • en utilisant des vibrations infrasonores, sonores ou ultrasonores	11/08	• Essai des propriétés mécaniques
3/26	• • par mesure du taux de perte ou de gain d'un fluide, p.ex. avec des dispositifs réagissant à la pression, avec des indicateurs de débit [2]	13/00	Essai des pièces de machines
3/28	• • • • pour tuyaux, câbles ou tubes; pour raccords ou joints d'étanchéité de tuyaux; pour soupapes [2]	13/02	• Essai de mécanismes d'engrènement ou de transmission
3/30	• • • • en utilisant le déplacement progressif d'un fluide chassé par un autre [2]	13/04	• Essai des roulements
3/32	• • • • pour récipients, p.ex. radiateurs [2]	15/00	Essai des moteurs [4]
3/34	• • • • en essayant si le vide peut être maintenu dans des récipients, p.ex. dans les machines à essayer les boîtes de conserve [2]	15/02	• Détails ou accessoires pour appareils d'essai [2006.01]
3/36	• • par détection des variations dans les dimensions de la structure à essayer	15/04	• Essai des moteurs à combustion interne, p.ex. essai de diagnostic des moteurs à piston [2006.01]
3/38	• par utilisation de la lumière (G01M 3/02 a priorité)	15/05	• • par contrôle combiné d'au moins deux paramètres différents des moteurs [2006.01]
3/40	• par utilisation de moyens électriques, p.ex. par observation de décharges électriques		Note(s) [2006.01]
5/00	Examen de l'élasticité des structures ou ouvrages, p.ex. fléchissement de ponts ou d'ailes d'avions (G01M 9/00 a priorité)		Le groupe G01M 15/05 a priorité sur les groupes G01M 15/06-G01M 15/12.
7/00	Essai de vibration des structures ou ouvrages; Essai de résistance au choc des structures ou ouvrages (G01M 9/00 a priorité)	15/06	• • par contrôle des positions des pistons ou des manivelles [2006.01]
7/02	• Essai de vibration [5]	15/08	• • par contrôle de la pression dans les cylindres [2006.01]
7/04	• • Supports pour essai unidirectionnel [5]	15/09	• • par contrôle de la pression dans les conduits de fluide, p.ex. dans des parties de lubrification ou de refroidissement [2006.01]
7/06	• • Supports pour essai multidirectionnel [5]	15/10	• • par contrôle des gaz d'échappement [2006.01]
7/08	• Essai de résistance au choc [5]	15/11	• • par détection des défauts d'allumage [2006.01]
9/00	Essais aérodynamiques; Aménagements dans ou sur les souffleries	15/12	• • par contrôle des vibrations [2006.01]
9/02	• Souffleries [5]	15/14	• Essai des ensembles fonctionnels de turbines à gaz ou de propulsion par réaction [2006.01]
9/04	• • Détails [5]	17/00	Essai des véhicules (G01M 15/00 a priorité; essai d'étanchéité G01M 3/00; essai des propriétés élastiques des carcasses ou des châssis, p.ex. essai de torsion, G01M 5/00; essai d'alignement des dispositifs d'éclairage avant de véhicules G01M 11/06)
9/06	• Dispositions pour la mesure spécialement adaptées aux essais aérodynamiques [5]	17/007	• des véhicules à roues ou des véhicules à chenilles (G01M 17/08 a priorité) [6]
9/08	• Modèles aérodynamiques [5]	17/013	• • des roues [6]
10/00	Essais hydrodynamiques; Aménagements dans ou sur les bassins d'essais des navires ou les tunnels hydrauliques	17/02	• • des pneumatiques [6]
11/00	Essai des appareils d'optique; Essai des structures ou ouvrages par des méthodes optiques, non prévu ailleurs	17/03	• • des chenilles [6]
		17/04	• • de la suspension ou de l'amortissement [6]
		17/06	• • du comportement de la direction; du comportement du train de roulement [6]
		17/08	• des véhicules ferroviaires [6]
		17/10	• • des suspensions, des essieux ou des roues [6]
G01N	RECHERCHE OU ANALYSE DES MATÉRIAUX PAR DÉTERMINATION DE LEURS PROPRIÉTÉS CHIMIQUES OU PHYSIQUES (procédés de mesure, de recherche ou d'analyse autres que les essais immunologiques, faisant intervenir des enzymes ou des micro-organismes C12M, C12Q)	99/00	Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2011.01]

Note(s)

- Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "recherche" signifie essai ou détermination;
 - "matériaux" englobe les milieux solides, liquides et gazeux, p.ex. l'atmosphère.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.
- La recherche des propriétés des matériaux, spécialement adaptée pour l'utilisation dans des procédés couverts par la sous-classe B23K, est classée dans le groupe B23K 31/12.

Schéma général

ÉCHANTILLONNAGE, PRÉPARATION.....	1/00
RECHERCHE OU ANALYSE CARACTÉRISÉE PAR LA PROPRIÉTÉ ÉTUDIÉE	
Résistance mécanique; densité; fluidité.....	3/00, 9/00, 11/00
Effets de surface ou de contour; caractéristiques des particules, perméabilité; frottement, adhérence.....	13/00, 15/00, 19/00
Résistance aux agents atmosphériques.....	17/00
RECHERCHE OU ANALYSE CARACTÉRISÉE PAR LA MÉTHODE UTILISÉE	
Par pesée; par mesure de la pression ou du volume d'un gaz; par un procédé mécanique.....	5/00, 7/00, 19/00
Par utilisation de moyens optiques; de micro-ondes; d'autres radiations.....	21/00, 22/00, 23/00
Résonance magnétique ou autres effets de spin.....	24/00
Par utilisation de moyens thermiques; électriques, électrochimiques, magnétiques; sonores.....	25/00, 27/00, 29/00
Par séparation en constituants; par utilisation des moyens chimiques.....	30/00, 31/00
AUTRES MÉTHODES DE RECHERCHE OU D'ANALYSE CARACTÉRISÉES PAR LE MATÉRIAU ÉTUDIÉ.....	33/00
Essais immunologiques.....	33/53
ANALYSE AUTOMATIQUE.....	35/00
DÉTAILS NON COUVERTS PAR LES GROUPES PRÉCÉDENTS.....	37/00

1/00 Echantillonnage; Préparation des éprouvettes pour la recherche (manipulation des matériaux en vue d'une analyse automatique G01N 35/00)

- 1/02 • Dispositifs pour prélever des échantillons
- 1/04 • • à l'état solide, p.ex. par coupe à l'outil
- 1/06 • • • procurant une tranche mince, p.ex. "microtome"
- 1/08 • • • impliquant un outil d'extraction, p.ex. mèche cylindrique creuse ou trépan
- 1/10 • • à l'état liquide ou fluide
- 1/12 • • • Pelles d'excavateurs; Dragues [5]
- 1/14 • • • Dispositifs d'aspiration, p.ex. pompes; Dispositifs d'éjection
- 1/16 • • • avec mesures prises pour aspiration à plusieurs niveaux (G01N 1/12, G01N 1/14 ont priorité)
- 1/18 • • • avec mesures prises pour diviser des échantillons en plusieurs parties (G01N 1/12, G01N 1/14 ont priorité; appareils collecteurs de fractions pour la chromatographie B01D 15/08)
- 1/20 • • • pour matériau coulant ou s'éboulant (G01N 1/12, G01N 1/14 ont priorité)
- 1/22 • • à l'état gazeux
- 1/24 • • • Dispositifs d'aspiration
- 1/26 • • • avec mesures prises pour l'aspiration à partir de plusieurs endroits
- 1/28 • Préparation d'échantillons pour l'analyse (montage d'échantillons sur des lames de microscope G02B 21/34; moyens de support pour les objets ou les matériaux à examiner dans un microscope électronique H01J 37/20)
- 1/30 • • Teinture; Imprégnation
- 1/31 • • • Appareils à cet effet [6]
- 1/32 • • Polissage; Décapage
- 1/34 • • Purification; Nettoyage
- 1/36 • • Enrobage ou montage analogue d'échantillons [6]
- 1/38 • • Dilution, dispersion ou mélange des échantillons [6]
- 1/40 • • Concentration des échantillons [6]
- 1/42 • • Traitement à basse température des échantillons, p.ex. cryofixation [6]
- 1/44 • • Traitement d'échantillons mettant en œuvre un rayonnement, p.ex. de la chaleur [6]

3/00 Recherche des propriétés mécaniques des matériaux solides par application d'une contrainte mécanique

Note(s)

Le présent groupe couvre l'application d'efforts aux matériaux non uniquement en dessous, mais encore au-delà de la limite d'élasticité, p.ex. jusqu'à ce que la rupture se produise.

- 3/02 • Parties constitutives
- 3/04 • • Mandrins
- 3/06 • • Adaptations particulières des moyens d'indication ou d'enregistrement
- 3/08 • par application d'efforts permanents de traction ou de compression (G01N 3/28 a priorité)
- 3/10 • • engendrés par pression pneumatique ou hydraulique (G01N 3/18 a priorité)
- 3/12 • • • Essai de pression
- 3/14 • • engendrés par poids mort, p.ex. pendule; engendrés par la tension d'un ressort (G01N 3/18 a priorité)
- 3/16 • • appliqués par un mécanisme (G01N 3/18 a priorité)
- 3/18 • • Exécution d'essais à des températures élevées ou basses
- 3/20 • en appliquant des efforts permanents de flexion (G01N 3/26, G01N 3/28 ont priorité)
- 3/22 • en appliquant des efforts permanents de torsion (G01N 3/26, G01N 3/28 ont priorité)
- 3/24 • en appliquant des efforts permanents de cisaillement (G01N 3/26, G01N 3/28 ont priorité)
- 3/26 • Recherche des propriétés de torsion ou d'enroulement
- 3/28 • Recherche de la ductilité, p.ex. de l'aptitude des métaux en feuilles à l'emboutissage profond ou au filage
- 3/30 • en appliquant une force unique et brève (recherche de la dureté en effectuant des empreintes sous une charge impulsive par des dispositifs de pénétration G01N 3/48)
- 3/303 • • engendrée uniquement par un poids en chute libre [7]
- 3/307 • • engendrée par un ressort en compression ou en extension; engendrée par des moyens pneumatiques ou hydrauliques [7]
- 3/31 • • engendrée par un volant en rotation [7]
- 3/313 • • engendrée par des explosifs [7]
- 3/317 • • engendrée par des moyens électromagnétiques [7]
- 3/32 • en appliquant des efforts répétés ou pulsatoires
- 3/34 • • engendrés par des moyens mécaniques, p.ex. chocs de marteau

- 3/36 • • engendrés par des moyens pneumatiques ou hydrauliques
- 3/38 • • engendrés par des moyens électromagnétiques
- 3/40 • Recherche de la dureté ou de la dureté au rebondissement
- 3/42 • • en effectuant des empreintes sous une charge permanente par des dispositifs de pénétration, p.ex. sphère, pyramide (G01N 3/54 a priorité)
- 3/44 • • • les dispositifs de pénétration étant placés sous une faible charge initiale, puis sous une charge importante, c. à d. le procédé Rockwell
- 3/46 • • • les dispositifs de pénétration effectuant un mouvement de rayage
- 3/48 • • en effectuant des empreintes sous une charge impulsive par des dispositifs de pénétration, p.ex. chute d'une bille (G01N 3/54 a priorité)
- 3/50 • • en mesurant le frottement de roulement, p.ex. par pendule oscillant (G01N 3/54 a priorité)
- 3/52 • • en mesurant la hauteur de rebondissement d'un corps (G01N 3/54 a priorité)
- 3/54 • • Exécution d'essais à des températures élevées ou basses
- 3/56 • Recherche de la résistance à l'usure ou à l'abrasion
- 3/58 • Recherche de l'usinabilité par outils de coupe; Recherche de l'aptitude à la coupe des outils
- 3/60 • Recherche de la résistance des matériaux, p.ex. de matériaux réfractaires, aux variations rapides de température
- 3/62 • Fabrication, étalonnage ou réparation des dispositifs utilisés dans les recherches couvertes par les sous-groupes précédents
- 5/00 Analyse des matériaux par pesage, p.ex. pesage des fines particules séparées d'un gaz ou d'un liquide (G01N 9/00 a priorité)**
- 5/02 • en absorbant ou adsorbant les constituants d'un matériau et en déterminant la variation de poids de l'adsorbant, p.ex. en déterminant la teneur en eau
- 5/04 • en éliminant un constituant, p.ex. par évaporation, et en pesant le reste
- 7/00 Analyse des matériaux en mesurant la pression ou le volume d'un gaz ou d'une vapeur**
- 7/02 • par absorption, adsorption ou combustion des constituants et mesure de la variation de pression ou de volume du reste
- 7/04 • • par absorption ou adsorption seules
- 7/06 • • par combustion seule
- 7/08 • • par combustion suivie d'absorption ou d'adsorption des produits de la combustion
- 7/10 • en permettant la diffusion des constituants à travers une cloison poreuse et en mesurant une différence de pression ou de volume
- 7/12 • • la diffusion étant suivie par une combustion ou une oxydation catalytique
- 7/14 • en permettant au matériau d'émettre un gaz ou une vapeur, p.ex. la vapeur d'eau, et en mesurant une différence de pression ou de volume
- 7/16 • • en chauffant le matériau
- 7/18 • • en permettant au matériau de réagir
- 7/20 • • • la réaction étant une fermentation
- 7/22 • • • • de pâte
- 9/00 Recherche du poids spécifique ou de la densité des matériaux; Analyse des matériaux en déterminant le poids spécifique ou la densité**
- 9/02 • en mesurant le poids d'un volume connu
- 9/04 • • des fluides
- 9/06 • • • avec circulation continue à travers un élément supporté par un pivot
- 9/08 • en mesurant la force de flottabilité de matériaux solides en les pesant à la fois dans l'air et dans un liquide
- 9/10 • en observant des corps entièrement ou partiellement immergés dans des matériaux fluides
- 9/12 • • en observant la profondeur d'immersion des corps, p.ex. des densimètres
- 9/14 • • • le corps étant placé dans un récipient
- 9/16 • • • le corps étant pivoté
- 9/18 • • • Adaptations particulières pour l'indication, l'enregistrement ou le réglage
- 9/20 • • en équilibrant le poids des corps
- 9/22 • • • avec circulation continue de fluide
- 9/24 • en observant la propagation de l'onde ou de la radiation des particules à travers le matériau
- 9/26 • en mesurant des différences de pression
- 9/28 • • en mesurant la pression de soufflage des bulles de gaz s'échappant d'orifices situés à différentes profondeurs dans un liquide
- 9/30 • en utilisant des effets centrifuges
- 9/32 • en utilisant les propriétés d'écoulement des fluides, p.ex. l'écoulement à travers des tubes ou des ouvertures
- 9/34 • • en utilisant des éléments se déplaçant à travers le fluide, p.ex. moulinet (ou ailette, ou aube)
- 9/36 • Analyse des matériaux en mesurant le poids spécifique ou la densité, p.ex. détermination de la quantité d'humidité (procédés de mesure G01N 9/02-G01N 9/32)
- 11/00 Recherche des propriétés d'écoulement des matériaux, p.ex. la viscosité, la plasticité; Analyse des matériaux en déterminant les propriétés d'écoulement**
- 11/02 • en mesurant l'écoulement du matériau
- 11/04 • • à travers un passage étroit, p.ex. un tube, une ouverture
- 11/06 • • • en chronométrant l'écoulement d'une quantité connue vers l'extérieur
- 11/08 • • • en mesurant la pression nécessaire à la production d'un écoulement connu
- 11/10 • en déplaçant un corps à l'intérieur du matériau
- 11/12 • • en mesurant la vitesse de montée ou de chute du corps, en mesurant la pénétration de jauges biseautées (G01N 11/16 a priorité)
- 11/14 • • en utilisant des corps en rotation, p.ex. moulinet (G01N 11/16 a priorité)
- 11/16 • • en mesurant l'effet d'amortissement sur un corps oscillant
- 13/00 Recherche des effets de surface ou de couche limite, p.ex. pouvoir mouillant; Recherche des effets de diffusion; Analyse des matériaux en déterminant les effets superficiels, limites ou de diffusion (techniques ou appareils à sonde à balayage G01Q) [1, 7]**
- 13/02 • Recherche de la tension superficielle des liquides
- 13/04 • Recherche des effets osmotiques
- 15/00 Recherche de caractéristiques de particules; Recherche de la perméabilité, du volume des pores ou de l'aire superficielle effective de matériaux poreux (identification des micro-organismes C12Q) [4]**

- 15/02 • Recherche de la dimension ou de la distribution des dimensions des particules (G01N 15/04, G01N 15/10 ont priorité; par mesure de la pression osmotique G01N 7/10) [4]
- 15/04 • Recherche de la sédimentation des suspensions de particules
- 15/05 • • dans du sang [4]
- 15/06 • Recherche de la concentration des suspensions de particules (G01N 15/04, G01N 15/10 ont priorité; par pesage G01N 5/00) [3]
- 15/08 • Recherche de la perméabilité, du volume des pores ou de l'aire superficielle des matériaux poreux
- 15/10 • Recherche de particules individuelles [4]
- 15/12 • • Compteurs du type Coulter [4]
- 15/14 • • Recherche par des moyens électro-optiques [4]
- 17/00 Recherche de la résistance des matériaux aux intempéries, à la corrosion ou à la lumière**
- 17/02 • Systèmes de mesure électro-chimique de l'action due aux intempéries, de la corrosion ou de la protection contre la corrosion (G01N 17/04 a priorité) [5]
- 17/04 • Sondes de corrosion [5]
- 19/00 Recherche sur les matériaux par des procédés mécaniques** (G01N 3/00-G01N 17/00 ont priorité)
- 19/02 • Mesure du coefficient de frottement entre matériaux
- 19/04 • Mesure de la force d'adhérence entre matériaux, p.ex. du ruban adhésif, d'un revêtement
- 19/06 • Recherche par enlèvement de matière, p.ex. essai à l'étincelle
- 19/08 • Détection de la présence de criques ou d'irrégularités
- 19/10 • Mesure de la teneur en eau, p.ex. par mesure de la variation de la longueur d'un filament hygroscopique; Hygromètres
- 21/00 Recherche ou analyse des matériaux par l'utilisation de moyens optiques, c. à d. en utilisant des rayons infrarouges, visibles ou ultraviolets** (G01N 3/00-G01N 19/00 ont priorité)
- Note(s)**
- Le présent groupe ne couvre pas l'étude des propriétés spectrales de la lumière en soi, ni la mesure des propriétés des matériaux pour laquelle les propriétés spectrales de la lumière sont détectées mais où l'accent essentiel est placé sur la production, la détection ou l'analyse du spectre alors que les propriétés des matériaux à étudier sont d'importance mineure (voir également la note (4) après le titre de la classe G01). Ces sujets sont couverts par le groupe G01J 3/00.
- 21/01 • Dispositions ou appareils pour faciliter la recherche optique [3]
- 21/03 • • Détails de structure des cuvettes [3]
- 21/05 • • • Cuvettes à circulation de fluides (G01N 21/09 a priorité) [3]
- 21/07 • • • Cuvettes du type centrifuge (G01N 21/09 a priorité) [3]
- 21/09 • • • adaptées pour résister à un milieu hostile ou à des matériaux corrosifs ou abrasifs [3]
- 21/11 • • Remplissage ou vidage des cuvettes [3]
- 21/13 • • Transport des cuvettes ou des échantillons solides vers ou à partir de l'emplacement de recherche [3]
- 21/15 • • Prévention de la souillure des éléments du système optique ou de l'obstruction du chemin lumineux [3]
- 21/17 • Systèmes dans lesquels la lumière incidente est modifiée suivant les propriétés du matériau examiné (dans lesquels le matériau examiné est optiquement excité pour produire un changement de la longueur d'onde de la lumière incidente G01N 21/63) [3]
- 21/19 • • Dichroïsme [3]
- 21/21 • • Propriétés affectant la polarisation (G01N 21/19 a priorité) [3]
- 21/23 • • • Biréfringence [3]
- 21/25 • • • Couleur; Propriétés spectrales, c. à d. comparaison de l'effet du matériau sur la lumière pour plusieurs longueurs d'ondes ou plusieurs bandes de longueurs d'ondes différentes [3]
- 21/27 • • • en utilisant la détection photo-électrique (G01N 21/31 a priorité) [3]
- 21/29 • • • en utilisant la détection visuelle (G01N 21/31 a priorité) [3]
- 21/31 • • • en recherchant l'effet relatif du matériau pour les longueurs d'ondes caractéristiques d'éléments ou de molécules spécifiques, p.ex. spectrométrie d'absorption atomique [3]
- 21/33 • • • en utilisant la lumière ultraviolette (G01N 21/39 a priorité) [3]
- 21/35 • • • • en utilisant la lumière infrarouge (G01N 21/39 a priorité) [3, 2014.01]
- 21/3504 • • • • • pour l'analyse des gaz, p.ex. analyse de mélanges de gaz [2014.01]
- 21/3518 • • • • • Dispositifs utilisant des techniques de corrélation à filtres de gaz; Dispositifs utilisant des techniques de modulation de la pression des gaz [2014.01]
- Note(s) [2014.01]**
- Le présent groupe couvre également les dispositifs sans sources instrumentales, p.ex. les dispositifs du type radiométrique utilisant la lumière ambiante infrarouge.
- 21/3554 • • • • • pour la détermination de la teneur en eau [2014.01]
- 21/3559 • • • • • dans des feuilles, p.ex. dans du papier [2014.01]
- 21/3563 • • • • • pour l'analyse de solides; Préparation des échantillons à cet effet [2014.01]
- 21/3577 • • • • • pour l'analyse de liquides, p.ex. l'eau polluée [2014.01]
- 21/3581 • • • • • en utilisant la lumière de l'infrarouge lointain; en utilisant un rayonnement térahertz [2014.01]
- 21/3586 • • • • • par spectroscopie térahertz dans le domaine temporel [THz-TDS] [2014.01]
- 21/359 • • • • • en utilisant la lumière de l'infrarouge proche [2014.01]
- 21/37 • • • • • en utilisant la détection pneumatique [3]
- 21/39 • • • • • en utilisant des lasers à longueur d'onde réglable [3]
- 21/41 • • Réfringence; Propriétés liées à la phase, p.ex. longueur du chemin optique (G01N 21/21 a priorité) [3]
- 21/43 • • • en mesurant l'angle critique [3]
- 21/45 • • • en utilisant des méthodes interférométriques; en utilisant les méthodes de Schlieren [3]
- 21/47 • • Dispersion, c. à d. réflexion diffuse (G01N 21/25, G01N 21/41 ont priorité) [3]
- 21/49 • • • dans un corps ou dans un fluide [3]
- 21/51 • • • à l'intérieur d'un récipient, p.ex. dans une ampoule (G01N 21/53 a priorité) [3]

- 21/53 • • • dans un courant de fluide, p.ex. dans la fumée [3]
- 21/55 • • *Réflexion spéculaire* [3, 2014.01]
- 21/552 • • • *Réflexion totale atténuée* [2014.01]
- 21/57 • • • en mesurant le brillant [3]
- 21/59 • • Transmissivité (G01N 21/25 a priorité) [3]
- 21/61 • • • Analyseurs de gaz non dispersifs [3]
- 21/62 • Systèmes dans lesquels le matériau analysé est excité de façon à ce qu'il émette de la lumière ou qu'il produise un changement de la longueur d'onde de la lumière incidente [3]
- 21/63 • • excité optiquement [3]
- 21/64 • • • Fluorescence; Phosphorescence [3]
- 21/65 • • • Diffusion de Raman [3]
- 21/66 • • excité électriquement, p.ex. par électroluminescence [3]
- 21/67 • • • en utilisant des arcs électriques ou des décharges électriques [3]
- 21/68 • • • en utilisant des champs électriques à haute fréquence [3]
- 21/69 • • • spécialement adaptés pour les fluides [3]
- 21/70 • • excité mécaniquement, p.ex. par triboluminescence [3]
- 21/71 • • excité thermiquement [3]
- 21/72 • • • en utilisant des brûleurs à flamme [3]
- 21/73 • • • en utilisant des brûleurs ou torches à plasma [3]
- 21/74 • • • en utilisant une atomisation sans flamme, p.ex. fours en graphite [3]
- 21/75 • Systèmes dans lesquels le matériau est soumis à une réaction chimique, le progrès ou le résultat de la réaction étant analysé (systèmes dans lesquels le matériau est brûlé dans une flamme ou un plasma G01N 21/72, G01N 21/73) [3]
- 21/76 • • Chimioluminescence; Bioluminescence [3]
- 21/77 • • en observant l'effet sur un réactif chimique [3]
- 21/78 • • • produisant un changement de couleur [3]
- 21/79 • • • • Titrage photométrique [3]
- 21/80 • • • • Indication de la valeur du pH [3]
- 21/81 • • • • Indication de l'humidité [3]
- 21/82 • • • • produisant un précipité ou une turbidité [3]
- 21/83 • • • • Titrage turbidimétrique [3]
- 21/84 • Systèmes spécialement adaptés à des applications particulières [3]
- 21/85 • • Analyse des fluides ou solides granulés en mouvement [3]
- 21/86 • • Analyse de feuilles mobiles (G01N 21/89 a priorité) [3]
- 21/87 • • Analyse des pierres précieuses (G01N 21/88 a priorité) [3]
- 21/88 • • Recherche de la présence de criques, de défauts ou de souillures [3]
- 21/89 • • • dans un matériau mobile, p.ex. du papier, des textiles (G01N 21/90, G01N 21/91, G01N 21/94 ont priorité) [3, 7]
- 21/892 • • • • caractérisée par la crique, le défaut ou la caractéristique de l'objet examiné [7]
- 21/894 • • • • • Trous d'épingle [7]
- 21/896 • • • • • Défauts optiques dans ou sur des matériaux transparents, p.ex. distorsions, criques de surface [7]
- 21/898 • • • • • Irrégularités des surfaces texturées ou structurées, p.ex. des textiles, du bois [7]
- 21/90 • • • dans un récipient ou dans son contenu (G01N 21/91 a priorité) [3]
- 21/91 • • • en utilisant la pénétration de colorants, p.ex. de l'encre fluorescente [3]
- 21/93 • • • Étalons de détection; Calibrage [7]
- 21/94 • • • Recherche de souillures, p.ex. de poussières (G01N 21/85 a priorité) [7]
- 21/95 • • • caractérisée par le matériau ou la forme de l'objet à analyser (G01N 21/89-G01N 21/91, G01N 21/94 ont priorité) [7]
- 21/952 • • • • Inspection de la surface extérieure de corps cylindriques ou de fils (G01N 21/956 a priorité) [7]
- 21/954 • • • • Inspection de la surface intérieure de corps creux, p.ex. d'alésages [7]
- 21/956 • • • • Inspection de motifs sur la surface d'objets [7]
- 21/958 • • • • Inspection de matériaux transparents [7]
- 22/00 Recherche ou analyse des matériaux par l'utilisation de micro-ondes** (G01N 3/00-G01N 17/00, G01N 24/00 ont priorité) [3]
- 22/02 • Recherche de la présence de criques [3]
- 22/04 • Recherche de la teneur en eau [3]
- 23/00 Recherche ou analyse des matériaux par l'utilisation de rayonnement (ondes ou particules) non couvertes par le groupe G01N 21/00 ou G01N 22/00, p.ex. rayons X, neutrons** (G01N 3/00-G01N 17/00 ont priorité)
- 23/02 • en transmettant la radiation à travers le matériau
- 23/04 • • et formant une image
- 23/05 • • • en utilisant des neutrons [3]
- 23/06 • • et mesurant l'absorption
- 23/08 • • • Utilisation des moyens de détection électriques
- 23/083 • • • • le rayonnement consistant en rayons X (G01N 23/10-G01N 23/18 ont priorité) [5]
- 23/087 • • • • • utilisant des rayons X polyénergétiques [5]
- 23/09 • • • • le rayonnement consistant en neutrons [3]
- 23/10 • • • • le matériau étant confiné dans un récipient (G01N 23/09 a priorité) [3]
- 23/12 • • • • le matériau étant un fluide ou un solide granulé en écoulement (G01N 23/09 a priorité) [3]
- 23/14 • • • • • spécialement adapté pour des opérations de réglage ou de contrôle ou pour la signalisation
- 23/16 • • • • le matériau étant une feuille en mouvement (G01N 23/09, G01N 23/18 ont priorité) [3]
- 23/18 • • • • Recherche de la présence de criques ou d'inclusions (G01N 23/09 a priorité) [3, 5]
- 23/20 • en utilisant la diffraction de la radiation, p.ex. pour rechercher la structure cristalline, en utilisant la réflexion de la radiation
- 23/201 • • en mesurant la diffusion sous un petit angle [2]
- 23/202 • • • en utilisant des neutrons [3]
- 23/203 • • en mesurant la rétrodiffusion [2]
- 23/204 • • • en utilisant des neutrons [3]
- 23/205 • • au moyen de caméras de diffraction (G01N 23/201 a priorité) [2]
- 23/206 • • • le rayonnement consistant en neutrons [3]
- 23/207 • • par diffractométrie en utilisant des détecteurs, p.ex. en utilisant un cristal d'analyse ou un cristal à analyser en position centrale avec un ou plusieurs détecteurs mobiles disposés circonférentiellement (G01N 23/201 a priorité) [2]
- 23/22 • en mesurant l'émission secondaire [2]
- 23/221 • • utilisant l'analyse par activation [2]
- 23/222 • • • en utilisant des neutrons [3]

G01N

- 23/223 • • en irradiant l'échantillon avec des rayons X et en mesurant la fluorescence X [2]
- 23/225 • • en utilisant une microsonde électronique ou ionique [2]
- 23/227 • • en mesurant l'effet photo-électrique, p.ex. électrons Auger [2]
- 24/00 Recherche ou analyse des matériaux par l'utilisation de la résonance magnétique nucléaire, de la résonance paramagnétique électronique ou d'autres effets de spin [3, 4, 5]**
- 24/08 • en utilisant la résonance magnétique nucléaire (G01N 24/12 a priorité) [3]
- 24/10 • en utilisant la résonance paramagnétique électronique (G01N 24/12 a priorité) [3]
- 24/12 • en utilisant la résonance double [3]
- 24/14 • en utilisant la résonance cyclotron [3]
- 25/00 Recherche ou analyse des matériaux par l'utilisation de moyens thermiques (G01N 3/00-G01N 23/00 ont priorité)**
- 25/02 • en recherchant les changements d'état ou de phase; en recherchant le frittage
- 25/04 • • du point de fusion; du point de congélation; du point de ramollissement
- 25/06 • • • Analyse en mesurant la variation du point de congélation
- 25/08 • • du point d'ébullition
- 25/10 • • • Analyse en mesurant la variation du point d'ébullition
- 25/12 • • du point critique; d'un autre changement de phase
- 25/14 • en utilisant la distillation, l'extraction, la sublimation, la condensation, la congélation ou la cristallisation (G01N 25/02 a priorité)
- 25/16 • en recherchant le coefficient de dilatation thermique
- 25/18 • en recherchant la conductivité thermique (par calorimétrie G01N 25/20; en mesurant la variation de résistance d'un corps chauffé électriquement G01N 27/18)
- 25/20 • en recherchant la production de quantités de chaleur, c. à d. la calorimétrie, p.ex. en mesurant la chaleur spécifique, en mesurant la conductivité thermique
- 25/22 • • sur l'oxydation par combustion ou par catalyse, p.ex. des constituants des mélanges gazeux
- 25/24 • • • en utilisant des tubes de combustion, p.ex. pour les micro-analyses
- 25/26 • • • en utilisant la combustion à l'oxygène sous pression, p.ex. dans les bombes calorimétriques
- 25/28 • • • l'élévation de température des gaz résultant de la combustion étant mesurée directement
- 25/30 • • • • Utilisation des éléments électriques réagissant à la chaleur
- 25/32 • • • • Utilisation d'éléments thermo-électriques
- 25/34 • • • • Utilisation d'éléments mécaniques réagissant à la chaleur, p.ex. un bimétal
- 25/36 • • • • pour rechercher la composition des mélanges gazeux
- 25/38 • • • • Utilisation de la fusion ou de la combustion d'un solide
- 25/40 • • • la chaleur fournie étant transmise à un fluide en circulation
- 25/42 • • • • sans interruption
- 25/44 • • • la chaleur produite étant transmise à une quantité déterminée de fluide
- 25/46 • • • • pour rechercher la composition des mélanges gazeux
- 25/48 • • sur une solution, sorption ou réaction chimique n'impliquant pas une oxydation par combustion ou catalyse
- 25/50 • en recherchant le point d'éclair; en recherchant l'aptitude à l'explosion
- 25/52 • • en déterminant le point d'éclair des liquides
- 25/54 • • en déterminant l'aptitude à l'explosion
- 25/56 • en recherchant la teneur en eau
- 25/58 • • en mesurant les changements de propriétés du matériau, produits par la chaleur, le froid ou la détente
- 25/60 • • • pour déterminer l'humidité de la vapeur
- 25/62 • • par des moyens psychrométriques, p.ex. des thermomètres à boule sèche et humide
- 25/64 • • • Utilisation d'éléments électriques réagissant à la chaleur
- 25/66 • • en recherchant le point de rosée
- 25/68 • • • par variation de la température d'une surface à condensation
- 25/70 • • • en faisant varier la température du matériau, p.ex. par compression, par détente
- 25/72 • Recherche de la présence de criques
- 27/00 Recherche ou analyse des matériaux par l'emploi de moyens électriques, électrochimiques ou magnétiques (G01N 3/00-G01N 25/00 ont priorité; mesure ou essai des variables électriques ou magnétiques ou des propriétés électriques ou magnétiques des matériaux G01R)**
- 27/02 • en recherchant l'impédance
- 27/04 • • en recherchant la résistance
- 27/06 • • • d'un liquide (impliquant l'électrolyse G01N 27/26)
- 27/07 • • • Structure des récipients de mesure; Electrodes pour ces récipients [2]
- 27/08 • • • • qui coule sans interruption
- 27/10 • • • • Recherche ou analyse spécialement adaptées pour les opérations de réglage ou de contrôle ou pour la signalisation
- 27/12 • • • d'un corps solide dépendant de l'absorption d'un fluide; d'un corps solide dépendant de la réaction avec un fluide
- 27/14 • • • d'un corps chauffé électriquement dépendant de variations de température
- 27/16 • • • produite par l'oxydation par combustion ou catalyse d'un matériau de l'espace environnant à essayer, p.ex. d'un gaz
- 27/18 • • • • produite par des variations de la conductivité thermique d'un matériau de l'espace environnant à essayer (G01N 27/20 a priorité)
- 27/20 • • • Recherche de la présence de criques
- 27/22 • • en recherchant la capacité
- 27/24 • • • Recherche de la présence de criques
- 27/26 • en recherchant des variables électrochimiques; en utilisant l'électrolyse ou l'électrophorèse [5]
- 27/27 • Association de plusieurs systèmes ou cellules de mesure, chacun mesurant un paramètre différent, dans laquelle les résultats des mesures peuvent être, soit utilisés indépendamment, les systèmes ou les cellules étant physiquement associés, soit combinés pour produire une valeur représentative d'un autre paramètre [5]
- 27/28 • • Composants de cellules électrolytiques
- 27/30 • • • Electrodes, p.ex. électrodes pour l'analyse; Demi-cellules (G01N 27/414 a priorité) [5]

- 27/31 • • • Demi-cellules avec des membranes perméables, p.ex. des membranes semi-poreuses ou à perméabilité sélective [5]
- 27/32 • • • Electrodes au calomel
- 27/327 • • • Electrodes biochimiques [5]
- 27/333 • • • Electrodes ou membranes sélectives à l'égard des ions (électrodes de verre G01N 27/36) [5]
- 27/34 • • • Electrodes à goutte de mercure
- 27/36 • • • Electrodes de verre
- 27/38 • • • Nettoyage des électrodes
- 27/40 • • • Membranes ou cloisons semi-perméables
- 27/401 • • • Ponts salins; Jonctions liquides [5]
- 27/403 • • • Ensembles de cellules et d'électrodes [5]
- 27/404 • • • Cellules avec l'anode, la cathode et l'électrolyte de la cellule du même côté d'une membrane perméable qui les sépare du fluide de l'échantillon [5]
- 27/406 • • • Cellules et sondes avec des électrolytes solides [5]
- 27/407 • • • pour la recherche ou l'analyse de gaz [5]
- 27/409 • • • Cellules de concentration d'oxygène [5]
- 27/41 • • • Cellules à pompage d'oxygène [5]
- 27/411 • • • pour la recherche ou l'analyse de métaux liquides [5]
- 27/413 • • • Cellules de concentration utilisant des électrolytes liquides [5]
- 27/414 • • • Transistors à effet de champ sensibles aux ions ou chimiques, c. à d. ISFETS ou CHEMFETS [5]
- 27/416 • • • Systèmes (G01N 27/27 a priorité) [5]
- 27/417 • • • utilisant des cellules et des sondes à électrolyte solide [5]
- 27/419 • • • Mesure des tensions ou des courants par une combinaison de cellules de concentration d'oxygène et de cellules à pompage d'oxygène [5]
- 27/42 • • • Mesure du dépôt ou de la libération de matériaux d'un électrolyte; Coulométrie, c. à d. mesure de l'équivalent de Coulomb du matériau dans un électrolyte [5]
- 27/44 • • • utilisant l'électrolyse pour engendrer un réactif, p.ex. pour un dosage [5]
- 27/447 • • • utilisant l'électrophorèse [5]
- 27/453 • • • Cellules à cet effet [5]
- 27/48 • • • utilisant la polarographie, c. à d. la mesure des variations d'intensité sous une tension qui varie lentement
- 27/49 • • • Systèmes impliquant la détermination du courant à une valeur unique spécifique, ou dans une petite plage de valeurs, pour une tension appliquée afin de produire la mesure sélective d'une ou plusieurs espèces ioniques particulières [5]
- 27/60 • en recherchant les variables électrostatiques
- 27/61 • • Recherche de la présence de criques [3]
- 27/62 • en recherchant l'ionisation des gaz; en recherchant les décharges électriques, p.ex. l'émission cathodique
- 27/64 • • Utilisation de l'onde ou de la radiation des particules pour ioniser un gaz, p.ex. dans une chambre d'ionisation
- 27/66 • • • et mesure de l'intensité ou de la tension électriques
- 27/68 • • Utilisation de la décharge électrique pour ioniser un gaz
- 27/70 • • • et mesure de l'intensité ou de la tension électriques
- 27/72 • en recherchant des variables magnétiques
- 27/74 • • des fluides (G01N 24/00 a priorité)
- 27/76 • • • par recherche de la susceptibilité
- 27/80 • • pour rechercher la dureté mécanique, p.ex. en recherchant la saturation ou la rémanence d'un matériau ferromagnétique
- 27/82 • • pour rechercher la présence des criques
- 27/83 • • • en étudiant des champs magnétiques de dispersion [3]
- 27/84 • • • en appliquant une poudre magnétique ou une encre magnétique [3]
- 27/85 • • • en utilisant des méthodes magnétographiques [3]
- 27/87 • • • en utilisant des sondes [3]
- 27/90 • • • en utilisant les courants de Foucault [3]
- 27/92 • en recherchant la tension disruptive (G01N 27/60, G01N 27/62 ont priorité) [3]
- 29/00 Recherche ou analyse des matériaux par l'emploi d'ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores; Visualisation de l'intérieur d'objets par transmission d'ondes ultrasonores ou sonores à travers l'objet (G01N 3/00-G01N 27/00 ont priorité) [4]**
- 29/02 • Analyse de fluides (utilisant des techniques d'émission acoustique G01N 29/14) [5, 2006.01]
- 29/024 • • en mesurant la vitesse de propagation ou le temps de propagation des ondes acoustiques [2006.01]
- 29/028 • • en mesurant l'impédance mécanique ou acoustique [2006.01]
- 29/032 • • en mesurant l'atténuation des ondes acoustiques [2006.01]
- 29/036 • • en mesurant la fréquence ou la résonance des ondes acoustiques [2006.01]
- 29/04 • Analyse de solides (utilisant des techniques d'émission acoustique G01N 29/14) [4, 5, 2006.01]
- 29/06 • • Visualisation de l'intérieur, p.ex. microscopie acoustique [4, 2006.01]
- 29/07 • • en mesurant la vitesse de propagation ou le temps de propagation des ondes acoustiques [2006.01]
- 29/09 • • en mesurant l'impédance mécanique ou acoustique [2006.01]
- 29/11 • • en mesurant l'atténuation des ondes acoustiques [2006.01]
- 29/12 • • en mesurant la fréquence ou la résonance des ondes acoustiques [5, 2006.01]
- 29/14 • utilisant des techniques d'émission acoustique [5, 2006.01]
- 29/22 • Détails [5]
- 29/24 • • Sondes [5]
- 29/26 • • Dispositions pour l'orientation ou le balayage [5]
- 29/265 • • • en déplaçant le capteur par rapport à un matériau fixe [2006.01]
- 29/27 • • • en déplaçant le matériau par rapport à un capteur fixe [2006.01]
- 29/275 • • • en déplaçant à la fois le capteur et le matériau [2006.01]
- 29/28 • • pour établir le couplage acoustique [5]
- 29/30 • • Dispositions pour l'étalonnage ou la comparaison, p.ex. avec des objets standard [2006.01]
- 29/32 • • Dispositions pour supprimer des influences indésirables, p.ex. des variations de température ou de pression [2006.01]
- 29/34 • Génération des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores [2006.01]
- 29/36 • Détection du signal de réponse [2006.01]

- 29/38 • • par filtrage temporel, p.ex. en utilisant des fenêtres temporelles [2006.01]
- 29/40 • • par filtrage en amplitude, p.ex. par application d'un seuil [2006.01]
- 29/42 • • par filtrage en fréquence [2006.01]
- 29/44 • Traitement du signal de réponse détecté [2006.01]
- 29/46 • • par analyse spectrale, p.ex. par analyse de Fourier [2006.01]
- 29/48 • • par comparaison d'amplitude [2006.01]
- 29/50 • • en utilisant des techniques d'autocorrélation ou des techniques d'intercorrélation [2006.01]
- 29/52 • • en utilisant des procédés d'inversion autres que l'analyse spectrale, p.ex. inversion conjuguée de gradient [2006.01]
- 30/00 Recherche ou analyse de matériaux par séparation en constituants utilisant l'adsorption, l'absorption ou des phénomènes similaires ou utilisant l'échange d'ions, p.ex. la chromatographie (G01N 3/00-G01N 29/00 ont priorité) [4]**
- 30/02 • Chromatographie sur colonne [4]
- Note(s)**
- Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
- "conditionnement" concerne le réglage ou le contrôle de paramètres ambiants, p.ex. la température ou la pression.
- 30/04 • • Préparation ou injection de l'échantillon à analyser [4]
- 30/06 • • • Préparation [4]
- 30/08 • • • • par enrichissement [4]
- 30/10 • • • • utilisant un séparateur d'écoulement [4]
- 30/12 • • • • par évaporation [4]
- 30/14 • • • • par élimination de certains composants [4]
- 30/16 • • • • Injection (G01N 30/24 a priorité) [4]
- 30/18 • • • • utilisant un septum ou une microseringue [4]
- 30/20 • • • • utilisant une valve d'échantillonnage [4]
- 30/22 • • • • dans des systèmes liquides à haute pression [4]
- 30/24 • • • Systèmes automatiques d'injection [4]
- 30/26 • • Conditionnement du fluide vecteur; Modèles d'écoulement [4]
- 30/28 • • • Contrôle des paramètres physiques du fluide vecteur [4]
- 30/30 • • • • de la température [4]
- 30/32 • • • • de la pression ou de la vitesse (G01N 30/36 a priorité) [4]
- 30/34 • • • • de la composition du fluide, p.ex. du gradient (G01N 30/36 a priorité) [4]
- 30/36 • • • • dans les systèmes liquides à haute pression [4]
- 30/38 • • • Modèles d'écoulement [4]
- 30/40 • • • • inversant le sens de circulation [4]
- 30/42 • • • • utilisant une circulation à contre courant [4]
- 30/44 • • • • recyclant une partie des fractions éluées [4]
- 30/46 • • • • utilisant plus d'une colonne [4]
- 30/50 • • Conditionnement de l'absorbant ou de l'adsorbant ou de la phase liquide stationnaire [4]
- 30/52 • • • Paramètres physiques [4]
- 30/54 • • • • Température [4]
- 30/56 • • • Méthodes de remplissage ou de revêtement [4]
- 30/58 • • • l'absorbant ou l'adsorbant se déplaçant dans son entier [4]
- 30/60 • • Préparation de la colonne [4]
- 30/62 • • Détecteurs spécialement adaptés à cet effet [4]
- 30/64 • • • Détecteurs électriques [4]
- 30/66 • • • • à conductibilité thermique [4]
- 30/68 • • • • à ionisation de flamme [4]
- 30/70 • • • • à capture d'électrons (G01N 30/68 a priorité) [4]
- 30/72 • • • Spectromètres de masse [4]
- 30/74 • • • Détecteurs optiques [4]
- 30/76 • • • Détecteurs acoustiques [4]
- 30/78 • • • utilisant plus d'un détecteur [4]
- 30/80 • • Collecteurs de fractions [4]
- 30/82 • • • Systèmes automatiques à cet effet [4]
- 30/84 • • Préparation des fractions à séparer [4]
- 30/86 • • Analyse des signaux [4]
- 30/88 • • Systèmes intégrés d'analyse, spécialement adaptés à cet effet, non couverts par un seul des groupes G01N 30/04-G01N 30/86 [4]
- 30/89 • Chromatographie inverse, p.ex. avec l'analyte dans la phase stationnaire [2006.01]
- 30/90 • Chromatographie sur plaque, p.ex. chromatographie en couche mince ou chromatographie sur papier [4]
- 30/91 • • Application de l'échantillon [4]
- 30/92 • • Préparation de la plaque [4]
- 30/93 • • • Application de la couche absorbante ou adsorbante [4]
- 30/94 • • Développement [4]
- 30/95 • • Détecteurs spécialement adaptés à cet effet; Analyse des signaux [4]
- 30/96 • en utilisant l'échange d'ions (G01N 30/02, G01N 30/90 ont priorité) [4]
- 31/00 Recherche ou analyse des matériaux non biologiques par l'emploi des procédés chimiques spécifiés dans les sous-groupes; Appareils spécialement adaptés à de tels procédés [4]**
- Note(s)**
- L'observation de la progression des réactions couvertes par les groupes G01N 31/02-G01N 31/22 par l'une quelconque des méthodes spécifiées dans les groupes de G01N 3/00-G01N 29/00, si celle-ci est d'une importance majeure, est classée dans le groupe approprié qui couvre la méthode.
- 31/02 • Utilisation de la précipitation
- 31/10 • Utilisation de la catalyse
- 31/12 • Utilisation de la combustion (G01N 25/20 a priorité)
- 31/16 • Utilisation du titrage
- 31/18 • • Burettes spécialement adaptées pour le titrage
- 31/20 • Utilisation de la micro-analyse, c. à d. la réaction à la goutte
- 31/22 • Utilisation des réactifs chimiques (G01N 31/02 a priorité)
- 33/00 Recherche ou analyse des matériaux par des méthodes spécifiques non couvertes par les groupes G01N 1/00-G01N 31/00**
- 33/02 • Nourriture
- 33/03 • • Huiles ou graisses comestibles [4]
- 33/04 • • Produits laitiers
- 33/06 • • • Détermination de la teneur en graisses, p.ex. par le butyromètre
- 33/08 • • Œufs, p.ex. par mirage
- 33/10 • • Substances contenant de la fécule, p.ex. la pâte
- 33/12 • • Viande, poisson
- 33/14 • • Boissons
- 33/15 • Préparations médicinales [3]
- 33/18 • Eau

33/20	• Métaux	33/533	• • • • • avec un marqueur fluorescent [4]
33/22	• Combustibles; explosifs	33/534	• • • • • avec un marqueur radioactif [4]
33/24	• Matériaux de la terre (G01N 33/42 a priorité)	33/535	• • • • • avec un marqueur enzymatique [4]
33/26	• Huiles; liquides visqueux; peintures; encres (G01N 33/22 a priorité)	33/536	• • • • • avec formation d'un complexe immunologique en phase liquide [4]
33/28	• • Huiles (huiles ou graisses comestibles G01N 33/03) [4]	33/537	• • • • • avec séparation du complexe immunologique de l'antigène ou de l'anticorps non liés [4]
33/30	• • • pour des propriétés lubrifiantes	33/538	• • • • • par colonne, particules ou bande de résine synthétique adsorbantes ou adsorbantes [4]
33/32	• • Peintures, encres	33/539	• • • • • faisant intervenir un réactif de précipitation [4]
33/34	• Papier	33/541	• • • • • faisant intervenir un double ou un deuxième anticorps [4]
33/36	• Textiles	33/542	• • • • • avec inhibition stérique ou modification du signal, p.ex. extinction de fluorescence [4]
33/38	• Béton; chaux; mortier; plâtre; briques; produits céramiques; verre	33/543	• • • • • avec un support insoluble pour l'immobilisation de composés immunochimiques [4]
33/40	• Matériaux de broyage	33/544	• • • • • Support organique [4]
33/42	• Matériaux pour travaux routiers (G01N 33/38 a priorité)	33/545	• • • • • Résine synthétique [4]
33/44	• Résines; matières plastiques; caoutchouc; cuir	33/546	• • • • • sous forme de particules pouvant être mises en suspension dans l'eau [4]
33/46	• Bois	33/547	• • • • • avec un antigène ou un anticorps liés au support par l'intermédiaire d'un agent de pontage [4]
33/48	• Matériau biologique, p.ex. sang, urine (G01N 33/02, G01N 33/26, G01N 33/44, G01N 33/46 ont priorité); Hémocytomètres (comptage des globules répartis sur une surface par balayage optique de la surface G06M 11/02) [3, 4]	33/548	• • • • • Hydrates de carbone, p.ex. dextrane [4]
33/483	• • Analyse physique de matériau biologique [4]	33/549	• • • • • avec un antigène ou un anticorps emprisonnés dans le support [4]
33/487	• • • de matériau biologique liquide [4]	33/551	• • • • • Support inorganique [4]
33/49	• • • • de sang [4]	33/552	• • • • • Verre ou silice [4]
33/493	• • • • d'urine [4]	33/553	• • • • • Support métallique ou recouvert d'un métal [4]
33/497	• • • de matériau biologique gazeux, p.ex. de l'haleine [4]	33/554	• • • • • le support étant une cellule ou un fragment de cellule biologique, p.ex. cellules de bactéries, de levure [4]
33/50	• • Analyse chimique de matériau biologique, p.ex. de sang, d'urine; Recherche ou analyse par des méthodes faisant intervenir la formation de liaisons biospécifiques par ligands; Recherche ou analyse immunologique (procédés de mesure, de recherche ou d'analyse autres que des procédés immunologiques faisant intervenir des enzymes ou des micro-organismes, compositions ou papiers réactifs à cet effet, procédés pour préparer ces compositions, procédés de commande sensibles aux conditions du milieu dans les procédés microbiologiques ou enzymologiques C12Q) [3]	33/555	• • • • • Globule rouge [4]
	Note(s)	33/556	• • • • • Globule rouge fixé ou stabilisé [4]
	Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:	33/557	• • • • • utilisant des mesures cinétiques, c. à d. mesure de l'évolution en fonction du temps de l'interaction antigène-anticorps [4]
	• "faisant intervenir", utilisée pour un matériau, comprend la recherche ou l'analyse de ce matériau ainsi que l'emploi de ce matériau comme agent déterminant ou réactif dans la recherche ou l'analyse d'un autre matériau.	33/558	• • • • • utilisant la diffusion ou la migration de l'anticorps ou de l'antigène [4]
	Note(s)	33/559	• • • • • dans un gel, p.ex. technique d'Ouchterlony [4]
	Dans les groupes G01N 33/52-G01N 33/98, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.	33/561	• • • • • Immuno-électrophorèse [4]
33/52	• • • Utilisation de composés ou de compositions pour des recherches colorimétriques, spectrophotométriques ou fluorométriques, p.ex. utilisation de bandes de papier indicateur [3]	33/563	• • • • • faisant intervenir des fragments d'anticorps [4]
33/53	• • • Essais immunologiques; Essais faisant intervenir la formation de liaisons biospécifiques; Matériaux à cet effet [4]	33/564	• • • • • pour complexes immunologiques préexistants ou maladies auto-immunes [4]
33/531	• • • • Production de matériaux de recherche ou d'analyse immunochimiques [4]	33/566	• • • • • utilisant un support spécifique ou des protéines réceptrices comme réactifs pour la formation de liaisons par ligand [4]
33/532	• • • • • Production de composés immunochimiques marqués [4]	33/567	• • • • • utilisant un extrait de tissu ou d'organe comme agent de liaison [4]
		33/569	• • • • • pour micro-organismes, p.ex. protozoaires, bactéries, virus [4]
		33/571	• • • • • pour maladies vénériennes, p.ex. syphilis, gonorrhée, herpès [4]
		33/573	• • • • • pour enzymes ou isoenzymes [4]
		33/574	• • • • • pour le cancer [4]
		33/576	• • • • • pour l'hépatite [4]

G01N

33/577	• • • •	faisant intervenir des anticorps monoclonaux [4]	33/88	• • •	faisant intervenir des prostaglandines [3]
33/579	• • •	faisant intervenir un lysat de limulus [4]	33/90	• • •	faisant intervenir la capacité de liaison fer-sang [3]
33/58	• • •	faisant intervenir des substances marquées (G01N 33/53 a priorité) [3]	33/92	• • •	faisant intervenir des lipides, p.ex. le cholestérol [3]
33/60	• • • •	faisant intervenir des substances marquées radioactives [3]	33/94	• • •	faisant intervenir des narcotiques [3]
33/62	• • •	faisant intervenir l'urée [3]	33/96	• • •	faisant intervenir un étalon de contrôle du sang ou du sérum [3]
33/64	• • •	faisant intervenir des cétones [3]	33/98	• • •	faisant intervenir de l'alcool, p.ex. de l'éthanol dans l'haleine [4]
33/66	• • •	faisant intervenir les sucres du sang, p.ex. le galactose [3]	35/00		Analyse automatique non limitée à des procédés ou à des matériaux spécifiés dans un seul des groupes G01N 1/00-G01N 33/00; Manipulation de matériaux à cet effet [3]
33/68	• • •	faisant intervenir des protéines, peptides ou amino-acides [3]	35/02	•	en utilisant une série de récipients à échantillons déplacés par un transporteur passant devant un ou plusieurs postes de traitement ou d'analyse [3]
33/70	• • •	faisant intervenir la créatine ou la créatinine [3]	35/04	•	Détails du transporteur [3]
33/72	• • •	faisant intervenir les pigments du sang, p.ex. l'hémoglobine, la bilirubine [3]	35/08	•	en utilisant un courant d'échantillons discrets circulant dans une canalisation, p.ex. analyse à injection dans un écoulement [3]
33/74	• • •	faisant intervenir des hormones [3]	35/10	•	Dispositifs pour transférer les échantillons vers, dans ou à partir de l'appareil d'analyse, p.ex. dispositifs d'aspiration, dispositifs d'injection [6]
33/76	• • • •	Gonadotropine chorionique humaine [3]	37/00		Détails non couverts par les autres groupes de la présente sous-classe [3]
33/78	• • • •	Hormones de la glande thyroïde [3]			
33/80	• • •	faisant intervenir les groupes ou les types sanguins [3]			
33/82	• • •	faisant intervenir des vitamines [3]			
33/84	• • •	faisant intervenir des composés inorganiques ou le pH [3]			
33/86	• • •	faisant intervenir le temps de coagulation du sang [3]			

G01P **MESURE DES VITESSES LINÉAIRES OU ANGULAIRES, DE L'ACCÉLÉRATION, DE LA DÉCÉLÉRATION OU DES CHOCS; INDICATION DE LA PRÉSENCE OU DE L'ABSENCE D'UN MOUVEMENT; INDICATION DE LA DIRECTION D'UN MOUVEMENT** (mesure de la vitesse angulaire en utilisant les effets gyroscopiques G01C 19/00; dispositifs de mesure combinés pour mesurer deux ou plusieurs variables d'un mouvement G01C 23/00; mesure de la vitesse du son G01H 5/00; mesure de la vitesse de la lumière G01J 7/00; détermination de la direction ou de la vitesse d'objets solides en utilisant la réflexion ou reradiation d'ondes radio ou d'autres ondes et basée sur des effets de propagation, p.ex. l'effet Doppler, le temps de propagation ou la direction de la propagation, G01S; mesure de la vitesse des radiations nucléaires G01T)

Note(s)

- La présente sous-classe couvre la mesure de la direction ou de la vitesse d'écoulement des fluides utilisant les effets de propagation d'ondes radio ou d'autres ondes produits dans le fluide même, p.ex. à l'aide d'un anémomètre à laser.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

INDICATION D'UN MOUVEMENT OU DE SA DIRECTION.....	13/00
MESURE DES VITESSES LINÉAIRES ET ANGULAIRES DES CORPS SOLIDES	
Caractérisée par le principe prédominant d'action des moyens utilisés.....	3/00
Par intégration; par effet gyroscopique; par moyennage.....	7/00, 11/00
MESURE DES VITESSES DE FLUIDES; MESURES RELATIVES SOLIDE-FLUIDE OU FLUIDE-SOLIDE.....	5/00
MESURE DES ACCÉLÉRATIONS OU DE LEURS CHANGEMENTS BRUSQUES.....	15/00
PARTIES CONSTITUTIVES.....	1/00
ESSAI FONCTIONNEL OU ÉTALONNAGE DES APPAREILS.....	21/00

1/00 Parties constitutives des instruments

1/02	• Boîtiers	1/11	• • • •	par détection de la position de l'aiguille indicatrice [3]
1/04	• Adaptations particulières de moyens d'entraînement	1/12	•	Dispositifs enregistreurs [3]
1/07	• Dispositifs indicateurs, p.ex. pour l'indication à distance [3]	1/14	• •	réalisant des enregistrements permanents [3]
1/08	• • Aménagements des échelles, aiguilles, lampes ou indicateurs acoustiques, p.ex. dans des tachymètres des véhicules automobiles	1/16	• •	réalisant des enregistrements effaçables, p.ex. des enregistrements magnétiques [3]
1/10	• • •			pour indiquer des vitesses prédéterminées

3/00 Mesure de la vitesse linéaire ou angulaire; Mesure des différences de vitesses linéaires ou angulaires
(G01P 5/00-G01P 11/00 ont priorité; mesure de la vitesse angulaire en utilisant les effets gyroscopiques G01C 19/00)

Note(s)

Les groupes G01P 3/02-G01P 3/64 se distinguent par la méthode de mesure ayant une importance prépondérante. Par conséquent, l'application pure et simple d'autres méthodes en vue de donner une indication finale n'affecte pas le classement.

- 3/02 • Dispositifs caractérisés par l'emploi de moyens mécaniques
- 3/04 • • par comparaison de deux vitesses
- 3/06 • • • en utilisant un mécanisme à friction
- 3/08 • • • en utilisant une transmission par différentiel
- 3/10 • • en actionnant un élément indicateur, p.ex. un index, pendant un temps fixe
- 3/12 • • en utilisant un système excité par choc
- 3/14 • • par excitation d'un ou plusieurs systèmes à résonance mécanique
- 3/16 • • par utilisation des forces centrifuges de masses solides
- 3/18 • • • transférées à l'indicateur par des moyens mécaniques
- 3/20 • • • transférées à l'indicateur au moyen de fluides
- 3/22 • • • transférées à l'indicateur par des moyens électriques ou magnétiques
- 3/24 • • en utilisant des effets de friction (G01P 3/06 a priorité)
- 3/26 • Dispositifs caractérisés par l'emploi de fluides
- 3/28 • • en utilisant des pompes
- 3/30 • • en utilisant des forces centrifuges de fluides
- 3/32 • • • dans un récipient rotatif communiquant avec un récipient fixe
- 3/34 • • en utilisant des effets de friction
- 3/36 • Dispositifs caractérisés par l'emploi de moyens optiques, p.ex. en utilisant la lumière infrarouge, visible ou ultraviolette (G01P 3/68 a priorité)
- 3/38 • • en utilisant des moyens photographiques
- 3/40 • • en utilisant des moyens stroboscopiques
- 3/42 • Dispositifs caractérisés par l'utilisation de moyens électriques ou magnétiques (G01P 3/66 a priorité)
- 3/44 • • pour mesurer la vitesse angulaire (G01P 3/56 a priorité)
- 3/46 • • • en mesurant l'amplitude du courant ou de la tension engendrés
- 3/48 • • • en mesurant la fréquence du courant ou de la tension engendrés
- 3/481 • • • • de signaux ayant la forme d'impulsions [3]
- 3/482 • • • • • délivrés par des détecteurs de radiations nucléaires [3]
- 3/483 • • • • • délivrés par des détecteurs à capacité variable [3]
- 3/484 • • • • • délivrés par des interrupteurs à contacts mobiles [3]
- 3/486 • • • • • délivrés par des détecteurs photo-électriques [3]
- 3/487 • • • • • délivrés par des aimants rotatifs [3]
- 3/488 • • • • • délivrés par des détecteurs à réluctance variable [3]
- 3/489 • • • • • Circuits numériques à cet effet [3]
- 3/49 • • • en utilisant des courants de Foucault
- 3/495 • • • • dans lesquels le moyen indicateur répond aux forces produites par les courants de Foucault et le champ magnétique inducteur [3]
- 3/50 • • pour mesurer une vitesse linéaire (G01P 3/56 a priorité)
- 3/52 • • • en mesurant l'amplitude du courant ou de la tension engendrés
- 3/54 • • • en mesurant la fréquence du courant ou de la tension engendrés
- 3/56 • • pour comparer deux vitesses
- 3/58 • • • en mesurant ou en comparant les amplitudes de courants ou de tensions engendrés
- 3/60 • • • en mesurant ou en comparant la fréquence de courants ou de tensions engendrés
- 3/62 • Dispositifs caractérisés par l'utilisation de la variation de la pression atmosphérique avec l'altitude pour mesurer la composante verticale de la vitesse
- 3/64 • Dispositifs caractérisés par la détermination du temps mis à parcourir une distance constante
- 3/66 • • en utilisant des moyens électriques ou magnétiques (G01P 3/80 a priorité) [4]
- 3/68 • • en utilisant des moyens optiques, c. à d. en utilisant la lumière infrarouge, visible ou ultraviolette (G01P 3/80 a priorité) [4]
- 3/80 • • en utilisant des moyens de détection à autocorrélation ou à intercorrélation [4]
- 5/00 Mesure de la vitesse des fluides, p.ex. d'un courant atmosphérique; Mesure de la vitesse de corps, p.ex. navires, aéronefs, par rapport à des fluides**
(application des dispositifs de mesure de la vitesse à la mesure du volume des fluides G01F)
- 5/01 • en utilisant des compteurs à tourbillons [3]
- 5/02 • en mesurant les forces exercées par le fluide sur des corps solides, p.ex. anémomètre
- 5/04 • • en utilisant la déflexion par des plaques en chicane
- 5/06 • • en utilisant la rotation de palettes
- 5/07 • • • avec accouplement électrique au dispositif indicateur [3]
- 5/08 • en mesurant la variation d'une variable électrique directement affectée par l'écoulement, p.ex. en utilisant un effet dynamo-électrique
- 5/10 • en mesurant des variables thermiques
- 5/12 • • en utilisant la variation de la résistance d'un conducteur chauffé
- 5/14 • en mesurant les différences de pression dans le fluide
- 5/16 • • en utilisant des tubes de Pitot
- 5/165 • • • Agencement ou structure des tubes de Pitot [3]
- 5/17 • • • Dispositifs d'accouplement au dispositif indicateur [3]
- 5/175 • • • • avec détermination du nombre de Mach [3]
- 5/18 • en mesurant le temps mis par le fluide à parcourir une distance déterminée [1, 7]
- 5/20 • • en utilisant des particules entraînées par un courant de fluide (G01P 5/22 a priorité) [4]
- 5/22 • • en utilisant des moyens de détection à autocorrélation ou à intercorrélation [4]
- 5/24 • en mesurant l'influence directe du courant de fluide sur les propriétés d'une onde acoustique de détection [7]
- 5/26 • en mesurant l'influence directe du courant de fluide sur les propriétés d'une onde optique de détection [7]

G01P

7/00	Mesure de la vitesse par intégration de l'accélération (navigation par inertie, c. à d. calcul de la position ou de la vitesse à bord de l'objet navigant, par intégration de la vitesse ou de l'accélération G01C 21/16)	15/06	• • • en utilisant des organes soumis à une déformation permanente
		15/08	• • avec conversion en valeurs électriques ou magnétiques
11/00	Mesure de la valeur moyenne de la vitesse (par détermination du temps mis à parcourir une distance constante G01P 3/64, G01P 5/18)	15/09	• • • au moyen de capteurs piézo-électriques [3]
		15/093	• • • au moyen de capteurs photo-électriques [7]
11/02	• Mesure de la vitesse moyenne d'un certain nombre de corps, p.ex. de véhicules pour un contrôle de la circulation	15/097	• • • au moyen d'éléments vibrants [7]
		15/10	• • • par cordes vibrantes
		15/105	• • • au moyen de dispositifs sensibles aux champs magnétiques [7]
13/00	Indication ou enregistrement de l'existence ou de l'absence d'un mouvement; Indication ou enregistrement de la direction d'un mouvement	15/11	• • • • au moyen de capteurs à induction [3]
		15/12	• • • par modification d'une résistance électrique
13/02	• Indication de la direction uniquement, p.ex. par une girouette	15/125	• • • au moyen de capteurs à capacité [3]
13/04	• • Indication du sens positif ou négatif d'un mouvement linéaire ou du sens horaire ou anti-horaire d'un mouvement de rotation [3]	15/13	• • • en mesurant la force nécessaire pour remettre à sa position de repos une masse d'épreuve soumise aux forces d'inertie [3]
15/00	Mesure de l'accélération; Mesure de la décélération; Mesure des chocs, c. à d. d'une variation brusque de l'accélération	15/135	• • • en utilisant des contacts qui sont actionnés par une masse mobile [3]
		15/14	• en utilisant un gyroscope [1, 7, 2013.01]
15/02	• en ayant recours aux forces d'inertie (G01P 15/14 a priorité) [1, 7, 2013.01]	15/16	• en calculant la dérivée par rapport au temps d'un signal de vitesse mesuré [3, 7, 2013.01]
15/03	• • en utilisant des moyens non électriques [3]	15/18	• dans plusieurs dimensions [7, 2013.01]
15/04	• • pour indiquer une valeur maximale	21/00	Essai ou étalonnage d'appareils ou de dispositifs couverts par les autres groupes de la présente sous-classe
		21/02	• de tachymètres

G01Q TECHNIQUES OU APPAREILS À SONDE À BALAYAGE; APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE SONDE À BALAYAGE, p.ex. MICROSCOPIE À SONDE À BALAYAGE [SPM] [2010.01]

Note(s) [2010.01]

Dans la présente sous-classe, la règle de la première place est appliquée, c. à d. à chaque niveau hiérarchique, le classement s'effectue à la première place appropriée.

10/00	Dispositions pour le balayage ou le positionnement, c. à d. dispositions pour commander de manière active le mouvement ou la position de la sonde [2010.01]	30/10	• • thermiques [2010.01]
		30/12	• • avec fluide [2010.01]
10/02	• Balayage ou positionnement grossier [2010.01]	30/14	• • • avec liquide [2010.01]
10/04	• Balayage ou positionnement fin [2010.01]	30/16	• • sous vide [2010.01]
10/06	• • Circuits ou algorithmes à cet effet [2010.01]	30/18	• Moyens pour protéger ou isoler l'intérieur d'une enceinte d'échantillonnage contre les conditions ou les facteurs environnementaux externes, p.ex. les vibrations ou les champs électromagnétiques [2010.01]
20/00	Contrôle du mouvement ou de la position de la sonde [2010.01]	30/20	• Dispositifs ou procédés de manipulation d'échantillons [2010.01]
		40/00	Étalonnage, p.ex. des sondes [2010.01]
20/02	• par des moyens optiques [2010.01]	40/02	• Leurs normes d'étalonnage ou procédés de fabrication [2010.01]
20/04	• Sondes auto-détectrices, c. à d. dans lesquelles la sonde génère elle-même un signal représentatif de sa position, p.ex. jauge piézoélectrique [2010.01]	60/00	Types particuliers de microscopie à sonde à balayage SPM [Scanning-Probe Microscopy] ou appareils à cet effet; Composants essentiels de ceux-ci [2010.01]
30/00	Moyens auxiliaires destinés à assister ou améliorer les techniques ou les appareils à sonde à balayage, p.ex. dispositifs d'affichage ou de traitement de données [2010.01]	60/02	• Microscopie à sonde à balayage de type multiple, c. à d. incluant au moins deux techniques SPM [2010.01]
		60/04	• • Microscopie à effet tunnel à balayage STM [Scanning Tunnelling Microscopy] combinée avec la microscopie à forces atomiques AFM [Atomic Force Microscopy] [2010.01]
30/02	• Dispositifs d'analyse d'un type autre que la microscopie à sonde à balayage SPM, p.ex. microscope électronique à balayage SEM [Scanning Electron Microscope], spectromètre ou microscope optique [2010.01]	60/06	• • Microscopie optique à champ proche à balayage SNOM [Scanning Near-Field Optical Microscopy] combinée avec la microscopie à forces atomiques AFM [Atomic Force Microscopy] [2010.01]
30/04	• Dispositifs d'affichage ou de traitement de données [2010.01]		
30/06	• • pour compensation d'erreurs [2010.01]		
30/08	• Moyens pour établir ou réguler des conditions ambiantes souhaitées au sein d'une enceinte d'échantillonnage [2010.01]		

- 60/08 • • Microscopie à forces magnétiques MFM [Magnetic Force Microscopy] combinée avec la microscopie à forces atomiques AFM [Atomic Force Microscopy] [2010.01]
- 60/10 • Microscopie à effet tunnel à balayage STM [Scanning Tunnelling Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes STM [2010.01]
- 60/12 • • Spectroscopie à effet tunnel à balayage STS [Scanning Tunnelling Spectroscopy] [2010.01]
- 60/14 • • Potentiométrie à effet tunnel à balayage STP [Scanning Tunnelling Potentiometry] [2010.01]
- 60/16 • • Sondes, leur fabrication ou leur instrumentation correspondante, p.ex. supports [2010.01]
- 60/18 • Microscopie optique à champ proche à balayage SNOM [Scanning Near-Field Optical Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SNOM [2010.01]
- 60/20 • • Fluorescence [2010.01]
- 60/22 • • Sondes, leur fabrication ou leur instrumentation correspondante, p.ex. supports [2010.01]
- 60/24 • Microscopie à forces atomiques AFM [Atomic Force Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes AFM [2010.01]
- 60/26 • • Microscopie à forces de frottement [2010.01]
- 60/28 • • Microscopie à forces d'adhérence [2010.01]
- 60/30 • • Microscopie à mesure de potentiel à balayage [2010.01]
- 60/32 • • Mode vibrant [2010.01]
- 60/34 • • • Mode à contact périodique [2010.01]
- 60/36 • • Mode statique [2010.01]
- 60/38 • • Sondes, leur fabrication ou leur instrumentation correspondante, p.ex. supports [2010.01]
- 60/40 • • • Sondes conductrices [2010.01]
- 60/42 • • • Fonctionnalisation [2010.01]
- 60/44 • Microscopie à conductance ionique à balayage SICM [Scanning Ion-Conductance Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SICM [2010.01]
- 60/46 • Microscopie capacitive à balayage SCM [Scanning Capacitance Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SCM [2010.01]
- 60/48 • • Sondes, leur fabrication ou leur instrumentation correspondante, p.ex. supports [2010.01]
- 60/50 • Microscopie à forces magnétiques MFM [Magnetic Force Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes MFM [2010.01]
- 60/52 • • Résonance [2010.01]
- 60/54 • • Sondes, leur fabrication ou leur appareillage connexe, p.ex. supports [2010.01]
- 60/56 • • • Sondes à revêtement magnétique [2010.01]
- 60/58 • Microscopie thermique à balayage SThM [Scanning Thermal Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SThM [2010.01]
- 60/60 • Microscopie électrochimique à balayage SECM [Scanning Electro-Chemical Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SECM [2010.01]
- 70/00 Aspects généraux des sondes SPM, leur fabrication ou leur instrumentation correspondante, dans la mesure où ces sondes ne sont pas spécialement adaptées à une seule technique SPM couverte par le groupe G01Q 60/00 [2010.01]**
- 70/02 • Supports de sondes [2010.01]
- 70/04 • • à compensation des erreurs induites par la température ou les vibrations [2010.01]
- 70/06 • Réseaux de pointes de sondes [2010.01]
- 70/08 • Caractéristiques des sondes [2010.01]
- 70/10 • • Forme ou cônicité [2010.01]
- 70/12 • • • Pointes de nanotubes [2010.01]
- 70/14 • • Matériaux particuliers [2010.01]
- 70/16 • Fabrication des sondes [2010.01]
- 70/18 • • Fonctionnalisation [2010.01]
- 80/00 Applications des techniques de sonde à balayage, autres que les techniques SPM (fabrication ou traitement des microstructures B81C; fabrication ou traitement des nanostructures B82B 3/00; enregistrement ou reproduction d'informations utilisant des interactions en champ proche G11B 9/12, G11B 11/24 ou G11B 13/08) [2010.01]**
- 90/00 Techniques ou appareils à sonde à balayage non prévus ailleurs [2010.01]**

G01R MESURE DES VARIABLES ÉLECTRIQUES; MESURE DES VARIABLES MAGNÉTIQUES (indication de l'accord correct des circuits résonnants H03J 3/12)

Note(s)

- La présente sous-classe couvre:
 - la mesure des variables électriques ou magnétiques de toute nature directement ou par l'intermédiaire d'autres variables électriques ou magnétiques;
 - la mesure de toutes les sortes de propriétés électriques ou magnétiques des matériaux;
 - l'essai des dispositifs, appareils ou réseaux électriques ou magnétiques (p.ex. tubes à décharge, amplificateurs) ou la mesure de leurs caractéristiques;
 - l'indication de l'existence ou du signe d'un courant ou d'une tension;
 - les appareils de RMN, de RPE ou à autres effets de spin, qui ne sont pas spécialement conçus pour une application particulière;
 - l'équipement pour produire des signaux en vue de procéder à de tels essais ou mesures.
- Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "mesure" englobe l'étude des propriétés électriques ou magnétiques;
 - "instruments" ou "instruments de mesure" signifie les instruments de mesure électromécanique;
 - "dispositions pour procéder à une mesure" signifie les appareils, circuits ou méthodes des mesure.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.
- Dans la présente sous-classe, les instruments ou les dispositions pour mesurer les variables électriques sont classés de la façon suivante:
 - Les instruments électromécaniques dans lesquels les variables électriques mesurées influencent directement l'indication de la valeur mesurée, y compris les effets combinés de plusieurs valeurs, sont classés dans les groupes G01R 5/00-G01R 11/00.
 - Les détails communs aux différents types d'instruments couverts par les groupes G01R 5/00-G01R 11/00 sont classés dans le groupe G01R 1/00.

G01R

- Les dispositions impliquant des circuits pour obtenir une indication de la valeur mesurée par dérivation, calcul ou autre traitement des variables électriques, p.ex. par comparaison avec une autre valeur, sont classées dans les groupes G01R 17/00-G01R 29/00.
- Les détails communs aux différents types des dispositions couvertes par les groupes G01R 17/00-G01R 29/00 sont classés dans le groupe G01R 15/00.

5. Dans la présente sous-classe, le groupe G01R 17/00 a priorité sur les groupes G01R 19/00-G01R 31/00.

Schéma général

INSTRUMENTS DE MESURES ÉLECTRIQUES

D'usage général.....	5/00, 7/00, 9/00
Détails.....	1/00
Fabrication; essai ou étalonnage.....	3/00, 35/00

MESURES ÉLECTROMÉCANIQUES DE L'INTÉGRALE DANS LE TEMPS D'UNE PUISSANCE

ÉLECTRIQUE OU D'UN COURANT..... 11/00

MESURES DE VARIABLES ÉLECTRIQUES

Détails des dispositions pour la mesure.....	11/02, 15/00
Dispositions d'affichage.....	13/00
Par comparaison avec un terme de référence.....	17/00
Courant ou tension; puissance, facteur de puissance; intégrale dans le temps d'une puissance ou d'un courant; fréquence; résistance; réactance; impédance.....	19/00, 21/00, 22/00, 23/00, 27/00
Autres grandeurs.....	25/00, 29/00

VÉRIFICATION DE PROPRIÉTÉS ÉLECTRIQUES OU LOCALISATION DE DÉFAUTS..... 31/00

MESURES DE VARIABLES MAGNÉTIQUES..... 33/00

1/00 **Détails ou dispositions des appareils des types couverts par les groupes G01R 5/00-G01R 13/00 ou G01R 31/00** (détails structurels particuliers aux dispositions électromécaniques pour mesurer la consommation électrique G01R 11/02) [3, 2006.01]

- 1/02 • Éléments structurels généraux
- 1/04 • • Boîtiers; Organes de support; Agencements des bornes
- 1/06 • • Conducteurs de mesure; Sondes de mesure (G01R 19/145, G01R 19/165 ont priorité) [3]
- 1/067 • • • Sondes de mesure [3]
- 1/07 • • • • Sondes n'établissant pas de contact [6]
- 1/073 • • • • Sondes multiples [3]
- 1/08 • • Index; Echelles; Eclairage d'échelles
- 1/10 • • Aménagements des supports
- 1/12 • • • de supports sous forme de bandes ou de fils
- 1/14 • • Dispositions pour le freinage; Dispositions pour l'amortissement
- 1/16 • • Aimants
- 1/18 • • Aménagements de blindage contre les champs électriques ou magnétiques, p.ex. contre le champ terrestre
- 1/20 • Modifications des éléments électriques fondamentaux en vue de leur utilisation dans des appareils de mesures électriques; Combinaisons structurelles de ces éléments avec ces appareils
- 1/22 • • Contrôleurs à pinces agissant comme bobinages secondaires de transformateurs de courant
- 1/24 • • Sections de mesure, p.ex. section fendue, de ligne de transmission, p.ex. du type guide d'onde
- 1/26 • • • avec déplacement linéaire de la sonde
- 1/28 • Disposition prévue dans des appareils de mesure pour des valeurs de référence, p.ex. tension étalon, forme d'ondes étalon
- 1/30 • Combinaison structurelle d'appareils de mesures électriques avec des circuits électroniques fondamentaux, p.ex. avec amplificateur
- 1/36 • Aménagements ou circuits de protection contre les surcharges, pour appareils de mesures électriques
- 1/38 • Dispositions pour changer la caractéristique de mesure, p.ex. en modifiant l'entrefer

1/40 • Modifications des appareils pour indiquer la valeur maximale ou minimale atteinte dans un intervalle de temps, p.ex. par une aiguille indiquant un maximum [3]

1/42 • • fonctionnant thermiquement

1/44 • Modifications des instruments pour la compensation des variations de température [2]

3/00 **Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication des appareils de mesure**

5/00 **Appareils pour convertir un seul courant ou une seule tension en un déplacement mécanique**

- 5/02 • Appareils à bobine mobile
- 5/04 • • avec aimant extérieur à la bobine
- 5/06 • • avec aimant formant noyau
- 5/08 • • adaptés spécialement en vue d'un grand angle de déviation; avec bobine mobile excentrée montée sur pivots
- 5/10 • Galvanomètres à corde
- 5/12 • Galvanomètres à boucle
- 5/14 • Appareils à fer mobile
- 5/16 • • avec aimant pivotant
- 5/18 • • avec fer doux pivotant, p.ex. galvanomètres à aiguille
- 5/20 • Appareils à induction, p.ex. appareils Ferraris
- 5/22 • Appareils thermo-électriques
- 5/24 • • fonctionnant par allongement d'une bande ou d'un fil ou par dilatation d'un gaz ou d'un fluide
- 5/26 • • fonctionnant par déformation d'un élément bimétallique
- 5/28 • Appareils électrostatiques
- 5/30 • • Electromètres à feuilles
- 5/32 • • Electromètres à fils; Electromètres à aiguille
- 5/34 • • Electromètres à quadrants

7/00 **Appareils capables de convertir deux ou plusieurs courants ou tensions en un seul déplacement mécanique** (G01R 9/00 a priorité)

- 7/02 • pour former une somme ou une différence
- 7/04 • pour former un quotient (pour mesurer une résistance G01R 27/08)
- 7/06 • • du type à fer mobile

7/08	• • du type à bobine, p.ex. du type à bobines croisées	11/36	• Compteurs à induction, p.ex. compteurs Ferraris
7/10	• • • comportant plus de deux bobines mobiles	11/38	• • pour fonctionnement en monophasé
7/12	• pour former un produit	11/40	• • pour fonctionnement en polyphasé
7/14	• • du type à fer mobile	11/42	• • • Circuits pour ces instruments
7/16	• • comportant à la fois des bobines fixes et mobiles, c. à d. des dynamomètres	11/46	• Compteurs à mouvement d'horlogerie actionnés électriquement; Compteurs oscillatoires; Compteurs à balancier
7/18	• • • avec bobines fixes et mobiles couplées magnétiquement par noyau de fer	11/48	• Compteurs adaptés spécialement à la mesure de composantes réelles ou réactives; Compteurs adaptés spécialement à la mesure de l'énergie apparente
9/00	Appareils utilisant une résonance mécanique	11/50	• • à la mesure de la composante réelle
9/02	• Galvanomètres à vibrations, p.ex. pour la mesure d'un courant	11/52	• • à la mesure de la composante réactive
9/04	• utilisant des lames vibrantes, p.ex. pour la mesure d'une fréquence	11/54	• • à la mesure simultanée d'au moins deux des trois variables suivantes: composante réelle, composante réactive, énergie apparente
9/06	• • commandés magnétiquement	11/56	• Compteurs à tarifs particuliers
9/08	• • commandés piézo-électriquement	11/57	• • Compteurs multi-tarifs (G01R 11/63 a priorité) [2]
11/00	Dispositions électromécaniques pour la mesure de l'intégrale dans le temps d'une puissance ou d'un courant électriques, p.ex. de la consommation (contrôle de la consommation électrique des véhicules à traction électrique B60L 3/00)	11/58	• • • Dispositifs à cet effet pour la commutation des tarifs [2]
11/02	• Détails structurels	11/60	• • Compteurs à soustraction; Compteurs pour heures de charge maximale ou minimale
11/04	• • Boîtiers; Bâts supports; Agencements des bornes	11/63	• • Compteurs de surconsommation, p.ex. mesurant la consommation lorsqu'un niveau prédéterminé de puissance est dépassé [2]
11/06	• • Circuits magnétiques pour compteurs à induction [2]	11/64	• • Compteurs à maximum, p.ex. dont le tarif pour une certaine période de temps porte sur une demande maximale au cours de cette période de temps
11/067	• • • Bobinages à cet effet [2]	11/66	• • • Circuits
11/073	• • • Armatures à cet effet [2]	13/00	Dispositions pour la présentation de variables électriques ou de formes d'ondes [4]
11/09	• • • • Armatures en forme de disque [2]	13/02	• pour la présentation sous forme numérique des variables électriques mesurées [4]
11/10	• • Aimants de freinage; Aménagements pour l'amortissement	13/04	• pour la production d'enregistrements permanents [4]
11/12	• • Aménagements de supports	13/06	• • Modifications pour l'enregistrement de perturbations transitoires, p.ex. par mise en marche ou accélération d'un support d'enregistrement
11/14	• • • avec allègement magnétique	13/08	• • Systèmes d'enregistrement électromécaniques utilisant une méthode d'inscription mécanique directe
11/16	• • Adaptations des compteurs aux compteurs d'électricité	13/10	• • • avec enregistrement intermittent par représentation de la grandeur au moyen de la longueur d'un trait ou par la position d'un point
11/17	• • Compensation des erreurs; Moyens d'ajustage ou de réglage à cet effet [2]	13/12	• • Enregistrement chimique, p.ex. clydonographes (G01R 13/14 a priorité)
11/18	• • • Compensation des variations des conditions ambiantes [2]	13/14	• • Enregistrement sur un matériau sensible à la lumière
11/185	• • • • Compensation des variations de température [2]	13/16	• • Enregistrement sur un milieu magnétique
11/19	• • • Compensation des erreurs causées par un couple perturbateur, p.ex. erreurs dues au champ tournant dans les compteurs polyphasés [2]	13/18	• • • en utilisant un déplacement de limite
11/20	• • • Compensation des erreurs de phase dans les compteurs à induction [2]	13/20	• Oscilloscopes à rayons cathodiques
11/21	• • • Compensation des erreurs causées par les effets d'amortissement du courant, p.ex. réglage dans la plage de surcharge [2]	13/22	• • Circuits pour ces oscilloscopes
11/22	• • • Réglage du couple, p.ex. réglage du couple de démarrage, réglage des compteurs polyphasés pour obtenir des couples égaux [2]	13/24	• • • Circuits de déflexion à base de temps
11/23	• • • Compensation des erreurs causées par le frottement, p.ex. réglage dans la plage des faibles charges [2]	13/26	• • • Circuits pour la commande de l'intensité
11/24	• • Dispositions pour éviter ou indiquer un usage frauduleux [4]	13/28	• • • Circuits pour la présentation simultanée ou successive de plus d'une grandeur
11/25	• • Dispositifs pour indiquer ou signaler les défauts [2, 4]	13/30	• • • Circuits pour l'insertion de marqueurs de référence, p.ex. pour la détermination d'un temps, pour l'étalonnage, pour le marquage de fréquences
	Note(s)	13/32	• • • Circuits pour la présentation de fonction non récurrentes telles que les phénomènes transitoires; Circuits de déclenchement; Circuits de synchronisation; Circuits pour dilater une base de temps
	Les groupes G01R 11/48-G01R 11/56 ont priorité sur les groupes G01R 11/30-G01R 11/46.		
11/30	• Compteurs à moteur dynamo-électrique		
11/32	• • Watt-heuremètres		
11/34	• • Ampère-heuremètres		

- 13/34 • • • Circuits pour représenter une seule forme d'onde par échantillonnage, p.ex. pour de très hautes fréquences [2]
- 13/36 • utilisant la longueur d'une décharge lumineuse, p.ex. oscilloscopes à luminescence [4]
- 13/38 • utilisant le déplacement stable ou oscillatoire d'un faisceau lumineux par un système de mesure électromécanique [4]
- 13/40 • utilisant la modulation d'un faisceau lumineux par des moyens autres qu'un déplacement mécanique, p.ex. par effet Kerr [4]
- 13/42 • Appareils utilisant la longueur d'une décharge par étincelles, p.ex. en mesurant l'écartement maximum des électrodes compatible avec la production d'étincelles
- 15/00 Détails des dispositions pour procéder aux mesures des types prévus dans les groupes G01R 17/00-G01R 29/00, G01R 33/00-G01R 33/26 ou G01R 35/00 [1, 2006.01]**
- 15/04 • Diviseurs de tension [6]
- 15/06 • • avec des composantes réactives, p.ex. transformateurs à capacité [6]
- 15/08 • Circuits pour modifier la gamme de mesure
- 15/09 • • Circuits de modification automatique de la gamme de mesure [6]
- 15/12 • Circuits pour appareils de contrôle à usage multiple, p.ex. pour mesure, au choix, tension, courant ou impédance
- 15/14 • Adaptations fournissant une isolation en tension ou en courant, p.ex. adaptations pour les réseaux à haute tension ou à courant fort [6]
- 15/16 • • utilisant des dispositifs capacitifs [6]
- 15/18 • • utilisant des dispositifs inductifs, p.ex. des transformateurs [6]
- 15/20 • • utilisant des dispositifs galvano-magnétiques, p.ex. des dispositifs à effet Hall [6]
- 15/22 • • utilisant des dispositifs émetteurs de lumière, p.ex. LED, optocoupleurs [6]
- 15/24 • • utilisant des dispositifs modulateurs de lumière [6]
- 15/26 • • utilisant la modulation d'ondes autres que la lumière, p.ex. d'ondes radio, d'ondes acoustiques [6]
- 17/00 Dispositions pour procéder aux mesures impliquant une comparaison avec une valeur de référence, p.ex. pont**
- 17/02 • Dispositions dans lesquelles la valeur à mesurer est automatiquement comparée à une valeur de référence
- 17/04 • • dans lesquelles la valeur de référence est l'objet d'un balayage continu ou périodique dans l'intervalle des valeurs à mesurer
- 17/06 • • Dispositions d'équilibrage automatique
- 17/08 • • • dans lesquelles une force ou un couple représentant la valeur mesurée est équilibré par une force ou un couple représentant la valeur de référence
- 17/10 • Ponts de mesure alternatifs ou continus
- 17/12 • • en utilisant la comparaison de courants, p.ex. ponts avec sortie de courant différentielle
- 17/14 • • avec indication de la valeur mesurée par un indicateur de zéro étalonné, p.ex. pont à pourcentage, pont à tolérances (G01R 17/12, G01R 17/16 ont priorité)
- 17/16 • • avec tubes à décharge ou dispositifs semi-conducteurs dans un ou plusieurs bras du pont, p.ex. voltmètre utilisant un amplificateur différentiel
- 17/18 • • avec plus de quatre branches
- 17/20 • Dispositions pour procéder aux mesures potentiométriques en alternatif ou en continu
- 17/22 • • avec indication de la valeur mesurée par indicateur de zéro étalonné
- 19/00 Dispositions pour procéder aux mesures de courant ou de tension ou pour en indiquer l'existence ou le signe (G01R 5/00 a priorité; pour la mesure de courants ou de tensions bioélectriques A61B 5/04) [4]**
- Note(s)**
- Au sein des groupes G01R 19/02-G01R 19/32, le groupe G01R 19/28 a priorité. Les groupes G01R 19/18-G01R 19/25 ont priorité sur les groupes G01R 19/02-G01R 19/165et G01R 19/30.
- 19/02 • Mesure des valeurs efficaces, c. à d. des valeurs moyennes quadratiques
- 19/03 • • utilisant des thermoconvertisseurs [4]
- 19/04 • Mesure des valeurs de pointe d'un courant alternatif ou des impulsions [2]
- 19/06 • Mesure de la composante réelle; Mesure de la composante réactive
- 19/08 • Mesure de la densité du courant
- 19/10 • Mesure d'une somme, d'une différence, ou d'un rapport
- 19/12 • Mesure d'un taux de variation
- 19/14 • Indication du sens d'un courant; Indication de la polarité d'une tension
- 19/145 • Indication de l'existence d'un courant ou d'une tension [3]
- 19/15 • • Indication de l'existence d'un courant [3]
- 19/155 • • Indication de l'existence d'une tension [3]
- 19/165 • Indication de ce qu'un courant ou une tension est, soit supérieur ou inférieur à une valeur prédéterminée, soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'une plage de valeurs prédéterminée [3]
- 19/17 • • indiquant le nombre de fois que le phénomène se produit [3]
- 19/175 • Indications des instants de passage du courant ou de la tension par une valeur déterminée, p.ex. de passage par zéro [3]
- 19/18 • utilisant la conversion d'un courant continu en courant alternatif, p.ex. à l'aide de vibreurs
- 19/20 • • utilisant des transducteurs
- 19/22 • utilisant la conversion d'un courant alternatif en courant continu
- 19/25 • utilisant une méthode de mesure numérique [3]
- 19/252 • • utilisant des convertisseurs analogiques/numériques du type à conversion de la tension ou du courant en fréquence et mesure de cette fréquence [4]
- 19/255 • • utilisant des convertisseurs analogiques/numériques du type comptant des impulsions, délivrées par un générateur d'impulsions à fréquence fixe, pendant une durée proportionnelle à la tension ou au courant [4]
- 19/257 • • utilisant des convertisseurs analogiques/numériques du type effectuant la comparaison de différentes valeurs de référence avec la valeur de la tension ou du courant, p.ex. utilisant une méthode par approximations successives [4]
- 19/28 • adaptées à la mesure dans des circuits comportant des constantes réparties
- 19/30 • Mesure de la valeur maximale ou minimale d'un courant ou d'une tension atteinte dans un intervalle de temps (G01R 19/04 a priorité) [2, 3]

- 19/32 • Compensation des variations de température [2]
- 21/00 Dispositions pour procéder aux mesures de la puissance ou du facteur de puissance (G01R 7/12 a priorité) [4]**
- 21/01 • dans des circuits comportant des constantes réparties (G01R 21/04, G01R 21/07, G01R 21/09, G01R 21/12 ont priorité) [2]
- 21/02 • par des méthodes thermiques [2]
- 21/04 • • dans des circuits comportant des constantes réparties
- 21/06 • par mesure du courant et de la tension (G01R 21/08-G01R 21/133 ont priorité) [4]
- 21/07 • • dans des circuits comportant des constantes réparties (G01R 21/09 a priorité) [2]
- 21/08 • en utilisant des dispositifs à effet galvanomagnétique, p.ex. des dispositifs à effet Hall [2]
- 21/09 • • dans des circuits comportant des constantes réparties [2]
- 21/10 • en utilisant des caractéristiques quadratiques d'éléments de circuit, p.ex. des diodes, pour mesurer la puissance absorbée par des charges d'impédance connue (G01R 21/02 a priorité) [2]
- 21/12 • • dans des circuits comportant des constantes réparties
- 21/127 • en utilisant la modulation d'impulsions (G01R 21/133 a priorité) [4]
- 21/133 • en utilisant des techniques numériques [4]
- 21/14 • Compensation des variations de température [2]
- 22/00 Dispositions pour la mesure de l'intégrale dans le temps d'une puissance électrique ou d'un courant, p.ex. compteurs d'électricité [4, 2006.01]**
- Note(s)**
- Une disposition pour la mesure de l'intégrale dans le temps d'une puissance électrique est classée dans le groupe G01R 21/00 si la caractéristique essentielle est la mesure de la puissance électrique.
- 22/02 • par des méthodes électrolytiques [4]
- 22/04 • par des méthodes calorimétriques [4]
- 22/06 • par des méthodes électroniques [2006.01]
- 22/08 • • en utilisant des techniques analogiques [2006.01]
- 22/10 • • en utilisant des techniques numériques [2006.01]
- 23/00 Dispositions pour procéder aux mesures de fréquences; Dispositions pour procéder à l'analyse de spectres de fréquences**
- 23/02 • Dispositions pour procéder à la mesure de fréquences, p.ex. taux de répétition d'impulsions; Dispositions pour procéder à la mesure de la période d'un courant ou d'une tension
- 23/04 • • adaptées à la mesure dans des circuits comportant des constantes réparties
- 23/06 • • par conversion de la fréquence en une amplitude de courant ou de tension
- 23/07 • • • en utilisant la réponse de circuits accordés sur la résonance, p.ex. ondemètre à absorption [2]
- 23/08 • • • en utilisant la réponse de circuits oscillant hors de la résonance
- 23/09 • • • en utilisant des intégrateurs analogiques, p.ex. des condensateurs établissant une valeur moyenne en faisant la balance entre signaux d'entrée et signaux de décharge ou pertes bien définies [2]
- 23/10 • • par conversion de la fréquence en un train d'impulsions qui sont ensuite comptées
- 23/12 • • par conversion de la fréquence en déphasage
- 23/14 • • en hétérodynant; par mesure des battements résultant d'une comparaison de fréquences [2]
- 23/15 • • Indication de ce qu'une fréquence d'impulsions est, soit supérieure ou inférieure à une valeur prédéterminée, soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'une plage de valeurs prédéterminée, en utilisant des éléments non linéaires ou numériques [3]
- 23/16 • Analyse de spectre; Analyse de Fourier
- 23/163 • • adaptées à la mesure dans des circuits comportant des constantes réparties [3]
- 23/165 • • en utilisant des filtres [3]
- 23/167 • • • des filtres numériques [3]
- 23/17 • • avec des dispositifs optiques auxiliaires [3]
- 23/173 • • Dispositifs wobblateurs du genre des récepteurs panoramiques à balayage [3]
- 23/175 • • par des moyens à retard, p.ex. des lignes à retard à prises multiples [3]
- 23/177 • • Analyse de fréquences très basses [3]
- 23/18 • • avec possibilité d'enregistrement du spectre de fréquences
- 23/20 • • Mesure de la distorsion non linéaire
- 25/00 Dispositions pour procéder aux mesures de l'angle de phase entre une tension et un courant ou entre des tensions ou des courants [2]**
- 25/02 • dans des circuits comportant des constantes réparties
- 25/04 • faisant intervenir le réglage d'un déphaseur pour produire une différence de phase prédéterminée, p.ex. une différence nulle
- 25/06 • utilisant un quotientmètre
- 25/08 • par comptage de pulsations étalons [2]
- 27/00 Dispositions pour procéder aux mesures de résistance, de réactance, d'impédance, ou de caractéristiques électriques qui en dérivent**
- 27/02 • Mesure de résistances, de réactances, d'impédances réelles ou complexes, ou autres caractéristiques bipolaires qui en dérivent, p.ex. constante de temps (en mesurant uniquement l'angle de phase G01R 25/00)
- 27/04 • • dans des circuits comportant des constantes réparties
- 27/06 • • • Mesure des coefficients de réflexion; Mesure du rapport d'ondes stationnaires
- 27/08 • • Mesure de la résistance par mesure à la fois de la tension et de l'intensité
- 27/10 • • • en utilisant des instruments à deux bobines ou à bobines croisées pour former un quotient
- 27/12 • • • • en utilisant des générateurs à main, p.ex. mégohmmètres
- 27/14 • • Mesure d'une résistance par mesure d'un courant ou d'une tension issu d'une source de référence (G01R 27/16, G01R 27/20, G01R 27/22 ont priorité)
- 27/16 • • Mesure de l'impédance d'un élément ou d'un réseau dans lequel passe un courant provenant d'une autre source, p.ex. câble, ligne de transport de l'énergie
- 27/18 • • • Mesure d'une résistance par rapport à la terre
- 27/20 • • Mesure d'une résistance de terre; Mesure de la résistance de contact de connexions au sol, p.ex. de plaques
- 27/22 • • Mesure de la résistance de fluides
- 27/26 • • Mesure de l'inductance ou de la capacitance; Mesure du facteur de qualité, p.ex. en utilisant la méthode par résonance; Mesure de facteur de pertes; Mesure des constantes diélectriques

G01R

- 27/28 • Mesure de l'atténuation, du gain, du déphasage ou des caractéristiques qui en dérivent dans des réseaux électriques quadripôles, c. à d. des réseaux à double entrée; Mesure d'une réponse transitoire (dans les systèmes à transmission par lignes H04B 3/46)
- 27/30 • • avec dispositions pour l'enregistrement des caractéristiques, p.ex. par traçage d'un diagramme de Nyquist
- 27/32 • • dans des circuits comportant des constantes réparties [2]
- 29/00 Dispositions pour procéder aux mesures ou à l'indication de grandeurs électriques n'entrant pas dans les groupes G01R 19/00-G01R 27/00**
- 29/02 • Mesure des caractéristiques d'impulsions individuelles, p.ex. de la pente de l'impulsion, du temps de montée ou de la durée [3]
- 29/027 • • Indication de ce qu'une caractéristique d'impulsion est, soit supérieure ou inférieure à une valeur prédéterminée, soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'une plage de valeurs prédéterminée [3]
- 29/033 • • • indiquant le nombre de fois que le phénomène se produit [3]
- 29/04 • Mesure du facteur de forme, c. à d. du quotient de la valeur moyenne quadratique et de la moyenne arithmétique de la valeur instantanée; Mesure de facteur de crête, c. à d. du quotient de la valeur maximale et de la valeur moyenne quadratique
- 29/06 • Mesure de la profondeur de modulation
- 29/08 • Mesure des caractéristiques du champ électromagnétique
- 29/10 • • Diagrammes de rayonnement d'antennes
- 29/12 • Mesure du champ électrostatique
- 29/14 • • Mesure de la distribution du champ
- 29/16 • Mesure de l'asymétrie des réseaux polyphasés
- 29/18 • Indication de la séquence des phases; Indication du synchronisme
- 29/20 • Mesure du nombre de spires; Mesure du rapport de transformation ou du facteur de couplage de bobinages
- 29/22 • Mesure de propriétés piézo-électriques
- 29/24 • Dispositions pour mesurer des quantités de charge [2]
- 29/26 • Mesure du coefficient de bruit; Mesure de rapport signal-bruit [2]
- 31/00 Dispositions pour vérifier les propriétés électriques; Dispositions pour la localisation des pannes électriques; Dispositions pour l'essai électrique caractérisées par ce qui est testé, non prévues ailleurs** (essai ou mesure de dispositifs semi-conducteurs ou à l'état solide durant la fabrication H01L 21/66; essai des systèmes à transmission par lignes H04B 3/46)
- 31/01 • Passage successif d'articles similaires aux essais, p.ex. essai "tout ou rien" d'une production de série; Essai d'objets en certains points lorsqu'ils passent à travers un poste d'essai (G01R 31/18 a priorité) [6]
- 31/02 • Essai des appareils, des lignes ou des composants électriques pour y déceler la présence de courts-circuits, de discontinuités, de fuites ou de connexions incorrectes de lignes
- 31/04 • • Essai de connexions, p.ex. de fiches de prises de courant, de raccords non déconnectables
- 31/06 • • Essai de bobinage électrique, p.ex. pour déterminer la polarité
- 31/07 • • Essai de fusibles [6]
- 31/08 • Localisation de défauts dans les câbles, les lignes de transmission ou les réseaux
- 31/10 • • en augmentant la destruction à l'endroit du dérangement, p.ex. combustion au moyen d'un générateur d'impulsions appliquant un programme spécial
- 31/11 • • en utilisant des méthodes de réflexion d'impulsion
- 31/12 • Essai de la rigidité diélectrique ou de la tension disruptive
- 31/14 • • Circuits à cet effet
- 31/16 • • Construction de récipients d'essais; Electrodes pour de tels récipients
- 31/18 • • Passage aux essais à la file d'articles similaires, p.ex. essais de contrôle d'une production de série
- 31/20 • • Préparation des articles ou des spécimens pour faciliter l'essai
- 31/24 • Essai de tubes à décharge (pendant la fabrication H01J 9/42) [2]
- 31/25 • • Essai de tubes à vide [2]
- 31/26 • *Essai de dispositifs individuels à semi-conducteurs (essai ou mesure pendant la fabrication ou le traitement H01L 21/66; essai de dispositifs photovoltaïques H02S 50/10) [2, 2014.01]*
- 31/265 • • Essais sans contact [6]
- 31/27 • • Essai de dispositifs sans les extraire physiquement du circuit dont ils font partie, p.ex. compensation des effets dus aux éléments environnants [6]
- 31/28 • Essai de circuits électroniques, p.ex. à l'aide d'un traceur de signaux (essai d'ordinateurs pendant les opérations d'attente ou les temps morts G06F 11/22)
- 31/30 • • Essais marginaux, p.ex. en faisant varier la tension d'alimentation (essai d'ordinateurs pendant les opérations d'attente ou les temps morts G06F 11/22) [2]
- 31/302 • • Essais sans contact [5]
- 31/303 • • • de circuits intégrés (G01R 31/305-G01R 31/315 ont priorité) [6]
- 31/304 • • • de circuits imprimés ou hybrides (G01R 31/305-G01R 31/315 ont priorité) [6]
- 31/305 • • • utilisant des faisceaux électroniques [5]
- 31/306 • • • • de circuits imprimés ou hybrides [6]
- 31/307 • • • • de circuits intégrés [6]
- 31/308 • • • utilisant des rayonnements électromagnétiques non ionisants, p.ex. des rayonnements optiques [5]
- 31/309 • • • • de circuits imprimés ou hybrides [6]
- 31/311 • • • • de circuits intégrés [6]
- 31/312 • • • par des méthodes capacitatives [5]
- 31/315 • • • par des méthodes inductives [5]
- 31/316 • • Essai de circuits analogiques [6]
- 31/3161 • • • Essais marginaux [6]
- 31/3163 • • • Essais fonctionnels [6]
- 31/3167 • • Essai de circuits analogiques et numériques combinés [6]
- 31/317 • • Essai de circuits numériques [6]
- 31/3173 • • • Essais marginaux [6]
- 31/3177 • • • Essais de fonctionnement logique, p.ex. au moyen d'analyseurs logiques [6]
- 31/3181 • • • Essais fonctionnels (G01R 31/3177 a priorité) [6]
- 31/3183 • • • • Génération de signaux d'entrée de test, p.ex. vecteurs, formes ou séquences d'essai [6]
- 31/3185 • • • • Reconfiguration pour les essais, p.ex. LSSD, découpage [6]
- 31/3187 • • • • Tests intégrés [6]
- 31/319 • • • • Matériel d'essai, c.à d. circuits de traitement de signaux de sortie [6]

- 31/3193 • • • • • avec une comparaison entre la réponse effective et la réponse connue en l'absence d'erreur [6]
- 31/327 • Essai d'interrupteurs de circuit, d'interrupteurs ou de disjoncteurs [6]
- 31/333 • • Essai du pouvoir de coupure des disjoncteurs à haute tension [6]
- 31/34 • Essai de machines dynamoélectriques [3]
- 31/36 • Appareils pour l'essai de l'état électrique d'accumulateurs ou de batteries, p.ex. de la capacité ou des conditions de charge (accumulateurs combinés avec des dispositifs de mesure, d'essai ou d'indication d'état H01M 10/48) [3]
- 31/40 • Essai d'alimentations (essais de dispositifs photovoltaïques H02S 50/10) [6, 2014.01]
- 31/42 • • d'alimentations en courant alternatif [6]
- 31/44 • Essai de lampes [6]
- 33/00 Dispositions ou appareils pour la mesure des grandeurs magnétiques**
- 33/02 • Mesure de la direction ou de l'intensité de champs magnétiques ou de flux magnétiques (G01R 33/20 a priorité) [4]
- 33/022 • • Mesure du gradient [3]
- Note(s)**
Le groupe G01R 33/022 ou le groupe G01R 33/10 a priorité sur les groupes G01R 33/025-G01R 33/06.
- 33/025 • • Compensation de champs de dispersion [3]
- 33/028 • • Magnétomètres électrodynamiques [3]
- 33/032 • • en utilisant des dispositifs magnéto-optiques, p.ex. par effet Faraday [3]
- 33/035 • • en utilisant des dispositifs supraconducteurs [3]
- 33/038 • • en utilisant des aimants permanents, p.ex. des balances, des dispositifs à torsion [3]
- 33/04 • • en utilisant le principe du déclenchement périodique de flux
- 33/05 • • • dans un film mince [3]
- 33/06 • • en utilisant des dispositifs galvano-magnétiques
- 33/07 • • • des dispositifs à effet Hall [6]
- 33/09 • • • des dispositifs magnéto-résistifs [6]
- 33/10 • • Tracé par points de la répartition de champ
- 33/12 • Mesure de propriétés magnétiques des articles ou échantillons de solides ou de fluides (faisant intervenir la résonance magnétique G01R 33/20) [4]
- 33/14 • • Mesure ou tracé par points des courbes d'hystérésis
- 33/16 • • Mesure de la susceptibilité
- 33/18 • • Mesure des propriétés de magnétostriction
- 33/20 • faisant intervenir la résonance magnétique (aspects médicaux A61B 5/055; gyromètres à résonance magnétique G01C 19/60) [4, 5]
- 33/24 • • pour la mesure de la direction ou de l'intensité de champs magnétiques ou de flux magnétiques [4]
- 33/26 • • • utilisant le pompage optique [4]
- 33/28 • • Détails des appareils prévus dans les groupes G01R 33/44-G01R 33/64 [5]
- 33/30 • • • Dispositions pour le traitement des échantillons, p.ex. cellules d'essai, mécanismes rotationnels [5]
- 33/31 • • • Commande de leur température [6]
- 33/32 • • • Systèmes d'excitation ou de détection, p.ex. utilisant des signaux radiofréquence [5]
- 33/34 • • • • Détails de structure, p.ex. résonateurs [5]
- 33/3415 • • • • • comprenant des bobines de surface [6]
- 33/343 • • • • • du type tube à fentes ou boucles fendues [6]
- 33/345 • • • • • du type guide d'ondes (G01R 33/343 a priorité) [6]
- 33/36 • • • • Détails électriques, p.ex. adaptations ou couplage de la bobine au récepteur [5]
- 33/38 • • • Systèmes pour produire, homogénéiser ou stabiliser le champ magnétique directeur ou le champ magnétique à gradient [5]
- Note(s)**
Les groupes G01R 33/385-G01R 33/389 ont priorité sur les groupes G01R 33/381-G01R 33/383.
- 33/381 • • • • • utilisant des électro-aimants [6]
- 33/3815 • • • • • avec des bobines supraconductrices, p.ex. leurs alimentations [6]
- 33/383 • • • • • utilisant des aimants permanents [6]
- 33/385 • • • • • utilisant des bobines de champ magnétique à gradient [6]
- 33/387 • • • • • Compensation des inhomogénéités [6]
- 33/3873 • • • • • utilisant des corps ferromagnétiques [6]
- 33/3875 • • • • • utilisant des ensembles de bobines de correction, p.ex. compensation active [6]
- 33/389 • • • • • Stabilisation du champ [6]
- 33/42 • • • • Blindage [5, 6]
- 33/421 • • • • • du champ magnétique principal ou du champ magnétique à gradient [6]
- 33/422 • • • • • du champ de radiofréquence [6]
- 33/44 • • • utilisant la résonance magnétique nucléaire (RMN) (G01R 33/24, G01R 33/62 ont priorité) [5]
- 33/46 • • • Spectroscopie RMN [5]
- 33/465 • • • • appliquée à du matériau biologique, p.ex. essais in vitro [6]
- 33/48 • • • Systèmes d'imagerie RMN [5]
- 33/483 • • • • avec sélection de signaux ou de spectres de régions particulières du volume, p.ex. spectroscopie in vivo [6]
- 33/485 • • • • • basés sur l'information de déplacement chimique [6]
- 33/50 • • • • basés sur la détermination des temps de relaxation [5]
- 33/54 • • • • Systèmes de traitement du signal, p.ex. utilisant des séquences d'impulsions [5]
- 33/56 • • • • • Amélioration ou correction de l'image, p.ex. par des techniques de soustraction ou d'établissement de moyenne [5]
- 33/561 • • • • • par réduction du temps de balayage, c.à d. systèmes d'acquisition rapide, p.ex. utilisant des séquences d'impulsions écho-planar [6]
- 33/563 • • • • • de matériaux en mouvement, p.ex. angiographie à écoulement contrasté [6]
- 33/565 • • • • • Correction de distorsions d'image, p.ex. dues à des inhomogénéités de champ magnétique [6]
- 33/567 • • • • • débloquées par des signaux physiologiques [6]
- 33/58 • • • • Etalonnage des systèmes d'imagerie, p.ex. utilisant des sondes d'essai [5]
- 33/60 • • • utilisant la résonance paramagnétique électronique (G01R 33/24, G01R 33/62 ont priorité) [5]
- 33/62 • • • utilisant la résonance double (G01R 33/24 a priorité) [5]

G01R

- | | | | |
|-------|---|-------|--|
| 33/64 | • • utilisant la résonance cyclotron (G01R 33/24 a priorité) [5] | 35/02 | • des dispositifs auxiliaires, p.ex. des transformateurs pour appareils en fonction du rapport de transformation, de l'angle de phase ou de la puissance à l'utilisation |
| 35/00 | Essai ou étalonnage des appareils couverts par les autres groupes de la présente sous-classe [2] | 35/04 | • des instruments pour mesurer l'intégrale dans le temps d'une puissance ou d'une intensité |
| | | 35/06 | • • par des méthodes stroboscopiques |

G01S DÉTERMINATION DE LA DIRECTION PAR RADIO; RADIO-NAVIGATION; DÉTERMINATION DE LA DISTANCE OU DE LA VITESSE EN UTILISANT DES ONDES RADIO; LOCALISATION OU DÉTECTION DE LA PRÉSENCE EN UTILISANT LA RÉFLEXION OU LA RERADIATION D'ONDES RADIO; DISPOSITIONS ANALOGUES UTILISANT D'AUTRES ONDES

Note(s)

- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "transpondeur" désigne une disposition qui réagit à la réception d'une onde d'interrogation ou de détection par l'émission d'une onde spécifique de réponse ou d'identification.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01 et de la note (1) qui suit le titre de la sous-classe G09B.

Schéma général

BALISAGE; RELÈVEMENT; LOCALISATION PAR COORDINATION.....	1/00, 19/00, 3/00, 5/00
RADARS OU SYSTÈMES ANALOGUES	
Détails.....	7/00
Utilisant des ondes radio, ou d'autres ondes dont la longueur ou la nature est sans importance ou non spécifiée.....	13/00
Utilisant des ondes acoustiques.....	15/00
Utilisant des ondes électromagnétiques autres que les ondes radio.....	17/00
SYSTÈMES DÉTERMINANT LA DISTANCE OU LA VITESSE SANS RÉFLEXION NI RERADIATION.....	11/00

- | | | | |
|------|--|------|--|
| 1/00 | Radiophares ou systèmes de balisage émettant des signaux ayant une ou des caractéristiques pouvant être détectées par des récepteurs non directionnels et définissant des directions, situations ou lignes de position déterminées par rapport aux émetteurs de radiophare; Récepteurs travaillant avec ces systèmes (localisation par coordination de plusieurs déterminations de direction ou lignes de position G01S 5/00) [2] | 1/16 | • • • • Systèmes de guidage en azimut, p.ex. système pour définir le chemin d'approche d'un avion, système localisateur |
| | | 1/18 | • • • • Systèmes de guidage en élévation, p.ex. système pour définir l'alignement de descente d'un avion |
| | | 1/20 | • • • en comparant les temps de transit de signaux synchronisés provenant d'antennes non directionnelles ou de systèmes d'antennes séparés, c. à d. systèmes à différence de parcours |
| 1/02 | • utilisant les ondes radioélectriques (G01S 19/00 a priorité) [1, 2010.01] | | |
| 1/04 | • • Détails | 1/22 | • • • • les signaux synchronisés étant des modulations de fréquence des ondes porteuses et les temps de transit étant comparés en mesurant la différence des fréquences instantanées des ondes porteuses à la réception |
| 1/06 | • • • Moyens pour fournir plusieurs types d'indications, p.ex. indications approximatives et précises | | |
| 1/08 | • • Systèmes pour déterminer une direction ou une ligne de position | | |
| 1/10 | • • • utilisant la comparaison d'amplitude de signaux transmis successivement à partir d'antennes ou de systèmes d'antennes ayant des caractéristiques directionnelles de recouvrement orientées différemment, p.ex. du type à signaux équilibrés A-N | 1/24 | • • • • les signaux synchronisés étant des impulsions ou des modulations équivalentes des ondes porteuses et les temps de transit étant comparés par mesure de la différence des temps d'arrivée d'une partie repérée des signaux de modulations |
| 1/12 | • • • • les signaux étant transmis successivement par une antenne ou un système d'antennes dont l'orientation du diagramme directionnel varie périodiquement, p.ex. au moyen de réflecteurs à fonctionnement successif | 1/26 | • • • • Systèmes dans lesquels les impulsions ou les signaux de base de temps sont produits sur place à la réception et liés par une relation de temps prédéterminée aux signaux reçus, p.ex. la durée de l'impulsion coïncide avec l'intervalle de temps entre les arrivées de la partie repérée de la modulation des signaux reçus des premières et deuxième antennes ou systèmes d'antennes |
| 1/14 | • • • utilisant la comparaison d'amplitude de signaux transmis simultanément à partir d'antennes ou de systèmes d'antennes ayant des caractéristiques directionnelles de recouvrement orientées différemment | | |

- 1/28 • • • • • où la relation de temps prédéterminée est maintenue automatiquement
- 1/30 • • • • les signaux synchronisés étant des ondes continues ou des trains d'ondes continues, intermittents, l'intermittence n'ayant pas pour but de déterminer une direction ou une ligne de position et les temps de transit étant comparés par mesure du déphasage
- 1/32 • • • • • Systèmes dans lesquels les signaux reçus avec ou sans amplification, ou ceux qui en dérivent sont directement comparés en phase
- 1/34 • • • • • Systèmes dans lesquels les premier et second signaux synchronisés sont transmis à partir des deux antennes ou systèmes d'antennes et dans lesquels une fréquence de battement obtenue par hétérodyne des premiers signaux entre eux est comparée en phase avec une fréquence de battement obtenue par hétérodyne des seconds signaux entre eux
- 1/36 • • • • • Systèmes dans lesquels une fréquence de battement obtenue par hétérodyne des signaux synchronisés est comparée en phase avec un signal de référence ayant une phase réellement indépendante de la direction
- 1/38 • • • utilisant la comparaison de (1) la phase de l'enveloppe du changement de fréquence, dû à l'effet Doppler, du signal transmis par une antenne mobile, ou paraissant mobile, sur une trajectoire cyclique avec (2) la phase du signal de référence, la fréquence de ce signal de référence étant synchronisée avec celle du mouvement cyclique, ou mouvement cyclique apparent, de l'antenne
- 1/40 • • • • le mouvement apparent de l'antenne étant produit par l'excitation cyclique d'antennes fixes
- 1/42 • • • Balises à faisceau de balayage conique transmettant des signaux indiquant à un récepteur mobile ses écarts par rapport à l'axe du cône de balayage, p.ex. pour le contrôle d'un engin "à cheval" sur un faisceau [5]
- 1/44 • • • Balises à faisceau tournant ou oscillant définissant des directions dans le plan de rotation ou d'oscillation [5]
- 1/46 • • • • Systèmes à faisceau large fournissant à un récepteur un signal enveloppe sinusoïdal réellement permanent de l'onde porteuse du faisceau, dont l'angle de phase dépend de l'angle entre la direction du récepteur par rapport à la balise et une direction de référence issue de la balise, p.ex. système cardioïde [5]
- 1/48 • • • • • dans lesquels l'angle de phase du signal enveloppe dépendant de la direction est un multiple de l'angle de direction, p.ex. pour un relèvement "précis" [5]
- 1/50 • • • • • où l'angle de phase du signal enveloppe dépendant de la direction est comparé avec un signal de référence indépendant de la direction [5]
- 1/52 • • • • • où l'on compare les angles de phase de plusieurs signaux enveloppes dépendant des directions, produits par plusieurs faisceaux tournant à différentes vitesses ou dans différentes directions [5]
- 1/54 • • • • Systèmes à faisceau étroit, produisant à un récepteur un signal enveloppe pulsé de l'onde porteuse du faisceau dont le rythme dépend de l'angle entre la direction du récepteur par rapport à la balise et une direction de référence issue de la balise; Systèmes de recouvrement à faisceau large définissant une zone étroite et produisant à un récepteur un signal enveloppe pulsé de l'onde porteuse du faisceau dont le rythme dépend de l'angle entre la direction du récepteur par rapport à la balise et une direction référence issue de la balise [5]
- 1/56 • • • • • répartissant les signaux enveloppes de type pulsé dérivés par réception du faisceau [5]
- 1/58 • • • • • où une caractéristique du faisceau transmis ou d'un signal auxiliaire varie dans le temps en synchronisation avec la rotation ou l'oscillation du faisceau [5]
- 1/60 • • • • • par variation de la fréquence du signal du faisceau ou d'un signal auxiliaire [5]
- 1/62 • • • • • par variation du rapport de phase entre le signal du faisceau et le signal auxiliaire [5]
- 1/64 • • • • • par variation de la répartition des impulsions, p.ex. en faisant varier l'intervalle entre des impulsions émises par paires [5]
- 1/66 • • • • • par superposition des signaux de messages donnant des indications de direction, p.ex. parole, Morse [5]
- 1/68 • • Marqueur, balise d'extrémité, indicatif d'appel ou toutes balises analogues transmettant des signaux ne portant pas d'information directionnelle
- 1/70 • utilisant des ondes électromagnétiques autres que les ondes radio
- 1/72 • utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores
- 1/74 • • Détails [5]
- 1/76 • • Systèmes pour déterminer une direction ou une ligne de position [5]
- 1/78 • • • utilisant la comparaison d'amplitude de signaux transmis à partir de transducteurs ou de systèmes de transducteurs ayant des caractéristiques orientées différemment [5]
- 1/80 • • • utilisant la comparaison des temps de transit de signaux synchronisés provenant de transducteurs ou de systèmes de transducteurs non directionnels espacés, c. à d. systèmes à différence de parcours [5]
- 1/82 • • • Balises à faisceau tournant ou oscillant définissant des directions dans le plan de rotation ou d'oscillation [5]
- 3/00 **Radiogoniomètres pour déterminer la direction d'où proviennent des ondes infrasonores, sonores, ultrasonores ou électromagnétiques ou des émissions de particules sans caractéristiques de direction** (localisation par coordination de plusieurs déterminations de direction ou de lignes de position G01S 5/00)
- 3/02 • utilisant des ondes radio
- 3/04 • • Détails

- 3/06 • • • Moyens pour accroître la directivité effective, p.ex. en combinant des signaux ayant des caractéristiques de directivité différemment orientées ou en affinant la forme d'onde enveloppe du signal provenant d'une antenne directionnelle rotative ou oscillante (comparaison de l'amplitude de signaux ayant des caractéristiques de directivité différemment orientées pour déterminer une direction G01S 3/16, G01S 3/28)
- 3/08 • • • Moyens pour réduire les erreurs de polarisation, p.ex. par l'utilisation d'antenne "Adcock" ou de systèmes à cadres distincts
- 3/10 • • • Moyens pour réduire ou compenser les erreurs dues aux variations sinusoïdales d'une composante, les erreurs de site ou les erreurs similaires
- 3/12 • • • Moyens pour déterminer le sens d'une direction, p.ex. en combinant des signaux provenant d'une antenne directionnelle ou d'une bobine exploratrice de goniomètre avec ceux venant d'une antenne non directionnelle (détermination d'une direction par comparaison d'amplitude des signaux dérivés en combinant les signaux directionnels et non directionnels G01S 3/24, G01S 3/34)
- 3/14 • • Systèmes pour déterminer une direction ou une déviation par rapport à une direction prédéterminée
- 3/16 • • • utilisant une comparaison d'amplitude de signaux provenant successivement d'antennes ou de systèmes d'antennes réceptrices ayant des caractéristiques de directivité différemment orientées ou d'un système d'antenne ayant une caractéristique de directivité à orientation variant périodiquement
- 3/18 • • • • provenant directement d'antennes directionnelles séparées
- 3/20 • • • • provenant d'un signal d'échantillonnage reçu par un système d'antenne ayant une caractéristique de directivité à orientation variant périodiquement
- 3/22 • • • • provenant de différentes combinaisons de signaux venant d'antennes séparées, p.ex. en comparant la somme avec la différence
- 3/24 • • • • • les antennes séparées comprenant une antenne directionnelle et une antenne non directionnelle, p.ex. combinaison d'un cadre et d'une antenne libre produisant une caractéristique de directivité en forme de cardioïde inversée
- 3/26 • • • • • les antennes séparées ayant des caractéristiques de directivité orientées différemment
- 3/28 • • • utilisant la comparaison d'amplitude de signaux provenant simultanément d'antennes ou de systèmes d'antennes réceptrices ayant des caractéristiques de directivité orientées différemment
- 3/30 • • • • provenant directement de systèmes directionnels séparés
- 3/32 • • • • provenant de différentes combinaisons de signaux venant d'antennes séparées, p.ex. en comparant la somme avec la différence
- 3/34 • • • • • les antennes séparées comprenant une antenne directionnelle et une antenne non directionnelle, p.ex. combinaison d'un cadre et d'une antenne libre produisant une caractéristique de directivité en forme de cardioïde inversée
- 3/36 • • • • • les antennes séparées ayant des caractéristiques de directivité orientées différemment
- 3/38 • • • utilisant le réglage d'une orientation réelle ou effective d'une caractéristique de directivité d'une antenne ou d'un système d'antenne afin d'obtenir une valeur désirée du signal venu de cette antenne ou système d'antenne, p.ex. donner un signal maximal ou minimal (G01S 3/16, G01S 3/28 ont priorité)
- 3/40 • • • • réglant l'orientation d'une caractéristique de directivité unique afin de produire un signal maximal ou minimal, p.ex. cadre rotatif, système goniométrique équivalent
- 3/42 • • • • la valeur désirée étant maintenue automatiquement
- 3/44 • • • • le réglage étant modifié périodiquement ou continuellement jusqu'à ce qu'il s'arrête automatiquement quand la valeur désirée est atteinte
- 3/46 • • • en utilisant des antennes espacées et en mesurant la différence de phase ou de temps entre les signaux venant de ces antennes, c. à d. systèmes à différence de parcours
- 3/48 • • • • les ondes arrivant aux antennes étant continues ou intermittentes et la différence de phase entre les signaux provenant de ces antennes étant mesurée
- 3/50 • • • • les ondes arrivant aux antennes étant modulées en impulsion et le temps de leur arrivée étant mesuré
- 3/52 • • • en utilisant une antenne réceptrice mobile ou paraissant mobile sur une trajectoire cyclique pour produire une variation de fréquence Doppler du signal reçu
- 3/54 • • • • le mouvement apparent de l'antenne étant produit en couplant le récepteur périodiquement et successivement à chacune des antennes fixes espacées
- 3/56 • • • Systèmes à faisceau de balayage conique utilisant des signaux qui indiquent une déviation de la direction de réception par rapport à l'axe du balayage
- 3/58 • • • Systèmes à faisceau tournant ou oscillant utilisant le mode d'analyse continue des signaux reçus pour déterminer une direction dans le plan de rotation ou d'oscillation ou pour déterminer une déviation par rapport à une direction prédéterminée dans un tel plan (G01S 3/16 a priorité)
- 3/60 • • • • Systèmes à faisceau large produisant au récepteur un signal enveloppe réellement sinusoïdal de l'onde porteuse du faisceau dont l'angle de phase dépend de l'angle entre la direction de l'émetteur par rapport au récepteur et une direction de référence issue du récepteur, p.ex. système cardioïde
- 3/62 • • • • • où l'angle de phase du signal est indiqué par un tube à rayons cathodiques

- 3/64 • • • • • où l'angle de phase du signal est déterminé par la comparaison de phase avec un signal de référence alternatif synchronisé avec la variation de directivité
- 3/66 • • • • • Systèmes à faisceau étroit produisant au récepteur un signal enveloppe du type pulsé de l'onde porteuse du faisceau dont le rythme dépend de l'angle entre la direction de l'émetteur par rapport au récepteur et une direction de référence issue du récepteur; Systèmes à recouvrement à faisceau large définissant au récepteur une zone étroite et produisant un signal enveloppe du type pulsé de l'onde porteuse du faisceau dont le rythme dépend de l'angle entre la direction de l'émetteur par rapport au récepteur et une direction de référence issue du récepteur
- 3/68 • • • • • où la disposition du signal enveloppe de type pulsé est indiquée par un tube à rayons cathodiques
- 3/70 • • • • • où la disposition du signal enveloppe de type pulsé est déterminée en amenant un signal de type pulsé produit localement en coïncidence ou en une autre relation de temps prédéterminée avec le signal enveloppe
- 3/72 • • Systèmes à diversité spécialement adaptés à la radiogoniométrie
- 3/74 • • Systèmes à voies multiples spécialement adaptés à la radiogoniométrie, c. à d. ayant un système d'antenne unique pouvant indiquer simultanément les directions de différents signaux (systèmes dans lesquels les directions des différents signaux sont déterminées successivement et représentées simultanément G01S 3/04, G01S 3/14)
- 3/78 • utilisant des ondes électromagnétiques autres que les ondes radio
- 3/781 • • Détails [5]
- 3/782 • • Systèmes pour déterminer une direction ou une déviation par rapport à une direction prédéterminée [5]
- 3/783 • • • utilisant la comparaison d'amplitude de signaux provenant de détecteurs ou de systèmes de détecteurs statiques [5]
- 3/784 • • • • • utilisant une mosaïque de détecteurs [5]
- 3/785 • • • utilisant le réglage d'une orientation des caractéristiques de directivité d'un détecteur ou d'un système de détecteurs afin d'obtenir une valeur désirée du signal provenant de ce détecteur ou de ce système de détecteurs [5]
- 3/786 • • • • • la valeur désirée étant maintenue automatiquement [5]
- 3/787 • • • utilisant des réticules tournants produisant une caractéristique de modulation dépendant de la direction [5]
- 3/788 • • • • • produisant une caractéristique de modulation en fréquence [5]
- 3/789 • • • utilisant des systèmes à faisceau tournant ou oscillant, p.ex. utilisant des miroirs, des prismes [5]
- 3/80 • utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores
- 3/801 • • Détails [5]
- 3/802 • • Systèmes pour déterminer une direction ou une déviation par rapport à une direction prédéterminée [5]
- 3/803 • • • utilisant la comparaison d'amplitude de signaux provenant de transducteurs de réception ou de systèmes de transducteurs de réception ayant des caractéristiques de directivité orientées différemment [5]
- 3/805 • • • utilisant le réglage d'une orientation réelle ou effective des caractéristiques de directivité d'un transducteur ou d'un système de transducteurs afin d'obtenir une valeur désirée du signal provenant de ce transducteur ou de ce système de transducteurs, p.ex. afin d'obtenir un signal maximal ou minimal [5]
- 3/807 • • • • • la valeur désirée étant maintenue automatiquement [5]
- 3/808 • • • utilisant des transducteurs espacés et mesurant la différence de phase ou de temps entre les signaux provenant de ces transducteurs, c. à d. systèmes à différence de parcours [5]
- 3/809 • • • Systèmes à faisceau tournant ou oscillant utilisant l'analyse continue des signaux reçus pour déterminer une direction dans le plan de rotation ou d'oscillation ou pour déterminer une déviation par rapport à une direction prédéterminée dans un tel plan [5]
- 3/82 • • avec moyens pour régler la phase ou compenser les erreurs de retard
- 3/84 • • avec indication donnée sur des tubes à rayons cathodiques
- 3/86 • • avec moyens pour éliminer les ondes indésirables, p.ex. les bruits parasites
- 5/00 Localisation par coordination de deux ou plusieurs déterminations de direction ou de ligne de position; Localisation par coordination de deux ou plusieurs déterminations de distance [2]**
- 5/02 • utilisant les ondes radioélectriques (G01S 19/00 a priorité) [1, 2010.01]
- 5/04 • • Position de source déterminée par plusieurs radiogoniomètres espacés
- 5/06 • • Position de source déterminée par coordination d'un ensemble de lignes de position définies par des mesures de différence de parcours (G01S 5/12 a priorité) [3]
- 5/08 • • Position d'un radiogoniomètre unique obtenue par détermination de la direction de plusieurs sources espacées d'emplacement connu
- 5/10 • • Position du récepteur obtenue par coordination de plusieurs lignes de position définies par des mesures de différence de parcours (G01S 5/12 a priorité) [3]
- 5/12 • • en coordonnant des lignes de position de formes différentes, p.ex. hyperboliques, circulaires, elliptiques ou radiales
- 5/14 • • déterminant des distances absolues à partir de plusieurs points espacés d'emplacement connu
- 5/16 • utilisant des ondes électromagnétiques autres que les ondes radio
- 5/18 • utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores
- 5/20 • • Position de source déterminée par plusieurs goniomètres espacés [5]
- 5/22 • • Position de source déterminée par coordination de plusieurs lignes de position définies par des mesures de différence de parcours (G01S 5/28 a priorité) [5]
- 5/24 • • Position d'un goniomètre unique obtenue par détermination de la direction de plusieurs sources espacées d'emplacement connu [5]

- 5/26 • • Position d'un récepteur obtenue par coordination de plusieurs lignes de position définies par des mesures de différence de parcours (G01S 5/28 a priorité) [5]
- 5/28 • • en coordonnant des lignes de position de forme différente, p.ex. hyperboliques, circulaires, elliptiques ou radiales [5]
- 5/30 • • Détermination de distances absolues à partir de plusieurs points espacés d'emplacement connu [5]
- 7/00 Détails des systèmes correspondant aux groupes G01S 13/00, G01S 15/00, G01S 17/00**
- 7/02 • de systèmes selon le groupe G01S 13/00
- 7/03 • • Détails de sous-ensembles HF spécialement adaptés à ceux-ci, p.ex. communs à l'émetteur et au récepteur [5]
- 7/04 • • Dispositions pour l'affichage
- 7/06 • • • Affichage par tubes à rayons cathodiques
- 7/08 • • • • avec un vernier d'indication de distance, p.ex. utilisant deux tubes à rayons cathodiques
- 7/10 • • • • donnant une représentation coordonnée en deux dimensions de la distance et de la direction
- 7/12 • • • • • Indicateurs de gisement, c. à d. P.P.I.
- 7/14 • • • • • Représentation de gisement à secteur, décentrée ou à angle ouvert
- 7/16 • • • • • Signaux représentés sous forme de modulation d'intensité lumineuse avec coordonnées rectangulaires représentant la distance et le gisement, p.ex. type B
- 7/18 • • • • • Représentations de distance et de hauteur; Représentations de distance et d'élévation, p.ex. type RHI, type E
- 7/20 • • • • Représentations stéréoscopiques; Représentations en trois dimensions; Pseudo-représentations en trois dimensions
- 7/22 • • • • • produisant des lignes et des indices de curseur par des moyens électroniques
- 7/24 • • • • • l'image étant orientée ou déplacée suivant le mouvement de l'objet portant l'appareillage émetteur et récepteur, p.ex. radar à mouvement vrai
- 7/26 • • • Affichage par panneaux électriques luminescents
- 7/28 • • Détails des systèmes à impulsions
- 7/282 • • • Emetteurs [5]
- 7/285 • • • Récepteurs [5]
- 7/288 • • • • Récepteurs cohérents [5]
- 7/292 • • • • avec extraction de signaux d'échos recherchés [5]
- 7/295 • • • • Moyens pour transformer des coordonnées ou pour évaluer des données, p.ex. en utilisant des calculateurs [5]
- 7/298 • • • • • Convertisseurs de balayage [5]
- 7/32 • • • • • mettant en forme des signaux échos pulsés; formant des signaux non pulsés à partir de signaux échos pulsés [5]
- 7/34 • • • • • Variation automatique du gain du récepteur durant la période de récurrence des impulsions, p.ex. antiparasitage automatique [5]
- 7/35 • • Détails de systèmes non impulsions [5]
- 7/36 • • Moyens d'antibrouillage
- 7/38 • • Moyens de brouillage, p.ex. production de faux échos [2]
- 7/40 • • Moyens de contrôle ou d'étalonnage
- 7/41 • • utilisant l'analyse du signal d'écho pour la caractérisation de la cible; Signature de cible; Surface équivalente de cible [6]
- 7/42 • • Systèmes à diversité spécialement adaptés au radar
- 7/48 • de systèmes selon le groupe G01S 17/00
- 7/481 • • Caractéristiques de structure, p.ex. agencements d'éléments optiques [6]
- 7/483 • • Détails de systèmes à impulsions [6]
- 7/484 • • • Emetteurs [6]
- 7/486 • • • Récepteurs [6]
- 7/487 • • • • Extraction des signaux d'écho désirés [6]
- 7/489 • • • • le gain du récepteur variant automatiquement pendant la période de récurrence des impulsions [6]
- 7/491 • • Détails de systèmes non impulsions [6]
- 7/493 • • • Extraction des signaux d'écho désirés [6]
- 7/495 • • Contre-mesures ou anti-contre-mesures [6]
- 7/497 • • Moyens de contrôle ou de calibrage [6]
- 7/499 • • utilisant des effets de polarisation [6]
- 7/51 • • Dispositions pour l'affichage [6]
- 7/52 • de systèmes selon le groupe G01S 15/00
- 7/521 • • Caractéristiques de structure [6]
- 7/523 • • Détails de systèmes à impulsions [6]
- 7/524 • • • Emetteurs [6]
- 7/526 • • • Récepteurs [6]
- 7/527 • • • • Extraction des signaux d'écho désirés [6]
- 7/529 • • • • le gain du récepteur variant automatiquement pendant la période de récurrence des impulsions [6]
- 7/53 • • • • Moyens pour transformer les coordonnées ou pour évaluer les données, p.ex. utilisant des calculateurs [6]
- 7/531 • • • • • Convertisseurs de balayage [6]
- 7/533 • • • • • Convertisseurs de débit de données [6]
- 7/534 • • Détails de systèmes non impulsions [6]
- 7/536 • • • Extraction des signaux d'écho désirés [6]
- 7/537 • • Contre-mesures ou anti-contre-mesures, p.ex. brouillage, antibrouillage [6]
- 7/539 • • utilisant l'analyse du signal d'écho pour la caractérisation de la cible; Signature de cible; Surface équivalente de cible [6]
- 7/54 • • avec des récepteurs séparés
- 7/56 • • Dispositions pour l'affichage
- 7/58 • • • pour donner des portées variables
- 7/60 • • • pour donner un enregistrement permanent
- 7/62 • • • Affichage par tube à rayons cathodiques
- 7/64 • • Indications lumineuses (G01S 7/62 a priorité) [5]
- 11/00 Systèmes pour déterminer la distance ou la vitesse sans utiliser la réflexion ou la reradiation (localisation par coordination de plusieurs déterminations de distance G01S 5/00) [2]**
- 11/02 • utilisant les ondes radioélectriques (G01S 19/00 a priorité) [5, 2010.01]
- 11/04 • • utilisant des mesures d'angle [5]
- 11/06 • • utilisant des mesures d'intensité [5]
- 11/08 • • utilisant des horloges synchronisées [5]
- 11/10 • • utilisant l'effet Doppler [5]
- 11/12 • utilisant des ondes électromagnétiques autres que les ondes radio [5]
- 11/14 • utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores [5]
- 11/16 • utilisant la différence de temps de transit entre des ondes électromagnétiques et des ondes sonores [5]

<u>Note(s)</u>				
1.	Les groupes G01S 13/00-G01S 17/00 <u>couvrent</u> :	13/26	• • • • •	dans lesquels les impulsions émises utilisent une onde porteuse modulée en fréquence ou en phase [3]
	• les systèmes pour détecter la présence d'un objet, p.ex. par réflexion ou par reradiation à partir de l'objet lui-même, ou à partir d'un transpondeur associé à l'objet, pour déterminer la distance ou la vitesse relative d'un objet, pour fournir une représentation de la distance et de la direction d'un objet dans un système de coordonnées ou pour en obtenir une image;	13/28	• • • • •	avec compression dans le temps des impulsions reçues [3]
	• les systèmes agencés pour être montés sur un engin mobile ou un véhicule et utilisant la réflexion d'ondes sur une surface s'étendant à l'extérieur de l'engin, p.ex. sur la surface de la terre, pour déterminer la vitesse et la direction du mouvement de l'engin par rapport à cette surface.	13/30	• • • • •	utilisant plus d'une impulsion par période radar [3]
2.	Les groupes G01S 13/00-G01S 17/00 <u>ne couvrent pas</u> :	13/32	• • • • •	utilisant la transmission d'ondes continues non modulées, ou modulées en amplitude, en fréquence ou en phase [3]
	• les systèmes pour déterminer la direction d'un objet par des moyens n'utilisant pas la réflexion ou la reradiation, qui sont couverts par les groupes G01S 1/00 ou G01S 3/00;	13/34	• • • • •	utilisant la transmission d'ondes modulées en fréquence, le signal reçu ou un signal dérivé de celui-ci, étant hétérodyné avec un signal local lié au signal d'émission concomitant, afin de donner un signal de fréquence de battement [3]
	• les systèmes pour déterminer la distance ou la vitesse d'un objet par des moyens n'utilisant pas la réflexion ou la reradiation, qui sont couverts par le groupe G01S 11/00.	13/36	• • • • •	avec comparaison en phase du signal reçu avec le signal transmis au même moment [3]
13/00	Systèmes utilisant la réflexion ou la reradiation d'ondes radio, p.ex. systèmes radar; Systèmes analogues utilisant la réflexion ou la reradiation d'ondes dont la nature ou la longueur d'onde sont sans importance ou non spécifiées [3]	13/38	• • • • •	dans lesquels l'on utilise plusieurs fréquences de modulation [3]
13/02	• Systèmes utilisant la réflexion d'ondes radio, p.ex. systèmes du type radar primaire; Systèmes analogues [3]	13/40	• • • • •	dans lesquels la fréquence du signal transmis est réglée de façon à donner une relation de phase prédéterminée [3]
13/04	• • Systèmes déterminant la présence d'une cible (basés sur le déplacement relatif de la cible G01S 13/56) [3]	13/42	• • •	Mesure simultanée de la distance et d'autres coordonnées (mesure indirecte G01S 13/46) [3]
13/06	• • Systèmes déterminant les données relatives à la position d'une cible [3]	13/44	• • • • •	Radar à monopulse, c. à d. à lobes simultanés [3]
13/08	• • • Systèmes pour mesurer la distance uniquement (mesure indirecte G01S 13/46) [3]	13/46	• • •	Détermination indirecte des données relatives à la position [3]
13/10	• • • • • utilisant la transmission de trains discontinus d'ondes modulées par impulsions (détermination de la distance par mesure de phase G01S 13/32) [3]	13/48	• • • • •	utilisant des faisceaux multiples à l'émission ou à la réception [3]
13/12	• • • • • dans lesquels la fréquence de récurrence des impulsions varie de façon à établir une relation de temps voulue entre la transmission d'une impulsion et la réception de l'écho d'une impulsion précédente [3]	13/50	• • •	Systèmes de mesure basés sur le mouvement relatif à la cible [3]
13/14	• • • • • dans lesquels le début et la fin d'une impulsion de tension ou de courant sont respectivement liés à l'émission de l'impulsion primaire et à la réception de l'écho [3]	13/52	• • •	Discrimination entre objets fixes et mobiles ou entre objets se déplaçant à différentes vitesses [3]
13/16	• • • • • • utilisant des compteurs [3]	13/522	• • • • •	utilisant la transmission de trains discontinus d'ondes modulées par impulsions [5]
13/18	• • • • • utilisant des fenêtres en distance [3]	13/524	• • • • •	basée sur le décalage de phase ou de fréquence résultant du mouvement des objets, avec référence aux signaux transmis, p.ex. MTI cohérent [5]
13/20	• • • • • avec utilisation ou suppression des échos multiples [3]	13/526	• • • • •	en effectuant un filtrage sur l'ensemble du spectre sans perte de l'information de distance, p.ex. en utilisant des supprimeurs à lignes à retard ou des filtres en peigne [5]
13/22	• • • • • utilisant une fréquence irrégulière de répétition des impulsions [3]	13/528	• • • • •	avec élimination de vitesses aveugles [5]
13/24	• • • • • utilisant une porteuse à fréquence agile [3]	13/53	• • • • •	en effectuant un filtrage autour d'une seule composante spectrale et en associant une ou plusieurs fenêtres en distance avec un détecteur de phase ou un mélangeur de fréquence pour extraire l'information Doppler, p.ex. radar Doppler à impulsions [5]
		13/532	• • • • •	utilisant un banc de fenêtres en distance ou une matrice de mémoires [5]
		13/534	• • • • •	basée sur le décalage de phase ou de fréquence résultant du mouvement des objets, avec référence au signal d'écho des parasites environnants, p.ex. MTI non cohérent, MTI avec référence aux parasites, MTI à cohérence externe [5]

- 13/536 • • • • utilisant la transmission d'ondes continues non modulées, ou modulées en amplitude, en fréquence ou en phase [5]
- 13/538 • • • • supprimant les objets qui ne sont pas déplacés entre deux balayages d'antenne successifs, p.ex. MTI par zone [5]
- 13/56 • • • • pour la détection de présence [3]
- 13/58 • • • • Systèmes de détermination de la vitesse ou de la trajectoire; Systèmes de détermination du sens d'un mouvement [3]
- 13/60 • • • • dans lesquels l'émetteur et le récepteur sont montés sur l'objet mobile, p.ex. pour déterminer la vitesse par rapport au sol, l'angle de dérive, le trajet au sol (G01S 13/64 a priorité) [3]
- 13/62 • • • • Détermination du sens d'un mouvement [3]
- 13/64 • • • • Systèmes de mesure de la vitesse utilisant des fenêtres en distance [3]
- 13/66 • Systèmes radar de poursuite; Systèmes analogues [3]
- 13/68 • • pour la poursuite en angle uniquement [3]
- 13/70 • • pour la poursuite en distance uniquement [3]
- 13/72 • • pour la poursuite en deux dimensions, p.ex. combinaison de la poursuite en angle et de celle en distance, radar de poursuite pendant l'exploration [3]
- 13/74 • Systèmes utilisant la reradiation d'ondes radio, p.ex. du type radar secondaire; Systèmes analogues [3, 6]
- 13/75 • • utilisant des transpondeurs alimentés par les ondes reçues, p.ex. utilisant des transpondeurs passifs [6]
- 13/76 • • dans lesquels des signaux de type pulsé sont transmis [3]
- 13/78 • • • effectuant la discrimination entre différents types de cibles, p.ex. radar pour l'identification ami-ennemi (G01S 13/75, G01S 13/79 a priorité) [3]
- 13/79 • • Systèmes utilisant des signaux codés de façon aléatoire ou des fréquences de répétition des impulsions aléatoires [6]
- 13/82 • • dans lesquels des signaux de type continu sont transmis [3]
- 13/84 • • • pour la détermination de distance par mesure de phase [3]
- 13/86 • Combinaisons de systèmes radar avec des systèmes autres que radar, p.ex. sonar, chercheur de direction [3]
- 13/87 • Combinaisons de plusieurs systèmes radar, p.ex. d'un radar primaire et d'un radar secondaire [3]
- 13/88 • Radar ou systèmes analogues, spécialement adaptés pour des applications spécifiques (prospection ou détection électromagnétiques des objets, p.ex. détection au moyen d'un champ proche, G01V 3/00) [3, 6]
- 13/89 • • pour la cartographie ou la représentation [3]
- 13/90 • • • utilisant des techniques d'antenne synthétique [3, 6]
- 13/91 • • pour la commande du trafic (G01S 13/93 a priorité) [3]
- 13/92 • • • pour la mesure de la vitesse [3]
- 13/93 • • pour prévenir les collisions [3]
- 13/94 • • pour éviter le sol [3]
- 13/95 • • pour la météorologie [3]
- 15/00 Systèmes utilisant la réflexion ou la reradiation d'ondes acoustiques, p.ex. systèmes sonar [3]**
- 15/02 • utilisant la réflexion d'ondes acoustiques (G01S 15/66 a priorité) [3]
- 15/04 • • Systèmes de détermination de la présence d'une cible [3]
- 15/06 • • Systèmes déterminant les données relatives à la position d'une cible [3]
- 15/08 • • • Systèmes pour mesurer la distance uniquement (mesure indirecte G01S 15/46) [3]
- 15/10 • • • • utilisant la transmission de trains discontinus d'ondes modulées par impulsions (détermination de la distance par mesure de phase G01S 15/32) [3]
- 15/12 • • • • dans lesquels la fréquence de récurrence des impulsions varie de façon à établir une relation de temps voulue entre la transmission d'une impulsion et la réception de l'écho d'une impulsion précédente [3]
- 15/14 • • • • dans lesquels le début et la fin d'une impulsion de tension ou de courant sont respectivement liés à l'émission de l'impulsion primaire et à la réception de l'écho [3]
- 15/18 • • • • • utilisant des fenêtres en distance [3]
- 15/32 • • • • utilisant la transmission d'ondes continues non modulées ou modulées en amplitude, en fréquence ou en phase [3]
- 15/34 • • • • • utilisant la transmission d'ondes modulées en fréquence, le signal reçu ou un signal dérivé de celui-ci, étant hétérodyné avec un signal local lié au signal d'émission concomitant, afin de donner un signal de fréquence de battement [3]
- 15/36 • • • • • avec comparaison en phase entre le signal reçu et le signal transmis au même moment [3]
- 15/42 • • • Mesure simultanée de la distance et d'autres coordonnées (mesure indirecte G01S 15/46) [3]
- 15/46 • • • Détermination indirecte des données relatives à la position [3]
- 15/50 • • Systèmes de mesure basés sur le mouvement relatif de la cible [3]
- 15/52 • • • Discrimination entre objets fixes et mobiles ou entre objets se déplaçant à différentes vitesses [3]
- 15/58 • • • Systèmes de détermination de la trajectoire ou de la vitesse; Systèmes de détermination du sens d'un mouvement [3]
- 15/60 • • • • dans lesquels l'émetteur et le récepteur sont montés sur l'objet mobile, p.ex. pour déterminer la vitesse par rapport au sol, l'angle de dérive, le trajet au sol [3]
- 15/62 • • • • Détermination du sens d'un mouvement [3]
- 15/66 • Systèmes sonar de poursuite [3]
- 15/74 • Systèmes utilisant la reradiation d'ondes acoustiques, p.ex. pour l'identification ami-ennemi [3]
- 15/87 • Combinaisons de systèmes sonar [3]
- 15/88 • Systèmes sonar, spécialement adaptés pour des applications spécifiques (prospection ou détection sismiques ou acoustiques G01V 1/00) [3, 6]
- 15/89 • • pour la cartographie ou la représentation [3]
- 15/93 • • pour prévenir les collisions [3]
- 15/96 • • pour repérer du poisson [3]
- 17/00 Systèmes utilisant la réflexion ou reradiation d'ondes électromagnétiques autres que les ondes radio, p.ex. systèmes lidar [3]**
- 17/02 • Systèmes utilisant la réflexion d'ondes électromagnétiques autres que des ondes radio (G01S 17/66 a priorité) [3]

- 17/06 • • • Systèmes déterminant les données relatives à la position d'une cible [3]
- 17/08 • • • pour mesurer la distance uniquement (mesure indirecte G01S 17/46; systèmes de triangulation active G01S 17/48) [3, 2006.01]
- 17/10 • • • • utilisant la transmission de trains discontinus d'ondes modulées par impulsions (détermination de la distance par mesure de phase G01S 17/32) [3]
- 17/32 • • • • utilisant la transmission d'ondes continues non modulées ou modulées en amplitude, en fréquence ou en phase [3]
- 17/36 • • • • • avec comparaison en phase entre le signal reçu et le signal transmis au même moment [3]
- 17/42 • • • Mesure simultanée de la distance et d'autres coordonnées (mesure indirecte G01S 17/46) [3]
- 17/46 • • • Détermination indirecte des données relatives à la position [3]
- 17/48 • • • • Systèmes de triangulation active, c. à d. utilisant la transmission et la réflexion d'ondes électromagnétiques autres que les ondes radio [2006.01]
- 17/50 • • Systèmes de mesure basés sur un mouvement relatif de la cible [3]
- 17/58 • • • Systèmes de détermination de la vitesse ou de la trajectoire; Systèmes de détermination du sens d'un mouvement [3]
- 17/66 • Systèmes de poursuite utilisant d'autres ondes électromagnétiques que les ondes radio [3]
- 17/74 • Systèmes utilisant la radiation d'ondes électromagnétiques autres que les ondes radio, p.ex. pour l'identification ami-ennemi [3]
- 17/87 • Combinaisons de systèmes utilisant d'autres ondes électromagnétiques que les ondes radio [3]
- 17/88 • Systèmes lidar, spécialement adaptés pour des applications spécifiques [3]
- 17/89 • • pour la cartographie ou la représentation [6, 2006.01]
- 17/93 • • pour prévenir les collisions [6, 2006.01]
- 17/95 • • pour la météorologie [6, 2006.01]
- 19/00 Systèmes de positionnement par satellite à radiophares; Détermination de position, de vitesse ou d'attitude au moyen de signaux émis par ces systèmes [2010.01]**
- 19/01 • Systèmes de positionnement par satellite à radiophares émettant des messages horodatés, p.ex. GPS [Système de positionnement global], GLONASS [Système global de navigation par satellite] ou GALILEO [2010.01]
- 19/02 • • Détails des installations de contrôle terrestres ou spatiales [2010.01]
- 19/03 • • Éléments coopérants; Interaction ou communication entre les différents éléments coopérants ou entre les éléments coopérants et les récepteurs [2010.01]
- Note(s) [2010.01]**
Le terme "éléments coopérants" désigne les éléments ou les sous-systèmes supplémentaires, notamment les récepteurs d'autres utilisateurs, qui interagissent ou communiquent avec le récepteur ou le système de positionnement satellitaire.
- 19/04 • • • fournissant des données relatives à la phase de la porteuse [2010.01]
- 19/05 • • • fournissant des données d'assistance [2010.01]
- 19/06 • • • • utilisant une estimation initiale de la position du récepteur comme données d'assistance ou lors de la génération de données d'assistance [2010.01]
- 19/07 • • • • fournissant des données pour corriger les données de positionnement mesurées, p.ex. DGPS [GPS différentiel] ou corrections ionosphériques [2010.01]
- 19/08 • • • • fournissant des informations d'intégrité, p.ex. la santé des satellites ou la qualité des éphémérides [2010.01]
- 19/09 • • • • fournissant une capacité de traitement mise en œuvre normalement par le récepteur [2010.01]
- 19/10 • • • • fournissant des signaux de positionnement supplémentaires dédiés [2010.01]
- 19/11 • • • • les éléments coopérants étant des pseudolites ou des répéteurs de signaux de systèmes de positionnement par satellite à radiophares [2010.01]
- 19/12 • • • • les éléments coopérants étant des stations de base de télécommunications [2010.01]
- 19/13 • • Récepteurs [2010.01]
- 19/14 • • • spécialement adaptés pour des applications spécifiques [2010.01]
- 19/15 • • • • Systèmes d'atterrissage d'aéronefs [2010.01]
- 19/16 • • • • Antivol; Enlèvement [2010.01]
- 19/17 • • • • Applications d'urgence [2010.01]
- 19/18 • • • • Applications militaires [2010.01]
- 19/19 • • • • Applications sportives [2010.01]
- 19/20 • • • • Contrôle d'intégrité, détection ou isolation des défaillances du segment spatial [2010.01]
- 19/21 • • • • Problèmes liés aux interférences [2010.01]
- 19/22 • • • • Problèmes liés aux multitrajets [2010.01]
- 19/23 • • • • Essai, contrôle, correction ou étalonnage d'un élément récepteur [2010.01]
- 19/24 • • • • Acquisition ou poursuite des signaux émis par le système [2010.01]
- 19/25 • • • • faisant intervenir des données d'assistance reçues en provenance d'un élément coopérant, p.ex. un GPS assisté [2010.01]
- 19/26 • • • • faisant intervenir une mesure par capteur pour faciliter l'acquisition ou la poursuite [2010.01]
- 19/27 • • • • création, prévision ou correction des éphémérides ou des almanachs au sein du récepteur [2010.01]
- 19/28 • • • • Choix du satellite [2010.01]
- 19/29 • • • • lié à la porteuse [2010.01]
- 19/30 • • • • lié au code [2010.01]
- 19/31 • • • • Acquisition ou poursuite d'autres signaux en vue du positionnement [2010.01]
- 19/32 • • • • Fonctionnement multimode dans un seul et même système par satellite, p.ex. GPS L1/L2 [2010.01]
- 19/33 • • • • Fonctionnement multimode dans différents systèmes transmettant des messages horodatés, p.ex. GPS/GLONASS [2010.01]
- 19/34 • • • • Consommation électrique [2010.01]
- 19/35 • • • • Détails de construction ou détails de matériel ou de logiciel de la chaîne de traitement des signaux [2010.01]
- 19/36 • • • • concernant l'étage d'entrée du récepteur [2010.01]
- 19/37 • • • • Détails de matériel ou de logiciel de la chaîne de traitement des signaux [2010.01]

G01S

- | | | | |
|-------|---|-------|---|
| 19/38 | • Détermination d'une solution de navigation au moyen des signaux émis par un système de positionnement satellitaire à radiophares [2010.01] | 19/47 | • • • • la mesure supplémentaire étant une mesure inertielle, p.ex. en hybridation serrée [2010.01] |
| 19/39 | • • le système de positionnement satellitaire à radiophares transmettant des messages horodatés, p.ex. GPS [Système de positionnement global], GLONASS [Système mondial de satellites de navigation] ou GALILEO [2010.01] | 19/48 | • • • • en combinant ou en commutant entre les solutions de position dérivées du système de positionnement par satellite à radiophares et les solutions de position dérivées d'un autre système [2010.01] |
| 19/40 | • • • Correction de position, de vitesse ou d'attitude [2010.01] | 19/49 | • • • • l'autre système étant un système de position inertielle, p.ex. en hybridation lâche [2010.01] |
| 19/41 | • • • • Correction différentielle, p.ex. DGPS [GPS différentiel] [2010.01] | 19/50 | • • • • la solution de position étant astreinte à se situer sur une courbe ou une surface donnée, p.ex. pour les locomotives sur les voies ferrées [2010.01] |
| 19/42 | • • • Détermination de position [2010.01] | 19/51 | • • • • Positionnement relatif [2010.01] |
| 19/43 | • • • • utilisant les mesures de la phase de la porteuse, p.ex. le positionnement cinématique; utilisant l'interférométrie à ligne de base longue ou courte [2010.01] | 19/52 | • • • • Détermination de vitesse [2010.01] |
| 19/44 | • • • • • Résolution de l'ambiguïté de la phase de la porteuse; Ambiguïté flottante; Procédé LAMBDA [compensation par les moindres carrés de la décorrélation de l'ambiguïté] [2010.01] | 19/53 | • • • • Détermination d'attitude [2010.01] |
| 19/45 | • • • • • en combinant les mesures des signaux provenant du système de positionnement satellitaire à radiophares avec une mesure supplémentaire [2010.01] | 19/54 | • • • • • utilisant les mesures de la phase de la porteuse; utilisant l'interférométrie à la ligne de base longue ou courte [2010.01] |
| 19/46 | • • • • • la mesure supplémentaire étant du type signal d'onde radioélectrique [2010.01] | 19/55 | • • • • • Résolution de l'ambiguïté de la phase de la porteuse; Ambiguïté flottante; Procédé LAMBDA [compensation par les moindres carrés de la décorrélation de l'ambiguïté] [2010.01] |

G01T **MESURE DES RADIATIONS NUCLÉAIRES OU DES RAYONS X** (analyse des matériaux par radiations, spectrométrie de masse G01N 23/00; tubes pour déterminer la présence, l'intensité, la densité ou l'énergie d'une radiation ou de particules H01J 47/00)

Note(s)

- La présente sous-classe couvre la mesure des rayons X, des rayons gamma, des radiations corpusculaires, des radiations cosmiques ou des radiations neutroniques.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

- | | | | |
|-------------|---|-------|---|
| 1/00 | Mesure des rayons X, des rayons gamma, des radiations corpusculaires ou des radiations cosmiques (G01T 3/00, G01T 5/00 ont priorité) [2] | 1/166 | • • • • impliquant un mouvement relatif entre le détecteur et le sujet [2] |
| 1/02 | • Dosimètres (G01T 1/15 a priorité) [2] | 1/167 | • • Mesure du contenu radioactif des objets, p.ex. contamination (compteurs pour le corps en entier G01T 1/163) [2] |
| 1/04 | • • Dosimètres chimiques (G01T 1/06, G01T 1/08 ont priorité) | 1/169 | • • Exploration, localisation de surfaces contaminées [2] |
| 1/06 | • • Dosimètres de verre | 1/17 | • • Dispositions de circuits non adaptés à un type particulier de détecteur |
| 1/08 | • • Dosimètres photographiques | 1/172 | • • • avec des aménagements de circuits à coïncidence (G01T 1/178 a priorité) [2] |
| 1/10 | • • Dosimètres luminescents | 1/175 | • • • Circuits d'alimentation d'énergie [2] |
| 1/105 | • • • Dispositifs de lecture (G01T 1/115 a priorité) [2] | 1/178 | • • • pour la mesure d'une activité spécifique en présence d'autres substances radioactives, p.ex. des substances naturelles, présentes dans l'air ou dans des liquides tels que l'eau de pluie [2] |
| 1/11 | • • • Dosimètres thermo-luminescents | 1/18 | • • avec des aménagements de compteurs à tube, p.ex. des compteurs Geiger (tubes H01J 47/00) |
| 1/115 | • • • • Dispositifs de lecture [2] | 1/185 | • • avec des aménagements de chambre d'ionisation [2] |
| 1/12 | • • Dosimètres calorimétriques | 1/20 | • • avec des détecteurs à scintillation |
| 1/14 | • • Dosimètres électrostatiques (structure des chambres d'ionisation H01J 47/02) | 1/202 | • • • le détecteur étant du cristal |
| 1/142 | • • • Dispositifs de charge; Dispositifs de lecture [2] | 1/203 | • • • le détecteur étant fait de matières plastiques |
| 1/15 | • Instruments dans lesquels les impulsions engendrées par un détecteur de radiations sont intégrées, p.ex. par un circuit de pompe à diode | 1/204 | • • • le détecteur étant un liquide |
| 1/16 | • Mesure de l'intensité de radiation (G01T 1/29 a priorité) [2] | 1/205 | • • • le détecteur étant un gaz |
| 1/161 | • • Applications au domaine de la médecine nucléaire, p.ex. comptage in vivo [2] | 1/208 | • • • Circuits spécialement adaptés aux détecteurs à scintillation, p.ex. à l'élément photomultiplicateur [2] |
| 1/163 | • • • Compteurs pour le corps en entier [2] | | |
| 1/164 | • • • Scintigraphie [2] | | |

1/22	• • avec des détecteurs Cerenkov	5/00	Enregistrement des mouvements ou des tracés de particules (chambres de spiritomètre H01J 47/14); Traitement ou analyse de ces tracés [2]
1/24	• • avec des détecteurs à semi-conducteurs	5/02	• Traitement des tracés; Analyse des tracés
1/26	• • avec des détecteurs à résistance	5/04	• Chambres à nuage, p.ex. chambre de Wilson
1/28	• • avec des détecteurs à émission secondaire	5/06	• Chambres à bulles
1/29	• Mesure effectuée sur des faisceaux de radiations, p.ex. sur la position ou la section du faisceau; Mesure de la distribution spatiale de radiations [2]	5/08	• Chambres de scintillation (tubes à décharge H01J 40/00, H01J 47/00)
1/30	• Mesure de la période d'une substance radioactive	5/10	• Plaques ou blocs dans lesquels des tracés de particules nucléaires sont rendus visibles par un traitement postérieur, p.ex. en utilisant une émulsion photographique, en utilisant du mica
1/32	• Mesure de la polarisation de particules	5/12	• Aménagements de circuits avec chambres à fils multiples ou à plaques parallèles, p.ex. chambres à étincelles (tubes en soi H01J 47/00) [2]
1/34	• Mesure de la section efficace, p.ex. de la section efficace d'absorption des particules	7/00	Détails des instruments de mesure des radiations
1/36	• Mesure de la distribution spectrale des rayons X ou d'une radiation nucléaire	7/02	• Moyens de collection pour recevoir ou conserver des échantillons à examiner
1/38	• • Discrimination des particules et mesure des masses relatives, p.ex. par mesure de la perte d'énergie avec la distance (dE/dx) [2]	7/04	• • par filtration
1/40	• • Stabilisation des spectromètres [2]	7/06	• • par précipitation électrostatique (G01T 7/04 a priorité)
3/00	Mesure de flux de neutrons (G01T 5/00 a priorité) [2]	7/08	• Moyens pour transporter les échantillons reçus
3/02	• en faisant écran aux autres radiations	7/10	• • utilisant des plaques tournantes
3/04	• en utilisant des dispositifs calorimétriques	7/12	• Dispositions pour actionner un signal d'alarme
3/06	• avec des détecteurs à scintillation [2]		
3/08	• avec des détecteurs à semi-conducteurs [2]		

G01V GÉOPHYSIQUE; MESURE DE LA GRAVITATION; DÉTECTION DES MASSES OU OBJETS; MARQUES D'IDENTIFICATION (moyens pour indiquer où se trouvent des personnes ensevelies accidentellement, p.ex. par la neige, A63B 29/02) [4, 6]

Note(s)

- La présente sous-classe couvre les radar, sonar, lidar ou systèmes analogues spécifiquement prévus pour une utilisation géophysique. Les radar, sonar, lidar ou systèmes analogues, ou les détails de tels systèmes, sont également classés dans la sous-classe G01S lorsqu'ils présentent un intérêt général.
- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "marque d'identification" désigne des dispositions coopérant avec un champ de détection, p.ex. un champ proche, et conçues pour produire un effet spécifique détectable; "marque d'identification" désigne également des marques actives susceptibles de produire un champ détectable.
- Dans la présente sous-classe, les méthodes géophysiques s'appliquent à la fois à la terre et aux autres objets célestes, p.ex. aux planètes.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

Schéma général

APPAREILS ET MÉTHODES DE PROSPECTION OU DE DÉTECTION

Sismique ou acoustique.....	1/00
Electrique ou magnétique; par radiation nucléaire; gravimétrique; par des moyens optiques.....	3/00, 5/00, 7/00, 8/00
Autres, combinés.....	9/00, 11/00
Détection utilisant des marques d'identification.....	15/00

MESURE DE CHAMPS

Magnétique; gravitationnel.....	3/00, 7/00
---------------------------------	------------

FABRICATION, ÉTALONNAGE, ENTRETIEN.....13/00

1/00	Séismologie; Prospection ou détection sismique ou acoustique	1/09	• • • Dispositions pour le transport, p.ex. sur des véhicules (G01V 1/38 a priorité) [3]
1/02	• Production d'énergie sismique	1/104	• • en utilisant des charges explosives (G01V 1/157 a priorité) [3]
1/04	• • Détails	1/108	• • • déformant ou déplaçant des surfaces enceintes [3]
1/047	• • • Dispositions pour accoupler le générateur au sol [3]	1/112	• • • • pour emploi sur la surface de la terre [3]
1/053	• • • pour produire des ondes transversales [3]	1/116	• • • les gaz de combustion pressurisés s'échappant du générateur de manière pulsée, p.ex. pour produire des explosions [3]
1/06	• • • Dispositifs de mise à feu (G01V 1/393 a priorité) [3]		
1/08	• • • comportant des dispositifs de retard		

- 1/13 • • • Agencements ou dispositions des charges pour produire un oscillogramme désiré dans le temps ou dans l'espace
- 1/133 • • en utilisant des fluides comme moyens d'entraînement hydrauliques, p.ex. en utilisant des fluides à haute pression (G01V 1/104 a priorité) [3]
- 1/135 • • • déformant ou déplaçant des surfaces d'enceintes [3]
- 1/137 • • • dont les fluides s'échappent du générateur d'une manière pulsée, p.ex. pour produire des explosions [3]
- 1/143 • • en utilisant des moyens d'entraînement mécaniques (G01V 1/104, G01V 1/133 ont priorité) [3]
- 1/145 • • • déformant ou déplaçant des surfaces [3]
- 1/147 • • • utilisant l'impact de masses tombantes [3]
- 1/153 • • • utilisant des masses rotatives non équilibrées [3]
- 1/155 • • • utilisant des masses en mouvement alternatif [3]
- 1/157 • • utilisant des décharges électriques; utilisant des fils explosifs [3]
- 1/16 • Éléments récepteurs de signaux sismiques; Aménagements ou adaptations des éléments récepteurs
- 1/18 • • Éléments récepteurs, p.ex. sismomètre, géophone [2]
- 1/20 • • Aménagements d'éléments récepteurs, p.ex. oscillogrammes géophoniques
- 1/22 • Transmission des signaux sismiques aux appareils d'enregistrement ou de traitement
- 1/24 • Enregistrement des données sismiques
- 1/26 • • Dispositifs d'émission de signaux de référence, p.ex. indiquant le moment de tirer un coup de mine
- 1/28 • Traitement des données sismiques, p.ex. pour analyse, pour interprétation, pour correction (G01V 1/48 a priorité) [6]
- 1/30 • • Analyse (G01V 1/50 a priorité) [6]
- 1/32 • • Transformation d'un mode d'enregistrement en un autre
- 1/34 • • Représentation des enregistrements sismiques
- 1/36 • • Exécution de corrections statiques ou dynamiques sur des enregistrements, p.ex. correction de l'étalement; Etablissement d'une corrélation entre signaux sismiques; Elimination des effets produits par un excès d'énergie
- 1/37 • • • spécialement adaptés aux systèmes sismiques utilisant une agitation continue du sol [3]
- 1/38 • spécialement adaptées aux zones recouvertes d'eau (G01V 1/28 a priorité)
- 1/387 • • Réduction de la bulle d'impulsion secondaire, c. à d. réduction des signaux détectés résultant de la production et de la libération des bulles de gaz après l'explosion initiale [3]
- 1/393 • • Moyens pour le chargement des explosifs sous-marins, p.ex. combinés à des dispositifs d'allumage [3]
- 1/40 • spécialement adaptées au carottage
- 1/42 • • en utilisant des générateurs dans un puits et des récepteurs dans un autre endroit ou vice versa (G01V 1/52 a priorité) [6]
- 1/44 • • en utilisant des générateurs et des récepteurs situés dans le même puits (G01V 1/52 a priorité) [6]
- 1/46 • • • Acquisition des données [6]
- 1/48 • • • Traitement des données [6]
- 1/50 • • • • Analyse des données [6]
- 1/52 • • Détails de structure [6]
- 3/00 Prospection ou détection électrique ou magnétique; Mesure des caractéristiques du champ magnétique de la terre, p.ex. de la déclinaison ou de la déviation [2, 4]**
- Note(s)**
- Les groupes G01V 3/15-G01V 3/18 ont priorité sur les groupes G01V 3/02-G01V 3/14.
- 3/02 • fonctionnant par propagation de courant électrique
- 3/04 • • en utilisant du courant continu
- 3/06 • • en utilisant du courant alternatif
- 3/08 • fonctionnant au moyen de champs magnétiques ou électriques produits ou modifiés par les objets ou les structures géologiques, ou par les dispositifs de détection (au moyen d'ondes électromagnétiques G01V 3/12)
- 3/10 • • en utilisant des cadres inducteurs
- 3/11 • • • pour la détection d'objets conducteurs, p.ex. d'armes à feu, de câbles ou de tuyaux [3]
- 3/12 • fonctionnant par ondes électromagnétiques
- 3/14 • fonctionnant par résonance magnétique électronique ou nucléaire
- 3/15 • spécialement adaptée à l'utilisation pendant le transport, p.ex. par une personne, un véhicule ou un bateau [3]
- 3/16 • • spécialement adaptée à la prospection aérienne (G01V 3/165-G01V 3/175 ont priorité) [3]
- 3/165 • • fonctionnant au moyen de champs magnétiques ou électriques produits ou modifiés par l'objet ou par le dispositif de détection (au moyen d'ondes électromagnétiques G01V 3/17) [3]
- 3/17 • • fonctionnant au moyen d'ondes électromagnétiques [3]
- 3/175 • • fonctionnant par résonance magnétique électronique ou nucléaire [3]
- 3/18 • spécialement adaptée au carottage
- 3/20 • • fonctionnant par propagation de courant électrique [3]
- 3/22 • • • en utilisant du courant continu [3]
- 3/24 • • • en utilisant du courant alternatif [3]
- 3/26 • • fonctionnant au moyen de champs magnétiques ou électriques produits ou modifiés par la formation terrestre environnante ou par les dispositifs de détection (au moyen d'ondes électromagnétiques G01V 3/30) [3]
- 3/28 • • • en utilisant des bobines d'induction [3]
- 3/30 • • fonctionnant au moyen d'ondes électromagnétiques [3]
- 3/32 • • fonctionnant par résonance magnétique électronique ou nucléaire [3]
- 3/34 • • Transmission de données aux appareils d'enregistrement ou de traitement; Enregistrement de données [3]
- 3/36 • Enregistrement de données (G01V 3/34 a priorité) [3]
- 3/38 • Traitement de données, p.ex. pour l'analyse, pour l'interprétation ou pour la correction [3]
- 3/40 • spécialement adaptée à la mesure des caractéristiques du champ magnétique terrestre [3]
- 5/00 Prospection ou détection au moyen de radiations nucléaires, p.ex. de la radioactivité naturelle ou provoquée**
- 5/02 • • spécialement adaptée à la reconnaissance en surface, p.ex. à partir d'un avion [3]

5/04	• spécialement adaptée au carottage [3]	8/14	• • • en utilisant des réflecteurs [6]
5/06	• • pour détecter des minerais à radioactivité naturelle [3]	8/16	• • • en utilisant des fibres optiques [6]
5/08	• • • en utilisant des sources de radiation nucléaire primaire ou des rayons X [3]	8/18	• • • en utilisant des systèmes de balayage mécanique [6]
5/10	• • • en utilisant des sources de neutrons [3]	8/20	• • en utilisant plusieurs émetteurs ou récepteurs [6]
5/12	• • • en utilisant des sources de rayons gamma ou de rayons X [3]	8/22	• • • en utilisant des réflecteurs [6]
5/14	• • • en utilisant une combinaison de plusieurs sources, p.ex. d'une source de neutrons et d'une source de rayons gamma [3]	8/24	• • • en utilisant des fibres optiques [6]
		8/26	• • • en utilisant des systèmes de balayage mécanique [6]
7/00	Mesure de champs ou d'ondes de gravitation; Prospection ou détection gravimétrique	9/00	Prospection ou détection par des procédés non prévus dans les groupes G01V 1/00-G01V 8/00 [6]
7/02	• Détails	9/02	• Détermination de l'existence ou du cours d'une eau souterraine
7/04	• • Moyens électriques, photo-électriques ou magnétiques d'indication ou d'enregistrement	11/00	Prospection ou détection par des méthodes combinant des techniques spécifiées dans les groupes G01V 1/00-G01V 9/00
7/06	• • Analyse ou interprétation des enregistrements gravimétriques	13/00	Fabrication, étalonnage, nettoyage ou réparation des instruments ou dispositifs couverts par les groupes G01V 1/00-G01V 11/00
7/08	• en utilisant des balances	15/00	Marques d'identification fixées ou associées à un objet afin de permettre la détection de l'objet (supports d'enregistrement pour utilisation avec des machines ayant une marque d'identification ou un marqueur G06K 19/00) [6]
7/10	• • en utilisant des balances de torsion, p.ex. balance d'Eötvös		
7/12	• en utilisant des pendules		
7/14	• en utilisant le temps de chute libre		
7/16	• spécialement adaptée pour être utilisée sur des supports mobiles, p.ex. navire, aéronef		
8/00	Prospection ou détection par des moyens optiques [6]		
	Note(s)		
	Le présent groupe <u>couvre</u> l'utilisation de la lumière infrarouge, visible ou ultraviolette.		
8/02	• Prospection [6]		
8/10	• Détection, p.ex. en utilisant des barrières de lumière (par réflexion à partir d'un objet G01S 17/00) [6]		
8/12	• • en utilisant un émetteur et un récepteur [6]	99/00	Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2009.01]
G01W	MÉTÉOROLOGIE (radar, sonar, lidar ou systèmes analogues, prévus pour un usage météorologique G01S 13/95, G01S 15/88, G01S 17/95)		

Note(s)

- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "météorologie" englobe la mesure de certaines conditions de l'atmosphère ambiante.
- Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe G01.

1/00 Météorologie

1/02	• Instruments pour indiquer des conditions atmosphériques par mesure de deux ou de plusieurs variables, p.ex. humidité, pression, température, nébulosité, vitesse du vent (G01W 1/10 a priorité)	1/10	• Dispositifs pour la prévision des conditions météorologiques
1/04	• • donnant uniquement des indications séparées des variables mesurées	1/11	• Dispositifs pour indiquer l'humidité de l'atmosphère
1/06	• • donnant l'indication des conditions météorologiques par combinaison des variables mesurées (catathermomètres indiquant le "pouvoir refroidissant" en relation, soit avec les conditions météorologiques, soit avec l'ambiance d'un habitat humain G01W 1/17)	1/12	• Enregistreurs de durée de l'insolation, p.ex. héliographes
1/08	• Adaptations de ballons, de fusées ou d'aéronefs à des fins météorologiques; Radiosondes	1/14	• Pluviomètres ou udomètres
		1/16	• Mesures du gradient de potentiel électrique de l'atmosphère, p.ex. dû aux charges électriques dans les nuages
		1/17	• Catathermomètres indiquant "le pouvoir refroidissant", en relation, soit avec les conditions météorologiques, soit avec l'ambiance d'un habitat humain
		1/18	• Essai ou étalonnage des appareils météorologiques